

ESSAI

SUR LES

EAUX THERMALES  
DE BARÈGES;

PAR J. G. BALLARD,

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOPITAL  
THERMAL DE BARÈGES.



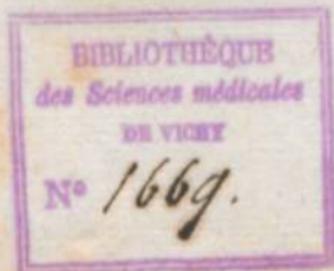
PARIS,

F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

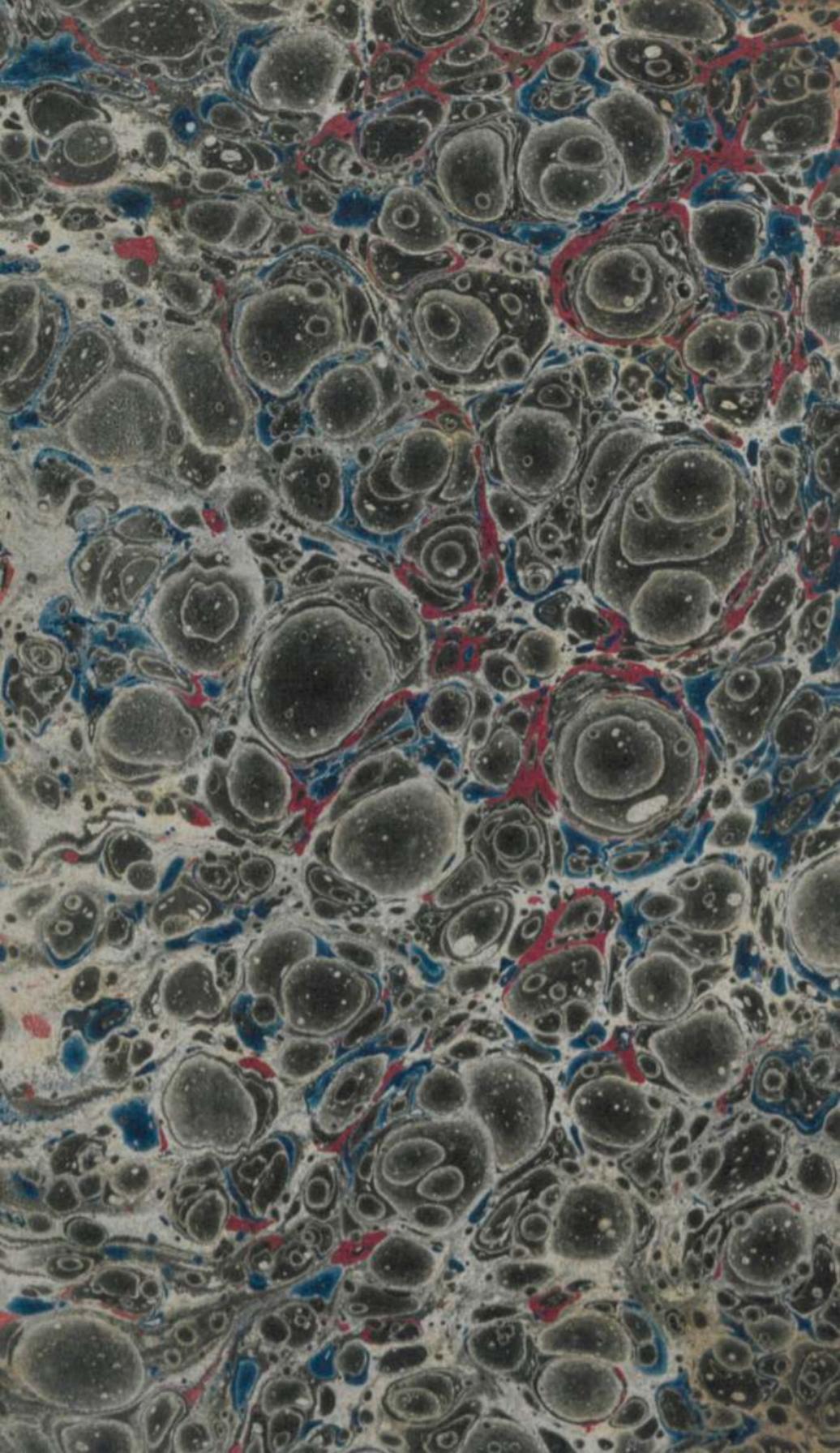
RUE DE LA HARPE, 81.

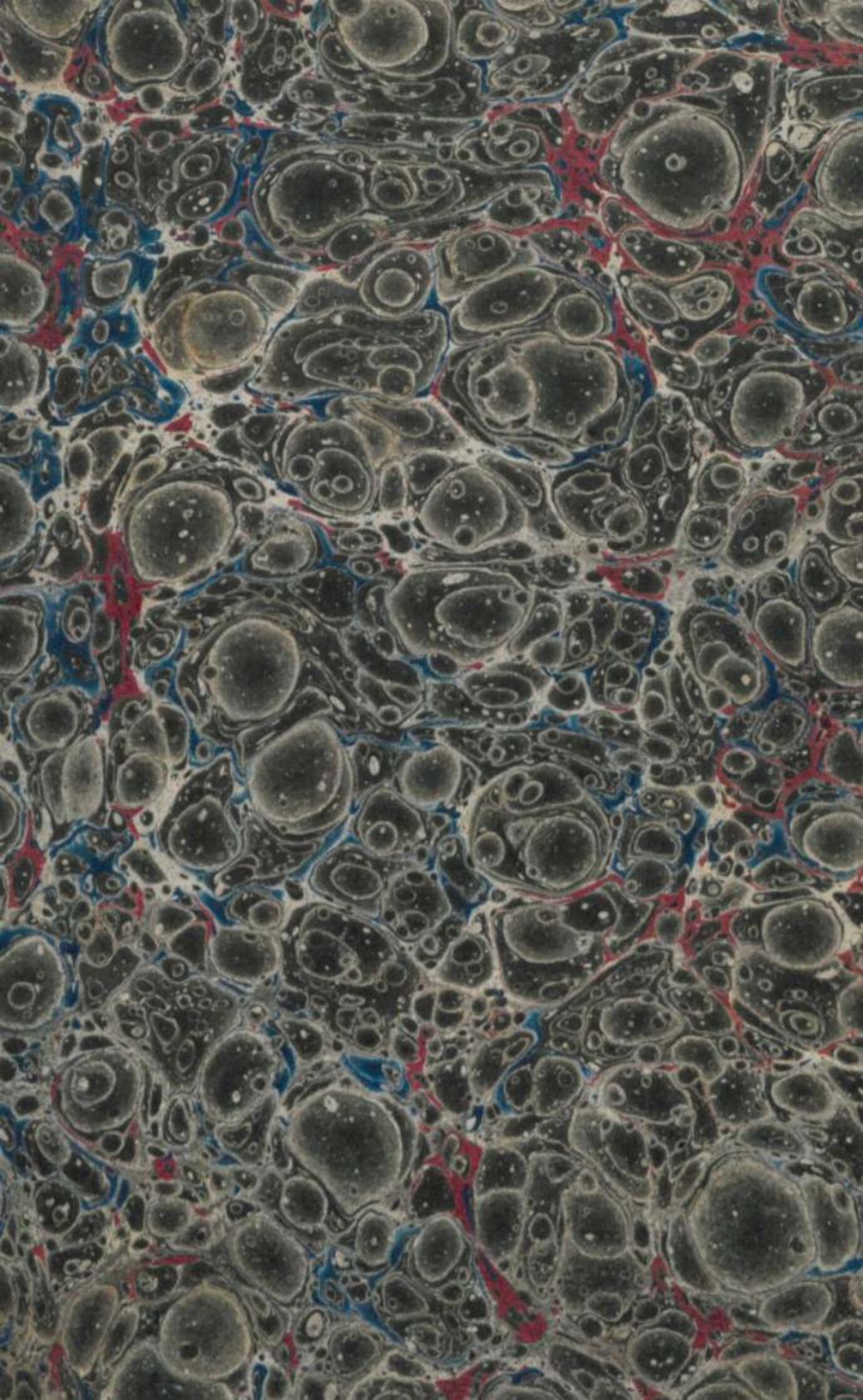
STRASBOURG, RUE DES JUIFS, 22.

1854.











Baïges (Htes Pyrénées) 34 a2 h  
cane thermale

TH 615.853 BAR



à Nos collègues et amis

Le D<sup>r</sup>. Cabanis

Muller

ESSAI

SUR

LES EAUX THERMALES

DE BARÈGES.

*Les eaux thermales de Bagnères de Luchon*  
*par M. J. B. B.*

ESSAI

sur

LES EAUX THERMALES

DE BAGNÈRES

---

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,  
RUE DE LA HARPE, 22.

T. 828733  
358479.

ESSAI

SUR LES

EAUX THERMALES  
DE BARÈGES;

PAR J. G. BALLARD,

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOPITAL  
THERMAL DE BARÈGES.



PARIS,

F. G LEVRAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA HARPE, 81.

STRASBOURG, RUE DES JUIFS, 22.

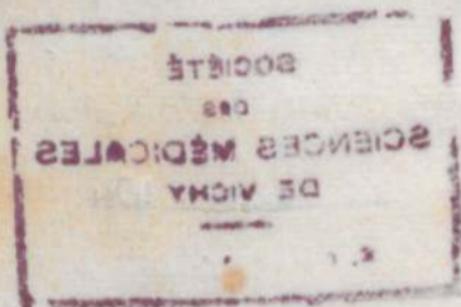
1854.



ESSAI

Eaux Thermales

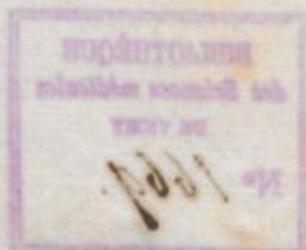
de Bains;



PARIS

J. LEBLANC, ÉDITEUR-MONTAIGNE

1851



## AVANT-PROPOS.

L'absence d'un ouvrage spécial sur les eaux de Barèges m'avait engagé à réunir les matériaux nécessaires pour remplir un jour un vide peut-être unique dans l'histoire des eaux minérales. Mon intention était de laisser encore quelque temps mûrir le fruit de mes travaux : mais les sollicitations pressantes d'un grand nombre de personnes, le besoin d'éclairer l'autorité sur le désordre et l'abandon dans

lequel Barèges est plongé, m'ont déterminé à le livrer au public plus tôt que je n'avais envie de le faire. C'est pourquoi je réclame l'indulgence de mes lecteurs pour les négligences qui règnent dans cet écrit, en faveur des motifs qui m'ont dirigé en le composant, le désir d'être utile aux personnes qui viennent à Barèges, et l'espoir de contribuer à une réorganisation indispensable à la prospérité d'un établissement que M. Bourdon, dans un ouvrage qui vient de paraître sur les eaux de la France et de l'Allemagne, ne craint pas de regarder comme *la source minérale la plus vantée, et sans contredit la plus méritante de la France et de l'Europe.*

*Post-Scriptum.* Pendant la publication de cet ouvrage, de nombreux changements ont eu lieu dans l'organisation des divers services de Barèges : l'inspecteur ancien a été révoqué ;

un nouveau régisseur est imposé par le préfet au fermier des bains ; un accord parfait semble régner entre l'administration de la guerre et celle de la vallée ; on paraît vouloir s'occuper de Barèges, et de nouveaux plans ont été demandés pour son établissement thermal. Malheureusement cette fois, comme à d'autres époques, les plans proposés sont si vastes, et les dépenses qu'entraînerait leur exécution sont si peu en rapport avec les avantages qu'on en retirerait, que l'on ne peut raisonnablement espérer les voir adopter. Que demande-t-on en effet ? De détruire tout ce qui existe en ce moment, de raser des constructions qui viennent d'être à peine terminées, et cela lorsque l'on recule depuis si long-temps devant une dépense bien moins forte, le remplacement et la démolition du pavillon qui, avec quelques détails intérieurs peu coûteux, assurerait, sans frais considérables, presque tous les avantages

que peuvent offrir les nouvelles combinaisons que l'on propose. Est-ce un délire? est-ce une fatalité attachée à Barèges? On serait tenté de croire que l'on ne laisse demander tant, que pour être dans le cas de paraître plus raisonnable et plus utile aux intérêts de la vallée, en refusant qu'en adoptant de semblables projets.

## BIBLIOGRAPHIE.

Quoiqu'il n'existe, à proprement parler, aucun auteur qui ait traité spécialement et d'une manière un peu étendue des eaux de Barèges, je crois devoit, indiquer les principales sources où j'ai puisé le peu que nous sayons de l'histoire de cet établissement, et les faits pratiques qui ont précédé les observations que j'ai recueillies moi-même sur ces eaux.

JEAN MOULAUS, maître apothicaire juré de Baignères, in-18 de 32 pages. *Toulouse* 1685.

*Des vertus des eaux minérales de Baignères et de Barèges, leur degré de chaleur, leur composition*

*et leur véritable usage.* Cet ouvrage, dédié à M. le prince du Maine, ne renferme que deux pages sur les eaux de Barèges. L'amour du pays emporte l'auteur dans les louanges qu'il donne aux eaux de Bagnères; malgré cela il admet la supériorité de celles de Barèges dans les maladies chirurgicales et dans l'asthme.

PIERRE DESCAUNETS , chirurgien ; in-12 de 67 pages. *Toulouse*, 1685, 1718, 1729, 1745.

*Traité de la propriété et effet des eaux , bains doux et chauds de Bagnères et de Barèges ; ensemble des bouillons de cochlearia , d'écrevisses de rivière , et des valétudinaires , avec les observations raisonnées sur chaque fontaine en particulier.*

Quoique peu de pages soient consacrées aux eaux de Barèges, c'est un ouvrage pratique bon à consulter. Les règles générales qu'il donne aux baigneurs pour les mettre en garde contre les accidents qui surviennent dans l'usage des eaux, par l'abus qu'on en fait, peuvent être citées dans tous les ouvrages que l'on écrira sur cette matière.

COUFFILTS, médecin de Barèges. *Mercur de France*, mars 1732.

*Lettre adressée à Chevillard, fontainier du roi, sur la découverte d'une nouvelle source à Barèges.*

Il accorde à cette source, qui est celle des Bains neufs, des propriétés purgatives et une action particulière sur les engorgements des viscères abdominaux et les obstructions; mais le temps ni l'expérience ne paraissent pas avoir sanctionné cette opinion.

DESSAULT, *Paris*, 1736.

*De la pierre des reins et de la vessie, avec une nouvelle Méthode simple et facile de la dissoudre sans endommager les organes de l'urine.*

Il regarde les eaux de Barèges comme propres à fondre la pierre dans la vessie; le journal de Barèges et mes observations n'ont pas confirmé cette assertion trop générale établie sur quelques faits dont je suis cependant loin de contester la véracité.

CHRISTOPHER MEIGHAN, in-8°, *London*, 1742—1764.

*A treatise of the nature and powers of the Baths*

*and Waters of Bareges in which their superior virtus for the cure of Gun-Shot and other Wounds, with all their complication of inveterate ulcers, fistulas callosities, and caries; likewise of muscular and nervous contractions, schirous tumours, anchyloses and many other diseases, as will internal as external; are demonstrated, and confirmed by ratical observations. With a descriptive relation of Bareges to which is added an enquiry into the cause of heat in bituminous waters and of their specifice variations.*

Cet ouvrage m'avait paru assez remarquable pour être transporté dans notre langue, mais, après avoir terminé sa traduction, je me suis aperçu que la partie descriptive était trop différente de l'état actuel de Barèges pour être conservée, que la partie chimique ne pouvait plus offrir aucun intérêt et qu'il y avait plus d'avantage de consigner dans l'ouvrage que je devais publier les parties dignes d'en être extraites, en ayant soin d'indiquer les sources desquelles je les aurais tirées.

De 1746 à 1775 parurent les ouvrages des trois BORDEU, qui se sont succédé dans les fonctions de

médecins de l'hôpital de Barèges et de surintendans des eaux de l'Aquitaine.

En 1746, une *Lettre contenant des essais sur les eaux minérales du Béarn, du Bigorre, etc.*; par Théophile Bordeu.

En 1750, *Dissertation sur les eaux minérales du Béarn*; par Antoine Bordeu.

En 1752, *An Aquitaniae minerales aquae morbis chronicis, etc.*; par Th. Bordeu.

En 1760, une seconde *Lettre sur les eaux de Barèges dans les maladies vénériennes*; par François Bordeu.

En 1763, *Troisième Lettre*, du même.

Enfin, en 1775 parut le résumé de tous ces ouvrages, du *Journal de Barèges, fondé en 1749*, et de la pratique des trois Bordeu pendant plus de trente ans. Dans cet ouvrage, intitulé : *Recherches sur les maladies chroniques et sur la manière dont on les traite aux sources de l'Aquitaine*, Th. Bordeu associe à sa gloire son père Antoine Bordeu, et son frère Antoine Bordeu, en plaçant leurs noms réunis en tête de son livre.

Ce premier volume de recherches, auquel devait en succéder un second, si la mort ne l'eût pas surpris au milieu de sa carrière, n'est point un traité sur les eaux minérales; il parle à peine de la manière d'employer les eaux. Ce ne sont, à proprement parler, que les nombreuses observations de guérisons opérées sous ses yeux par les eaux sulfureuses, et desquelles il a su tirer des dissertations physiologiques et pathologiques qui ont changé la face de la médecine en détruisant les hypothèses des mécaniciens et des chimistes, et qui ont fondé une nouvelle ère à la médecine, en lui donnant pour base l'observation des phénomènes de la vie.

LEMONNIER. Mémoire de l'Académie des sciences, décembre 1747.

*Examen de quelques fontaines minérales de la France et particulièrement de celles de Barèges.*

Ce mémoire consiste principalement en expériences faites sur la perte que le corps éprouve par la transpiration pendant le bain ou d'absorption de l'eau. Il a constaté au Pic du Midi l'observation de Farenheith, que la pesanteur de l'air influe sensiblement sur le

degré de chaleur auquel l'eau entre en ébullition, mais qu'elle ne change en aucune manière le point de congélation des liquides ni le terme de la chaleur auquel le plomb se solidifie.

SECONDAT. *Mémoire sur les eaux minérales de Barèges, lu à l'Académie de Bordeaux en 1747.*

Ce ne sont que des observations physiques et chimiques que permettaient de faire les connaissances de l'époque, c'est-à-dire d'aucune valeur.

LEBAIG. In-8°, Amsterdam 1750.

*Parallèle des eaux Bonnes, des eaux Chaudes, des eaux de Caunteretz et de celles de Barèges.*

Je n'ai pu me procurer cet ouvrage dont je ne connais que le titre.

THIERY, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, 1760, journal de médecine.

Relation d'un voyage fait à Barèges, Caunteretz et Bagnères à la fin de l'année 1752. Note entièrement chimique, mais dans laquelle on reconnaît un observateur attentif. Il avait remarqué que la quantité de glaires augmente dans les mêmes proportions que le

degré de chaleur des eaux diminue; il regarde les eaux de Bagnères comme très propres à préparer les malades à faire usage de celles de Barèges. Il rapporte quelques observations assez curieuses sur l'effet de ces dernières eaux.

En 1760 et 1769, parut sans nom d'auteur, un *Précis d'observations sur les eaux de Barèges et autres eaux minérales du Bigorre*. C'est un extrait de divers ouvrages périodiques au sujet de ces eaux. L'avis des éditeurs de 1769 est remarquable par la manière dont il fait justice des prétentions exagérées des eaux de Bagnères. Je transcris ses propres expressions : « Malgré les avis réunis des magistrats, des médecins et de la plupart des habitants sages de Bagnères, le projet d'assimiler les eaux de Bagnères à celles de Barèges germe encore dans quelques têtes. Est-ce un délire? Est-ce un dessein de tromper les hommes, d'en imposer à la face des voyageurs qui ont pu juger cette querelle? Je l'ignore.... On essaiera de vous prouver que Bagnères compte dans son enceinte des sources analogues à celles de Barèges et de Cauteretz, aux eaux Bonnes et à celles de Luchon.... Cette eau est aussi différente de celle de Barèges et des autres eaux

sulfureuses, que l'eau l'est du vin ou le cidre l'est de l'huile. »

En 1760, un Mémoire de Campardon, sur les eaux minérales de Bagnères de Luchon, donna lieu à une *Comparaison de ces eaux avec celles de Barèges et de Caunteretz*, par M. Roux. Je citerai assez souvent son opinion quand je traiterai de l'action des principales eaux des Pyrénées dans les diverses affections de l'économie.

CASTELBERT. *Bordeaux*, 1762.

*Des vertus des eaux de Barèges, Caunteretz, Bagnères.*

Ce petit ouvrage renferme un parallèle assez bon de ces différentes eaux.

CAMP MARTIN. Observations faites sur les eaux minérales et thermales de Barèges, le 17 juin 1769.

MONTAUX. Manuscrit, 1770.

*Analyse des eaux de Barèges.* C'est la première analyse vraiment chimique qui ait été faite de ces eaux ; elle sera citée à son lieu.

LOMET. *Paris*, in-8°, an III de la République.

*Mémoire comprenant la recherche des moyens les plus propres à recueillir et à conserver les eaux minérales, et la description des monuments à élever pour utiliser les eaux salutaires à la guérison des blessures des défenseurs de la République.*

Cet ouvrage, écrit sous l'inspiration des vertus républicaines, renferme des considérations de la plus haute portée sur les améliorations possibles des établissements thermaux, et particulièrement de celui de Barèges; c'est un ouvrage profond et que les administrateurs ne sauraient trop méditer.

POUMIER, l'un des inspecteurs-médecins des eaux minérales de l'Empire; *Paris*, 1813.

*Analyses et propriétés médicales des eaux thermales de Barèges, St-Sauveur, Cauteretz, Bagnères de Luchon, Bagnères-Adour, la Bassère et Cap-Vert, Bonnes, Chaudes, et Cambo, etc.*

Cet ouvrage, entièrement chimique, est bien au-dessous des connaissances de l'époque à laquelle il fut publié; ce n'est pour ainsi dire que la réminiscence de

quelques essais faits par l'auteur en 1772 et 1773, accommodés au langage chimique de l'époque à laquelle il parut. Ce n'est que de cette manière que l'on peut expliquer les nombreuses erreurs dont cet ouvrage est rempli; je n'ai jamais vu, comme il le prétend, que l'on soit obligé de laisser refroidir l'eau pour la boire; au contraire, bue ainsi, elle devient désagréable au goût et d'une digestion beaucoup moins facile que lorsqu'elle sort de la source.

M. LONCHAMP, en 1822, 23 et 30, a inséré, dans les Annales de chimie et de physique, et publié dans l'Annuaire des eaux thermales, plusieurs Mémoires sur le dégagement du gaz azote au sein des eaux minérales, sur l'état dans lequel l'alcali se trouve dans les eaux de Barèges, et une analyse de ces eaux dont nous parlerons en traitant ce sujet,

Le dernier ouvrage dont il nous reste à parler est un mémoire de M. GASC, publié dans le Recueil de médecine et de chirurgie militaires, ayant pour titre : *Nouvelles Observations sur les propriétés des eaux minérales naturelles de Barèges*, renfermant les faits observés par lui pendant l'année 1827. La précision

qui règne dans ses observations, les conséquences qu'il sait en tirer rappellent le genre de Bordeu, et promettaient un grand observateur de plus à Barèges s'il fût resté attaché à cet Établissement.

# ESSAI

SUR

## LES EAUX DE BAREGES

---

### MOTIFS DE CET OUVRAGE.

Écrire sur Barèges, c'est traiter un sujet que l'on croit bien connu : on va à Barèges des quatre parties du Monde, tout le monde en parle, et cependant personne ne connaît Barèges. Les malades qui vont y chercher la santé, les médecins qui les dirigent sur ces eaux, sont aussi peu éclairés à cet égard les uns que les autres \*, et arrivés à ces

\* Croira-t-on, quand on connaîtra Barèges, que le médecin le plus érudit qui ait écrit sur les eaux thermales, ait pu, en 1827, insérer dans son ouvrage l'article suivant :

« Depuis fort long-temps on remarque à Barèges trois

sources mêmes, la méfiance de leurs administrateurs ne laisse que difficilement percer l'obscurité qui règne sur leurs propriétés. Barèges est semblable à une divinité bienfaisante refusant rarement ses faveurs à ceux qui y ont recours, mais dont personne n'a encore osé soulever le voile : ses ministres, les dispensateurs de ses bienfaits, les Bordeu, les Borgela, les Dacieu, y ont acquis une gloire immortelle. Ils ne sont plus, et avec

» *sources principales* que l'on a désignées d'après la  
 » plus ou moins grande intensité de leur chaleur :

- » 1° La plus abondante se nomme la *source chaude*;
- » 2° celle qui lui est inférieure est nommée la *tempérée*;
- » 3° enfin, la moins copieuse et la moins élevée en  
 » température, est nommée la *source tiède*.

» *Il y a en outre cinq bains situés au bas de*  
 » *Barèges :*

- » 1° Le bain de l'entrée, 2° le grand bain ou bain  
 » royal, 3° le bain du fond, 4° le bain Polard, 5° le bain  
 » de la Chapelle ou de la Grotte. »

(Alibert, *Précis des eaux minérales*, pag. 397.)

Après cette note, je n'ai pas besoin d'ajouter que l'on envoie chaque jour à Barèges des malades prendre des bains de vapeur qui n'existent pas, des douches qui ne méritent pas ce nom, et pour des affections auxquelles ces eaux sont plus nuisibles qu'utiles.

eux est tombée dans l'oubli l'histoire immense des faits passés ; avec eux se sont perdus les fruits d'une longue expérience : le temple ne renferme point les tables sacrées qui , dans les temps antiques, en eussent décoré l'enceinte , et le journal de ces savants \* a été détruit ou perdu par leurs successeurs, comme s'ils eussent craint d'être accablés par une charge au-dessus de leurs forces , s'ils avaient été forcés de continuer ce beau travail.

\* Le journal de Barèges, dit Bordeu , peut être regardé comme l'ouvrage d'un siècle entier d'observations et de discussions suivies sans interruption : de ses trois auteurs , l'un a travaillé à l'emploi des eaux plus de cinquante ans ; l'autre n'a pas cessé de s'en occuper pendant trente, et le troisième les administre depuis vingt. Ce travail a fourni une collection de plus de deux mille observations principales, et l'histoire de tout ce qui s'est passé à ces eaux pendant tout ce temps.

On a laissé perdre ce travail ; mais une partie de ses résultats est consignée dans l'immortel ouvrage de Bordeu sur les maladies chroniques. Depuis cette époque, disait M. Gasc, en 1829, la science a fait peu d'acquisitions nouvelles sur cet objet. Malheureusement aucun des médecins qui ont été à la tête de cet établissement, n'a rien écrit qui ait pu contribuer au progrès de la science.

C'est ainsi qu'arrivant à Barèges en 1830, sans guide pour me diriger, sans observations sur lesquelles m'appuyer, j'ai été obligé de démêler, au milieu d'usages grossiers qui ne se sont perpétués que par l'ignorance et la barbarie, ceux qui pouvaient être le fruit de l'expérience; j'ai mis tous mes soins à rassembler des observations que ma position à la tête de l'hôpital thermal de ce lieu me mettait, plus que tout autre, à même de réunir; enfin, initié par le temps, j'ai jugé indigne de la gloire de Barèges cette obscurité dans laquelle il est enyloppé. Aujourd'hui j'ose renouer la chaîne des expériences interrompues depuis les Bordeu, montrer au grand jour la divinité, et porter une main hardie pour soutenir son temple s'écrasant de toutes parts sous les coups des Vandales : n'est-il pas en effet permis de traiter ainsi des administrateurs aveugles ou insoucians, des fermiers barbares et avides, et des inspecteurs sans énergie, qui semblent s'être réunis pour renverser un établissement dont le nom seul est un éloge, puisqu'il rappelle les guérisons sans nombre dont ces eaux ont rempli l'univers.

Avant d'entrer en matière, je crois devoir faire deux observations pour que l'on ne soit pas trompé en venant à Barèges, et en lisant cet ouvrage.

On peut envisager les eaux minérales sous deux points de vue différents : comme lieux de distractions, d'agrémens où l'on va chercher un délassement à ses travaux et l'oubli de ses peines ; la seconde manière de les considérer est essentiellement médicale ou plutôt médicamenteuse, car la première est médicale aussi. Que ceux qui ne vont aux eaux que dans le premier but, s'éloignent de Barèges ; assez d'autres lieux leur offriront des distractions et des plaisirs qu'ils ne trouveraient que difficilement dans un séjour où l'on ne voit que les misères humaines sous tous les aspects, la nature dans un état de bouleversement qui approche du cahos, et la civilisation arriérée de plusieurs siècles. Ce n'est qu'aux personnes dont les infirmités réclament l'action puissante de ces eaux, que je conseille de remonter les rives arides du Bassan. Pour elles nos montagnes décharnées, les privations qu'il faut savoir s'imposer à Barèges ne doivent point être un sujet d'effroi : la tristesse du séjour disparaîtra devant les avantages qu'elles auront éprouvés, et peut-être finiront-elles, comme tant d'autres, par trouver que Barèges a son côté agréable.

L'ouvrage que je publie aujourd'hui est essentiellement médical, aride pour tout autre que pour les malades, qui y trouveront d'utiles

conseils et des observations consciencieuses pour le médecin qui pourra embrasser d'un coup d'œil les résultats de plusieurs années d'observations, et pour l'administration qui verra les ressources que l'on pourrait tirer de ces eaux, si elles étaient dirigées d'après les principes que je vais tâcher de développer.

#### APERÇU HISTORIQUE SUR LA VALLÉE DE BARÈGES.

LES eaux de Barèges sont placées dans une vallée dont elles ont pris le nom. L'histoire de la découverte de ces eaux, les moyens à employer pour leur conservation et leur amélioration, rendent indispensable un aperçu rapide sur cette vallée et sur les effets qui résultent des droits de propriété qu'elle a conservés sur ces eaux.

Bien long-temps avant leur découverte, le nom de Barèges \* servait à désigner une petite répu-

\* On fait venir le nom de Barèges, Baretge, comme on le prononce dans le pays, *Baredgina Vallis* des anciennes chartes, d'un mot celtique *Baste* ou *Batte*, qui signifie lieu caché, enfoncement. M. Pasumot le fait dériver du chaldéen *Barat*, signifiant campagne inculte

blique étendue, le long des rives du Gave, depuis Gavarnie jusqu'au pont de Villelongue près de Pierrefite, et possédant toutes les vallées secondaires qui en forment les ramifications\*.

ou désert. Il vaudrait mieux lui donner pour origine le mot Bath, Bat, Batte, Bad, employé pour désigner des eaux médicinales, si le langage même des habitants ne nous offrait de quoi satisfaire plus sûrement la manie des étymologistes.

\* La vallée de Barèges contenait dix-sept paroisses, dont Lus était le chef-lieu et dont le magistrat prenait le titre de premier consul. Ces dix-sept paroisses étaient divisées en quatre vics ou cantons, de la manière suivante :

1° Vic du Plan,

Lus.

Esquieze.

Villenave.

Sère.

Visos.

La moitié d'Estère.

2° Vic de Bat,

Saligos.

Chèze (a)

Viscos.

3° Vic de D'arrelaigue,

Sassis.

Sagos.

Grust.

Le nom de Barèges est tellement inhérent à la vallée entière, que l'on voit encore beaucoup de ses habitants désigner les eaux de Barèges par le nom du canton dans lequel elles sont situées, et dire les bains de La-Batte-Sus.

L'histoire de ce petit État se perd dans les premiers siècles de notre ère ; il jouissait, à une époque très reculée, de prérogatives particulières, et, quoique sous la dépendance des vicomtes du Lave-

4° Vic de La-Batte-Sus,    Viala.  
    Belpouey.  
    Sertz.  
    Vic.  
    Saint-Martin (*b*).  
    L'autre moitié d'Estère.

Dans ces paroisses n'étaient pas comptés les villages de Gèdres et de Gavarnie qui faisaient partie de Lus, ni le bourg des bains qui n'était annexé à aucune paroisse. Aujourd'hui ce bourg dépend de la commune de Belpouey. Gavarnie et Gèdres n'ont pas cessé d'être compris dans la commune de Lus, et sont administrés par des adjoints qui y sont délégués.

(*a. b.*) Le 10 février 1601, les villages de Chère et de Saint-Martin furent eulevés par les eaux du Bastan. Saint-Martin a été remplacé par le village de Vielle, depuis cette époque.

dan \*, il s'administrait par des élus du peuple, qui en outre se réservaient le droit d'approuver ou de rejeter les lois faites par leurs représentants. On trouve la preuve de cet usage dans leur droit écrit, rédigé en 1760 par une assemblée où se trouvaient réunis les consuls des dix-sept communautés composant la vallée, à l'effet de remplacer la perte des livres coutumiers établis plus de quatre siècles auparavant ; laquelle délibération fut approuvée par les habitants de chaque communauté.

Quelques-unes de ces coutumes ont traversé les siècles sans éprouver d'altération. Il en est d'assez particulières au pays pour mériter une place dans l'histoire de Barèges; celle, par exemple, qui établit pour héritier de la maison le premier né, sans distinction de sexe \*\*. Une seconde coutume dépen-

\* Les premiers seigneurs connus de cette maison, sont Anermans et Ancits, vivant vers 945, et mentionnés avec le titre de vicomtes dans une charte de l'abbaye de Saint-Savin. Le dernier vicomte, Raymond Garcia, céda cette vallée en 1272 à Asquiva ou plutôt Assisva de Chabanne, comte de Bigorre.

\*\* Le premier né du mariage, soit mâle soit femelle, est héritier de toutes sortes de biens, de quelque nature qu'ils soient, de souche ou avitiens, c'est-à-dire sans au-

dante de la première était et *est encore*, de marier la fille, que son droit de première née rend héritière, avec un cadet d'une autre famille qui, ainsi que les enfants provenant de ce mariage, prennent le nom de la femme et de la maison dans laquelle ils entrent. Aujourd'hui même que le code civil a détruit cette prérogative du hasard, ils ne manquent jamais de donner à l'aîné ou l'aînée la maison de ses ancêtres et la portion dont la loi leur permet de disposer ; et il existe encore une expression pour désigner celui qui dans une maison est appelé par sa naissance à jouir de ce droit.

Cette vallée possédait au douzième siècle quelques établissements religieux et militaires.

Le castel de Sainte-Marie et sa chapelle, prieuré régulier à la nomination des bénédictins du monastère de Saint-Savin, ainsi que la chapelle de Saint-Pierre.

Les templiers avaient à Gavarnie \* une com-

cune différence possédés par les père et mère, aïeul ou aïeule ou autres en lignes supérieures ou ascendantes.

( *Coutumes de Barèges*, art. 1. )

\* On conserve dans l'église de Gavarnie sept crânes que l'on dit être ceux des templiers qui furent exécutés

manderie de laquelle dépendait l'église de Lus, la chapelle de Saint-Justin \* et la tour de l'Échelle \*\*.

Malgré ces traces remarquables de civilisation, il n'est nullement question, à cette époque, des eaux de Barèges et de Saint-Sauveur.

Les États-généraux avaient fait de la vallée de Barèges le district du Gave; actuellement elle forme le canton de Lus, dépendant de l'arrondissement d'Argèles et du département des Hautes-Pyrénées.

après le jugement prononcé contre eux le 26 mai 1311. Mais ce qui rend ces restes peu authentiques, c'est que :

1° Dans toute la Bigorre, il n'y eut que six templiers arrêtés, et que quatre seulement purent être condamnés pour ne pas avoir fait les aveux exigés, ou pour les avoir rétractés plus tard.

2° Qu'ils ne furent pas exécutés à Gavarnie.

Enfin, que ceux qui subirent le dernier supplice, furent brûlés et non décapités.

\* Cette chapelle n'a été détruite que dans le dix-septième siècle. La cloche sur laquelle se lit l'inscription à *sancte Justine*, a été transportée à cette époque à Barèges où, quoique cassée, elle sert à appeler, comme autrefois, les fidèles à la prière.

\*\* Cette tour servait à défendre la route de Gavarnie; les voyageurs étaient obligés de la traverser et de monter une échelle pour gagner la route de l'autre côté.

## DÉCOUVERTE DES EAUX.

Aujourd'hui le bourg des bains absorbe presque à lui seul le nom de Barèges. Cet établissement est tout-à-fait moderne ; aucun monument, aucun acte historique ne fait remonter son illustration plus haut que le seizième siècle \* ;

\* Les ruines de quelques cellules voûtées qui se trouvent à une petite distance au-dessous de Barèges, ont fait croire à un ancien établissement de bains dans ce lieu ; le nom de Vieux-Barèges qu'on leur a donné a favorisé cette croyance ; bientôt les étrangers ont vu dans ces ruines les bains de César, et cette sottise a été imprimée à la suite de tant d'autres.

Une autre légende mal écrite, donnée il y a quelques années comme une traduction de l'espagnol, accorde à ces ruines une origine moins ancienne, mais plus poétique : elle attribue leur fondation à un guerrier revenu blessé de la Terre-Sainte, et guéri par les eaux de cette source, dont un vieil ermite possédait le secret.

Nous sommes fâché de détruire des illusions qui plaisent au cœur ; mais nous sommes forcé d'avouer que ces deux versions sont aussi fausses l'une que l'autre. Ces ruines sont les débris d'un établissement qui ne remonte

et tandis que la renommée amenait une foule empressée à Bagnères, tandis que le luxe des patriens y élevait de somptueux monuments aux Dieux du plaisir et de la santé, Barèges, ignoré à quelques lieues de là, attendait que le hasard fit découvrir les qualités remarquables de ses eaux.

La tradition rapporte qu'une brebis sortant tous les jours de sa bergerie se frayait un chemin à travers les neiges; on la suivit et la source chaude fut découverte. Cette histoire ressemble à celle de toutes les eaux : il faut en tenir compte, parce qu'elle fait honneur à la modestie des hommes. La nature de ces lieux, leur entier abandon lorsque les neiges couvrent ces montagnes, empêchent toute supposition semblable. Disons tout simplement qu'une source d'eau chaude d'où s'élevaient des vapeurs sulfureuses, dans des lieux fréquentés pendant l'été par des bergers, devait bientôt frapper leur attention; ajoutons, qu'il est très probable que les troupeaux très avides de ces eaux ont suffi pour en indiquer le chemin ou du moins

pas à soixante ans, et qui n'a jamais été terminé, parce que les travaux qui ont été faits pour trouver la source chaude, n'ont jamais été poussés assez loin pour donner des résultats satisfaisants.

pour en faire soupçonner les qualités bienfaisantes. Quelques guérisons parmi ces bergers que l'hiver ramenait dans la vallée, auront complété leur découverte : il n'y aura plus de surprenant que la lenteur avec laquelle la réputation de ces eaux s'est propagée hors des limites de ce petit territoire ; mais on cessera de s'en étonner quand on réfléchira à leur petite quantité, comparativement à celles de Bagnères, Cauterets et Luchon, à leur situation topographique isolée par l'immense barrière des montagnes, ne communiquant avec le reste de la Bigorre que par une gorge étroite et un sentier suspendu sur les rives du Gave. Une seconde cause non moins réelle tient au caractère national des habitants de ce canton, à leur esprit éminemment porté à s'isoler de leurs voisins avec lesquels leur histoire nous les montre en lutte perpétuelle. Ce caractère et cette nationalité se sont conservés jusqu'à ce jour, et font encore de cette peuplade une exception, consacrée par le nom de Toys, qui distingue ses habitants des autres montagnards des Pyrénées. Il fallait un miracle pour porter la renommée des eaux de Barèges au-delà des monts.

La flatterie adulatrice des grands et de leurs faiblesses a fait honneur de leur découverte à

madame de Maintenon, et dater leur célébrité de la guérison du duc du Maine; mais il est certain qu'elles étaient connues et déjà fréquentées plus de cent ans avant cette époque.

En 1550, on se baignait dans un bassin en pierres brutes, du fond duquel surgissaient les sources thermales. Ce bassin occupait l'emplacement du chauffoir actuel; un hangard le couvrait, et deux cabanes placées, l'une sur le penchant de la colline, l'autre sur les bords du Gave formaient des ressources suffisantes aux montagnards qui venaient s'y baigner. En 1630, on construisit un grand et un petit bain : ces eaux étaient déjà assez fréquentées vers le milieu de ce siècle. Scarron lui-même, assez long-temps avant son mariage avec mademoiselle d'Aubigné, avait fait usage de ces eaux, et comptait y retourner quand il fut obligé de partir pour l'Amérique \*. L'arrivée de madame de Maintenon, du duc du Maine, de madame de Ventadour, de Fagon et d'un grand nombre de per-

\* Il écrivait à cette époque à M. Sarrazin : je passerais à Bordeaux tout exprès pour la voir (M<sup>elle</sup> Viger), si j'allais le printemps qui vient à Barèges, comme j'en avais le dessein ; mais mon chien de destin m'emmène dans un mois aux Indes Occidentales.

sonnes de la cour eut assez d'influence sur l'accroissement de Barèges, pour que nous nous arrêtions un instant à cette date qui est réellement son époque historique. Ce fait eut lieu dans l'été de 1676.

Le fils chéri de Louis XIV et de madame de Montespan grandissait et était charmant, mais il boitait; des convulsions violentes survenues à l'époque de la dentition avaient occasioné la rétraction de sa jambe droite. On avait inutilement épuisé toutes les ressources de l'art : on l'avait conduit sans succès à Anvers en 1674; on lui avait allongé mécaniquement la jambe, mais sans la fortifier; il était plus boiteux que jamais. Madame de Maintenon était à Bagnères avec son élève, sans voir sa position s'améliorer. Fagon, médecin de Louis XIV et intendant du jardin des Plantes, les accompagnait. Son amour pour la botanique l'avait conduit à Liéris, au pic du midi, à Aigue-cluse \*; il avait franchi la barrière qui sépare la vallée de Bagnères

\* Plus tard il visita la Casau d'Estiba de Lus, les environs de Barèges et de Gèdre; il recueillit plusieurs plantes nouvelles et en consigna la découverte dans un mémoire que son protégé, le savant Tournefort, a inséré dans sa topographie botanique.

de celle de Barèges; il raconta à l'illustre gouvernante les cures merveilleuses que l'on attribuait à des eaux situées de ce côté, et peu de temps après, un ordre du roi abaissa le Tourmalet devant le royal enfant et ouvrit une communication entre les deux vallées. L'attente de madame de Maintenon ne fut point trompée, et après des accidents sans nombre, des peines infinies, son élève obtint une guérison que l'on n'osait plus espérer\*; aussi rien ne fut plus agréable à Louis XIV que la surprise qu'il éprouva quand il vit entrer dans sa chambre le duc du Maine marchant, et mené seulement par la main de madame de Maintenon.

Le roi ordonna la construction d'un nouveau bain que l'on appela le bain du Maine ou le bain neuf; la réputation de Barèges s'étendit rapidement, et la mode y attira de toutes parts une foule que le propre mérite de ses eaux y fixa plus tard. Les étrangers même rivalisèrent avec les Français; et en 1702, la princesse des Ursins y avait presque une cour.

\* C'est dans la maison Marquette, l'une des plus anciennes du pays, que la veuve de Scarron passait son temps à donner des soins à son élève, à filer et à écrire au roi ces lettres qui préparèrent son élévation.

Les eaux de Barèges ne fixèrent cependant l'attention du gouvernement qu'en 1722. Ce fut alors que fut entreprise la route de Pierrefitte à Luz. L'idée en fut suggérée à M. de Pomery, commissaire des généralités, par M. Bernard d'Estrade, assesseur de cette vallée \*. Ce projet éprouva beaucoup de difficultés de la part des habitants ; et les Pyrénées n'auraient pas encore un chemin que l'on pût citer, si l'administration, à la tête de laquelle se trouvait M. de la Beaume, ne fût venue à leur secours malgré eux. Ce prodige de l'art ne fut porté à sa perfection qu'en 1746, par l'ingénieur Polard, sous la direction active de M. Antoine Maigret d'Étigny, intendant de Gascogne \*\*.

Louis XV fit construire un bâtiment souterrain renfermant les sources, qui étaient ensuite distribuées en bains séparés.

Ce bâtiment consistait en *trois chambres de bains placées sur la même ligne, et une quatrième for-*

\* L'un des aïeux du digne abbé d'Estrade, aumônier de Barèges, dans lequel on aime à voir revivre le nom et les sentiments d'un des bienfaiteurs de ce pays.

\*\* On voit la statue de cet administrateur à l'entrée de la promenade de la ville d'Auch, capitale de cette province.

mant avec les autres une espèce d'aile, la situation des sources ayant guidé pour la construction de ces bains.

*La source la plus chaude* surgissait de la chambre du milieu, nommée le grand bain, avec une telle abondance, qu'elle fournissait de l'eau à deux chambres voisines où elle arrivait après avoir perdu un peu de sa chaleur et de son activité.

Deux autres sources à peu près à la température du sang, coulaient dans chacune de ces deux chambres, et étaient nommées le bain des délices à cause de leur température agréable.

*La quatrième source*, d'une découverte plus récente, était dans l'aile de ce bâtiment, et tenait le milieu pour la température entre les deux premières.

Toutes ces eaux furent aménagées de manière à fournir à six baignoires, qui laissaient écouler par une soupape inférieure une quantité d'eau proportionnelle à celle qui arrivait; ce qui joignait au plaisir de se baigner dans une eau pure, l'influence salutaire qu'elle produisait sur le corps.

Ces eaux étaient de là recueillies dans un large bain destiné aux chevaux qui la boivent avec plaisir, et qui y trouvaient un remède assuré contre un grand nombre de leurs maladies.

A cette époque, les douches étaient reçues dans chaque bain, comme il serait à-désirer que cela se pratiquât aujourd'hui.

En 1745, le rapport d'une commission chargée d'apprécier le mérite des différentes eaux thermales des Pyrénées décida le gouvernement à établir un hôpital à Barèges. Antoine Bordeu fut un des premiers médecins de cet établissement, que son Théophile rendit encore plus célèbre.

Gensy, fontainier de Bayonne, recueillit en 1775 une nouvelle source qui alimenta deux baignoires auxquelles son nom est resté attaché\*.

En 1785, le pavillon fut élevé et voué aux défenseurs de la patrie. Cette augmentation de l'hôpital militaire fut faite aux frais des états de Bigorre.

Depuis cette époque, Barèges s'agrandit à vue d'œil. En 1788, il y avait déjà cinquante-trois maisons, le double de celles qui existaient cinquante ans auparavant\*\*.

\* Ces baignoires existent encore sous le pavillon, derrière le bureau du régisseur.

\*\* Toutes ces maisons étaient placées au-dessus des bains, protégées du côté du midi par le bois du roi et la digue de Louvois ou de la Magdelaine, et garanties des éruptions du Bastan par celle que Colbert fit commen-

Sous la république, Lomet publia un mémoire sur les travaux à exécuter pour élever un monument thermal *digne de la France régénérée* : mais ce projet était trop grand et trop utile pour être exécuté.

Plus tard, les débris de l'empire vinrent y chercher un soulagement à d'honorables blessures et à d'illustres infortunes.

Les nations étrangères y envoient des malades réputés incurables qui ne font cependant pas inutilement le voyage de Barèges. Parmi eux, je dois citer le général anglais Crawford \*, que la vallée compte au nombre de ses bienfaiteurs.

En 1809, on reprit tous ces travaux sur un cer. C'est l'ancien ou le haut Barèges. Depuis ce temps, les maisons ont gagné peu à peu les parties inférieures qu'elles ont disputées à l'avalanche, et se sont multipliées pour loger tous les malades.

\* Attiré par la renommée de ces eaux, plus que par l'espérance de voir guérir une carie des os du crâne qui menaçait de laisser à découvert une partie du cerveau, il fit usage de ces eaux. Une première année améliora sa position, une seconde et une troisième déterminèrent un état si satisfaisant, que sa reconnaissance dota cet établissement d'une rente de 1200 fr. Cette rente, instituée en faveur des pauvres, n'a cessé d'être payée qu'à la mort de sa veuve, en 1831.

nouveau plan, et l'on construisit les bains du fond tels qu'ils sont actuellement. La galerie où se trouvent les bains Polard ne fut élevée qu'en 1818; et la seconde galerie ne reçut sa nouvelle destination qu'en 1830.

#### ÉTAT ACTUEL DE BARÈGES.

Barèges n'est ni ville ni même village; c'est une rue dont les soixante maisons ont été forcées de s'allonger sur deux files, pressées qu'elles sont, d'un côté par le Bastan, gave impétueux qu'il serait dangereux de vouloir forcer, et de l'autre, par une montagne trop escarpée pour que l'on puisse songer à y élever quelques constructions. Ces maisons laissent entre elles quelques intervalles qui ne sont point bâtis; ce sont des points que l'avalanche frappe le plus habituellement et sur lesquels grand nombre de tentatives ont prouvé qu'il était impossible d'asseoir un édifice durable. Pendant le temps des eaux, ces intervalles sont remplis par des baraques en bois dont on enlève les matériaux aux approches de la mauvaise saison.

Ces maisons appartiennent à différents propriétaires qui ne les habitent que pour les louer. Avant l'hiver, on démonte toutes les parties sujettes à se

détériorer, les croisées, les meubles; on transporte à Luz, à Betpouey, ou dans quelques autres villages voisins les matelas, le linge, et l'on réunit dans la pièce la plus sûre de la maison les objets les moins susceptibles d'être endommagés. Après cela, les portes, les fenêtres, les ouvertures de cheminées sont fermées hermétiquement, et Barèges est abandonné à des gardiens qui y bravent l'hiver avec quelques sacs de maïs et quelques fagots de bois qu'ils épargnent encore en passant une partie de leurs journées dans les piscines, que l'eau thermale entretient toujours à une température agréable. A cette époque, Barèges, aux deux tiers caché sous les neiges, ressemble à ces animaux dormeurs qui s'engourdissent avec l'hiver et attendent le retour du printemps pour sortir de leur léthargie, plus vivants que jamais. Alors, les maisons se rouvrent, on répare les dégradations que l'hiver peut avoir occasionées, les ameublements sont nettoyés et remis en place, et tout se dispose pour recevoir les étrangers qui arrivent peu à peu en juin, s'y entassent outre mesure pendant les mois de juillet et d'août, pour en repartir encore plus vite à la fin de ce mois et dans les premiers jours de septembre.

Cette population mobile de Barèges peut être

portée, année commune, à 1,200 étrangers, distribués à peu près de la manière suivante :

300 familles formant, avec	
leurs domestiques,	580 personnes.
50 étrangers à la France,	
avec leurs domestiques,	65
Étrangers au département, fai-	
sant usage gratuit des eaux,	80
Pauvres du département,	50
Officiers supérieurs,	25
Officiers,	100
Soldats,	300
	<hr/>
	1,200

Qui restent, terme moyen, 45 jours à Barèges.

#### TOPOGRAPHIE PHYSIQUE.

La gorge, je dirai presque le ravin dans lequel Barèges est bâti, s'étend depuis la vallée qui suit le gave de Pau dont elle est une ramification, jusqu'au Tourmalet, col élevé par lequel elle communique avec la vallée de l'Adour. Sa longueur entière est à peu près de trois lieues et demie.

Elle est située au 42° 51" de latitude, et à 2° 17" de longitude occidentale; à 1,280 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est dans les Pyrè-

nées le point le plus élevé renfermant des eaux thermales.

Sa direction est de l'ouest-sud-ouest, à l'est-nord-est, c'est-à-dire, à peu près la même que celle de la grande chaîne des Pyrénées. Elle est creusée dans les couches qui séparent les roches granitiques de celles où l'argile et le calcaire commencent à dominer. La nature de ces terrains explique la facilité avec laquelle elle a dû se creuser au milieu d'eux.

Le sol de Barèges est appuyé en partie sur les rochers qui constituent la base des montagnes environnantes, et en partie formé par leur atterrissement et par des terrains d'alluvion, qui ne présentent que peu de stabilité.

Ces rochers se composent de bandes perpendiculaires de schiste argileux remplacé souvent par l'entracite ferrugineux, et souvent mélangé avec le fer à l'état d'oxide ou de sulfure. Ces bandes sont appuyées contre un calcaire magnésien talqueux dont un banc a été exploité il y a quelques années; elles se dirigent toutes parallèlement en suivant la direction de la vallée, d'abord sur la rive gauche du Gave, puis après l'avoir traversé au-dessus du pont de Souarès, elles vont se perdre dans la base du mont Saint-Justin. C'est dans cette direction que l'on a trouvé toutes les sources thermales que

l'on connaît à Barèges ou dans les environs. Je note cette disposition, parce qu'il me paraît certain que c'est en coulant entre ces couches, que les eaux minérales viennent paraître à la surface de la terre après avoir suivi un certain temps leur direction.

Les atterrissements qui forment le reste du sol sont composés de débris schisteux, argileux, calcaires, mélangés d'un grand nombre de trapps, de macles, de granits, de quarts et d'ophites, confusément entassés, arrondis par le temps et par les forces qui les ont apportés.

#### DU BASTAN.

On nomme ainsi le gave \* qui traverse la vallée dont nous venons de parler à laquelle il a

\* Dans les Pyrénées, on distingue par un nom générique tous les différents torrents destinés à se réunir avant leur sortie des montagnes; ainsi, tout ce qui forme le gave de Pau, le Bastan, le torrent de Gavarnie, celui de Cauterets, etc., est gave comme lui; gave en langue basque signifie *cau*: il en est de même de l'*Adour*, de la *Neste*, qui sont les noms génériques de toutes les rivières de la vallée d'Aure et du pays des quatre Vallées.

donné son nom. Il prend naissance au Tourmalet et arrive à Barèges après avoir reçu les eaux des lacs d'Oncet et d'Escoubous, celles qui arrivent du Neouvielle par le Liens, et celles du lac Gran par le Rioumajou. Il coule avec une force qui est en raison directe d'une pente de 0,088 centimètres par mètre, et d'une rapidité acquise dans un cours d'une lieue et demie. \*

La nature du terrain sur lequel il roule ses eaux est très mobile, offrant peu de stabilité, et qui expose Barèges à deux effets très différents quoiqu'ils proviennent d'une même cause : une accumulation de matériaux qui tendent de plus en plus à élever le sol, ou la destruction de ce même sol lorsque ce torrent rendu plus violent par quelque obstacle, se fraie une nouvelle route à travers des débris qu'il avait accumulés \*\*.

\* De l'église de Luz, à la porte des bains, on compte 531 mètres de pente sur une longueur horizontale de 6,287 mètres, ce qui donne 0,084 par mètre. La pente de Barèges au Tourmalet est de 867 sur 5,400 mètres, ou à peu près un décimètre et demi.

\*\* Barèges manqua d'être détruit le 4 juin 1760; une énorme quantité de neiges ayant brisé tout-à-coup les glaces du lac d'Oncet qui la supportait, fit déborder les

Les sources thermales se trouvent ainsi exposées à être ensevelies et perdues au milieu de ces débris, comme cela est déjà arrivé pour quelques-unes; ou à couler au milieu du lit même du Bastan, comme celle qui se trouve au pont de Souarès. Elles n'échapperont pas à ces deux causes de destruction, si une administration éclairée n'exécute promptement des travaux qui seuls peuvent retarder cette

eaux en si grande quantité, que le Bastan en fut tout-à-coup grossi outre mesure; c'était pendant la nuit, et son cours offrit un spectacle qui répandit la terreur dans tous les esprits. Les masses de granit qu'il roulait, produisaient, sous l'eau, en s'entrechoquant, un bruit semblable au tonnerre, et accompagné d'éclairs perpétuels; c'était, dit M. Delaurière, alors commandant de place à Barèges et témoin de ce spectacle, *c'était un fleuve de phosphore allumé au milieu d'une eau écumante et qui tonnait de fureur*. Il y eut dix-sept maisons renversées, malgré tous les soins qu'on put y apporter. 1828 a vu se renouveler un semblable spectacle: la maison de M. Gradet à peine achevée fut renversée de fond en comble et disparut entièrement dans l'espace de quelques minutes.

L'année dernière, on ne vit pas sans frayeur le cours du Bastan augmenter tout-à-coup, et la couleur noire de ses eaux annoncer la déchirure de quelques points de la digue qui retient les eaux du lac d'Oncet.

catastrophe. Ces travaux se bornent à empêcher le rehaussement du lit du Bastan et à favoriser son déblaiement. On obtiendra ces résultats en redressant son cours, et en l'encaissant au moins vis-à-vis Barèges, pour lui donner plus de chasse. C'est dans ce but qu'avait été commencée *la digue de Colbert* qui protège les maisons situées à l'extrémité supérieure de Barèges; elle fut augmentée en 1760. Plusieurs particuliers ont continué cette pensée en élevant une espèce de rempart derrière leurs maisons; mais ces travaux particuliers, sans ensemble, sont plus nuisibles qu'utiles. En ne garantissant que des points isolés, les parties voisines restent sans défense; le torrent irrité contre les obstacles qu'il a rencontrés, pénètre par les endroits faibles, tourne les digues, les renverse, et trouve dans leurs débris de nouvelles armes pour attaquer les parties inférieures.

Nous ne pouvons trop le répéter, une forte digue formant un travail d'ensemble au nord-ouest de Barèges, dans toute sa longueur, aurait le double avantage de mettre ses eaux à l'abri des irruptions du torrent, et d'offrir le long du Gave une promenade agréable à la place de ces décombres et de ces cloaques qui rendent le derrière des maisons inabordable. Cette construction serait peu coûteuse; les

matériaux sont là , dans le lit même du Bastan , et chaque propriétaire devrait s'empresser de concourir à un travail qui assurerait à ses bâtimens le double avantage d'une garantie contre les irrup-tions du Bastan, et d'une supériorité de valeur qui, malgré leur exposition favorable, leur est disputée aujourd'hui par les habitations du côté opposé de la rue, à cause de la double sortie dont elles jouis-sent sur la montagne.

Malgré toutes ces précautions , si la digue du lac d'Oncet ou celle du lac d'Escoubous venaient à se rompre, comme il y en a plusieurs exemples dans les Pyrénées , il est plus que probable que Barèges ne survivrait pas à cette catastrophe qui n'est peut-être pas trop éloignée pour que l'on ne cherche à la détourner à jamais. Le moyen est très simple et serait peu dispendieux ; il ne s'agirait que de faire une coupure artificielle dans ces deux digues, et de donner ainsi peu à peu un écoulement à une quan-tité d'eau qui , s'échappant tout-à-coup, entraîne-rait infailliblement Barèges avec elle.

## DES MONTAGNES.

Les montagnes qui dominent directement Barèges ont une influence trop directe sur le sort de ses établissements, pour que nous n'entrions pas dans quelques détails, peut-être ennuyeux, mais certainement utiles à ce sujet.

Les montagnes sont, au nord, le Midau, et au midi, le pic d'Ayré.

La première a une hauteur de près de douze cents mètres et une inclinaison de plus de quarante-cinq degrés; sa base est recouverte par des atterrissements considérables de cent mètres d'élévation; ces atterrissements forment un plateau recouvert d'une végétation active et de quelques arbres très beaux. Malheureusement l'irrigation qui produit ces résultats tend à ramollir le terrain mobile qui se trouve sous cette enveloppe végétale; ainsi détachée du sol, une chute d'eau un peu considérable la fait couler de la montagne, si l'activité des propriétaires de ces terrains ne parvient à la détourner. Il faut les voir dans les grandes averses, la nuit sur-tout, courir à la lueur des torches pour

préservent leurs héritages de ces accidents qui menacent de détruire leurs espérances.

Après ce plateau, la montagne s'élève par huit gradins fort raides formés par des escarpements abruptes, taillés dans des schistes feuilletés, grisâtres, dégradés et à peine couverts d'une légère couche végétale. Quatre grands ravins, ouverts dans la montagne et le plateau, découvrent son pied et laissent voir à nu les roches schisteuses qui forment sa base.

C'est par ces immenses gouttières que descendent de cette montagne ces fléaux destructeurs, ces lavanges terribles, qui renversent, qui chassent même devant elles, avant de les atteindre, tout ce qui se trouve sur leur passage, et semblent menacer Barèges d'une entière destruction \*.

\* Les vieillards se rappellent encore la maison du père de M. Duco, bâtie au printemps sur l'emplacement actuel de la poste et des barraques qui sont au dessus. On lui avait donné toute la solidité possible; on venait d'achever de la meubler, lorsque la terrible avalanche de 1760 la renversa de fond en comble. Le sol où elle était bâtie fut entièrement balayé; les meubles, les glaces, des effets de toute espèce furent transportés à plus de soixante pieds de hauteur sur la montagne op-

Cependant, quand on a habité pendant longtemps ce pays, quand on a examiné avec soin la configuration de ces lieux, on se tranquillise sur leur sort futur par l'expérience du passé; aucune des avalanches n'a encore frappé Barèges que dans des points bien connus, sur lesquels on a le soin de ne bâtir que des baraques que l'on enlève avant la mauvaise saison; la montagne qui domine Barèges diminue tous les jours de hauteur \*; le ravin inférieur de Couradje tend sensiblement à s'ouvrir dans le Bastan sous un angle plus aigu, et dans une direction plus favorable à la conservation de Barèges; le ravin supérieur, celui d'Égat, a cessé d'être redoutable, et ses flancs ouverts se tapissent déjà d'une verdure qui annonce son innocuité.

posée. On observa, comme on l'a fait depuis très souvent, que cette maison fut renversée quelque temps avant le choc de la masse de neige qui ne fit que passer sur ses ruines.

\* Le célèbre physicien Celsius a établi par des calculs, que les Pyrénées s'abaissent de 1 mètre 22 centimètres dans un siècle; il assure qu'il ne leur reste plus que la moitié de leur hauteur primitive.

Le ravin du centre, le Midaü, est celui qui offre encore le plus de sujet d'inquiétude, c'est la gouttière la plus rapide, c'est celle qui descend le plus directement du sommet d'une montagne élevée de douze cents mètres et sous un angle de plus de quarante-cinq degrés : la destruction prochaine de l'arête supérieure de ce ravin donne de justes craintes sur le sort futur des bâtiments militaires qu'elle avait garantis jusqu'à présent.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici la manière d'agir des lavanges et d'indiquer les moyens que l'homme a en son pouvoir pour empêcher leur formation : car arrêter de semblables masses quand elles sont en mouvement, serait au-dessus de ses forces.

L'hiver remplit de neige les flancs creusés de la montagne. Si le froid a été continu, ces neiges ne prennent aucune consistance, elles n'ont aucune union entre elles; un coup de vent les déplace et suffit pour les porter au loin en tourbillon; elles forment alors des lavanges de poussière funestes aux voyageurs qu'elles surprennent en chemin, mais qui n'ont aucune force contre les habitations; on lui donne dans le pays le nom de *Lit-Boulatge*. Si la chute de cette neige est accompagnée ou suivie d'un temps doux; si leur accumulation est favo-

risée par une alternative de nouvelles neiges et de demi-dégels, il en résulte une masse considérable, compacte, pesante, de plusieurs milliers de mètres cubes. Aux premières chaleurs du printemps, la terre s'échauffe, les couches inférieures se fendent, la masse se trouve détachée du sol : cette masse cède alors lentement, elle coule ; sa vitesse s'accroît rapidement, et lorsqu'elle arrive c'est avec la rapidité de la foudre qui enlève, même avant de les avoir touchés, les objets qui se trouvent sur son passage ; elle remonte sur les pentes opposées, se replie sur elle-même, et vient frapper obliquement, par derrière, les parties qu'elle avait épargnées à son premier passage ; c'est cette avalanche que les habitants du pays désignent sous le nom de *Lit-Terrère*. Souvent le tonnerre, un coup de vent suffisent pour déterminer ces catastrophes, d'autant plus terribles, que les conditions de sa formation que nous avons indiquées ci-dessus se trouvent plus réunies.

La montagne qui domine Barèges au midi est le pic d'Ayre ; ce serait pour Barèges son pic du midi si celui de Bigorre n'était pas si rapproché et n'avait usurpé ce nom. Ce pic moins célèbre que celui du midi, l'est cependant par les observations comparées des hauteurs directes et barométriques faites

par MM. Monge et d'Arcet. En cotant la hauteur du mercure de dix en dix toises, depuis son sommet jusqu'au socle de l'église de Luz, ces observateurs ont trouvé que le sommet arrondi de ce pic était de 1189 mètres au-dessus de la place des bains de Barèges. Le baromètre marquait 21 *pouces 2 lignes*, tandis qu'il était à Barèges à 24 *pouces 4 lignes et demie*.

Sa base est entourée par des attérissements de même nature que ceux que nous avons rencontrés au pied du Midaü.

Ces attérissements s'élèvent à une hauteur considérable par deux gradins : l'inférieur, remarquable par une des plus jolies promenades des Pyrénées, est connu des étrangers sous le nom d'Allée, et porte dans le pays celui de *Cami-du-Trouguet*, fontaine qui se trouve à son extrémité.

L'autre gradin forme à 360 mètres au-dessus de Barèges une pelouse ou *couïla*, occupée pendant les chaleurs de l'été par des bergers et des troupeaux qui s'y réunissent autour de la dernière source qui se trouve dans cette région élevée.

De ce plateau incliné on s'élève jusqu'au sommet du pic par trois croupes, dont les deux premières

sont d'un accès facile ; la dernière, qui s'étend jusqu'au *Néouvielle*, par une crête fréquentée seulement par les isards et les chasseurs qui les poursuivent dans ces derniers retranchements.

Les mêmes causes qui ont produit des avalanches sur les pentes du Midaü agissent de ce côté ; seulement comme les neiges sont fixées par des bois, elles ne descendent plus en masse, mais se fondent sur place, imbibent les terres, les entraînent et produisent des ravins qui, s'ils n'étaient surveillés, pourraient compromettre l'existence de Barèges. Tous les ans la route est ainsi attaquée de manière à intercepter toute communication, jusqu'à ce qu'elle ait été réparée.

Deux de ces ravins descendent sur Barèges, le premier nommé *Barrancou-de-Mouré*, menace directement les bains. Une digue assez forte, le *fort de la Magdeleine* et quelques autres travaux ont facilité l'écoulement des eaux et suffisent pour leur donner une direction favorable. Le *Barrancou du Millet*, situé au milieu de Barèges, a éprouvé les mêmes améliorations.

C'est sur-tout d'un ravin situé immédiatement au-dessous de Barèges, que l'on doit craindre, pour la route, de plus fréquentes et de plus profondes

détériorations. C'est du Rioulay que je veux parler\*. On ne conçoit pas d'abord comment un ruisseau qui n'a pas plus de 300 mètres de cours peut, après un orage, entraîner des masses de rochers que ne mettrait pas en mouvement le torrent le plus rapide : il faut avoir remarqué avec attention ce phénomène pour se rendre compte d'effets aussi grands produits par de si petites causes.

L'eau provenant de la fonte des neiges, ou répandue en nappe après les orages sur les pelouses qui forment la base du pic d'Ayre, imbibe peu à peu les atterrissements que recouvre à peine un gazon de peu d'épaisseur ; ces terrains se ramollissent, tombent au fond d'une vase tranchée dans un terrain de même nature ; ces nouvelles terres sont détremées à leur tour, et, quand leur fluidité a augmenté à un certain degré, elles s'écoulent et entraînent avec elles des blocs de rochers qu'une masse d'eau beaucoup plus considérable ne parviendrait pas à déplacer. Cette espèce de lave traverse la route et y creuse des ravins où disparaîtraient des voitures entières, si l'on arrivait la nuit sans être averti de ces dégradations. Quelques

\* En langue du pays, ruisseau dangereux.

heures suffisent pour dessécher ce torrent ; cette masse s'arrête , se durcit dès que la fluidité diminue et ne forme plus qu'une crête immense suspendue des deux côtés du ravin qui devient, en encombrant la route, un autre obstacle aux communications.

Ce ravin menaçait autrefois le bas de Barèges , mais la nature a changé heureusement sa direction ; car la digue que l'on avait élevée pour protéger cette partie du sol , n'aurait servi qu'à rendre plus certaine sa destruction si son cours se fût porté de ce côté.

Il existe jusqu'à Luz beaucoup d'autres torrents qui agissent de la même manière, et encombrant la route d'une masse de sable qui est assez longue à débayer.

Chaque année Barèges est exposé à ces doubles causes de destruction , d'un côté, des avalanches , d'un autre, des ravins qui ne permettent pas de confier à un seul mobile les constructions , et des routes souvent détruites par les ouragans. La première chose à faire, dans l'intérêt de Barèges , est d'empêcher ces accidents. Mais comment y parvenir ? Observer la nature qui nous montre elle-même ce que l'art doit faire. D'un côté ce sont des avalanches à fixer , voyez le bois du roi : plantez sur les atterrissements opposés ; de l'autre, ce sont

dés ravins à cicatriser : observez le ravin de Louron près le vieux Barèges : les eaux ont pris une autre direction , leur écoulement a été favorisé et il offre aujourd'hui des angles adoucis et une surface qui s'est recouverte de gazons aussitôt que les eaux ont cessé d'agir sur lui. Ainsi ce sont des arbres à planter, des eaux à détourner avant qu'elles n'aient pris une trop grande force d'impulsion , et avant qu'elles n'aient détrempé des terrains qui se laissent trop facilement pénétrer par elles.

Comment remplir ce double but ? beaucoup de moyens ont été proposés ; mais il n'en est qu'un seul qui puisse lever tous les obstacles que les autres présentent.

Ce moyen paraîtra violent au premier abord ; mais la connaissance des lieux et du caractère des habitants , m'a démontré qu'il est le seul praticable : c'est d'exproprier les habitants de toutes les terres qui dominent Barèges ; alors , et seulement alors , on pourra éloigner les troupeaux qui les dégradent et qui s'opposeraient à la réussite de toute plantation que l'on voudrait y faire avant d'avoir pris cette mesure ; alors on pourra supprimer les irrigations qui , s'infiltrant entre les surfaces gazonnées et le sol , les détache , les entraîne dans les ravins et laisse ces terrains

sans défense contre l'action directe des eaux ; alors on verra ces pentes se couvrir rapidement de bois qui suffiront pour arrêter tous les fléaux qui menacent Barèges. La belle végétation des arbres qui entourent les maisons du plateau, les nombreux rejets qui couvrent les parties les plus élevées de la montagne, quoique la hache du berger et la dent de son troupeau les attaquent chaque jour, prouvent assez que cette montagne se couvrirait rapidement, comme elle l'était autrefois, si elle était préservée pendant quelque temps des causes qui s'opposent à la croissance des arbres. Ainsi, je le répète encore, expropriez la vallée ; car sans cela vous n'obtiendrez jamais les changements et les améliorations qui seuls peuvent assurer l'existence future des sources et du bourg de Barèges.

## SOURCES THERMALES.

Les sources thermales de Barèges sont situées au milieu de ce bourg. On leur donne le nom de *Griffons*, sans doute à cause de la manière, divisée comme une griffe, dont elles arrivent à la surface du sol. Je les indiquerai dans l'ordre de leur position de haut en bas, avec la température de chacune d'elles.

- 1° La source *de la Chapelle*, à 25° degrés de Réaumur.
- 2° La source *de Jahan*, perdue.
- 3° La source *des Bains neufs*, à 29°50
- 4° La source *de l'Entrée*, à 31°
- 5° La source *du Fond*, à 28°
- 6° La source *du Tambour*, à 35°
- 7° La source *Polard*, à 30°
- 8° La source *Dacieu*, à 26°50
- 9° Source *de la Piscine militaire*, à 33°

Il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails historiques sur leurs découvertes, leur amé-

nagement, et les divers changements qu'elles ont éprouvés jusqu'à ce jour. La perte des plans souterrains de ces sources, la disparition successive des personnes qui ont travaillé à cet établissement, peuvent rendre cette notice d'un grand secours dans le cas de nouveaux accidents qui arriveraient à ces sources. Ce sera en même temps une justice rendue à des hommes dignes de la reconnaissance publique, de consigner dans un traité sur Barèges, le nom de ceux qui ont le plus contribué aux découvertes et aux travaux auxquels il doit toute sa richesse.

La source actuelle de *la Chapelle* est formée par la réunion de l'ancienne source de *la Grotte* et de celle de *la Chapelle*. La première sortait dans l'angle de la maison Vergès\* à plus de six pieds au-dessus de son réservoir actuel; la seconde s'échappait sous l'ancienne chapelle. *Gensy* avait conduit cette dernière assez loin dans des baignoires qui portaient son nom : ce fut la perte de la

\* La baignoire qu'elle alimentait existe encore dans son ancienne place. Il en est de même de celles de *Gensy*, que l'on peut voir sous le pavillon militaire, derrière le bureau du régisseur des bains.

source de la Grotte, l'abaissement de température de celle de la Chapelle, qui donnèrent lieu aux travaux qui les ont réunies comme elles le sont aujourd'hui. La destruction des bâtimens qui couvraient ces sources \*, et leur sortie directe du marbre, rendront toujours faciles les recherches que l'on aurait besoin de faire si elles éprouvaient de nouveau quelque altération. On doit, malgré cela, à M. Sirey une grande obligation pour avoir détourné avec beaucoup d'art les eaux froides qui en avaient abaissé la température, de manière à les mettre hors d'usage. Leur réservoir est placé dans la muraille qui termine la galerie, à un mètre au-dessus du sol; on y pénètre par une fenêtre murée qui se trouve dans le premier cabinet des bains.

On avait donné le nom de *Jahan* à une source un peu plus chaude coulant sous le sol de la galerie devant les bains de la Chapelle. Cette source s'est perdue au milieu du terrain mobile d'où elle sortait lorsque l'on a creusé plus bas pour aménager la suivante.

La source des *Bains neufs* est située derrière les bains de ce nom; elle est couverte par des massifs

\* La Chapelle et l'ancien hôpital militaire.

de maçonnerie que l'on voit dans l'angle de la cour intérieure.

La source de l'*Entrée* se trouve derrière les baignoires qu'elle alimente. Elle fut d'abord captée en 1731 par Chevillard ; plus tard , en 1777, une extravasation d'eau pluviale ayant rempli la cave de l'hôpital , située alors au-dessus de ces bains , plusieurs tonneaux furent défoncés , et la source colorée d'une manière qui passa pour miraculeuse jusqu'à ce qu'on pût remonter à la cause de ce phénomène. Les travaux de *Moisset* , pour la retrouver , sont remarquables par les obstacles qu'il eut à surmonter : il fallut faire sauter des rochers sans endommager les maisons qui encombraient le terrain. Les unes furent soutenues par des étais ; on protégea les autres avec des matelas contre l'explosion de la mine , jusqu'à ce que le sol fût débarrassé des matériaux qui rendaient impossibles , les travaux que l'on voulait exécuter.

La source *du Fond* a son réservoir voûté et son entrée sous l'angle de la pièce qui sert de chauffoir : on prenait autrefois le bain à la source même. Les causes de sa perte et la manière dont elle fut retrouvée étant les mêmes que celles de la source du Tambour , nous réunirons son histoire à celle de cette dernière.

La source du *Tambour* s'élève dans le massif de maçonnerie que l'on voit à la douche de ce nom. En 1731 le gouvernement voulant donner le plus d'extension possible à l'établissement de *Barèges*, *Chevillard*, fontainier de Versailles, fut envoyé pour diriger ces travaux. Un déblai imprudent change la direction de la source, elle disparaît, et tous les efforts que l'on fait ne servent qu'à l'enfoncer plus profondément sous ce terrain mobile. Polard travaillait à tracer la route de *Pierrefite*, *Chevillard* fut le consulter. Polard arrive, son génie lui fait imaginer un moyen nouveau : il envoie chercher à Bayonne la pompe d'un navire ; il arme son extrémité d'un cône de fer ; il en ouvre les côtés par des trous nombreux, l'enfonce à coups de belier dans le sol, raffermi de la même manière ce terrain mobile, et est assez heureux pour voir reparaître et remonter de plus de neuf pieds une source que l'on n'espérait plus retrouver.

Ce moyen a été employé depuis pour la source du *Fond* : il est aujourd'hui adopté pour la plupart des sources de *Bagnères* ; on est même obligé d'apporter quelque surveillance à son emploi, parce qu'il est arrivé souvent qu'il a servi à porter dans un autre lieu le cours d'une source qui coulait chez un autre propriétaire.

Avant 1731, la source *Polard* se réunissait en partie à celle du Fond, et se perdait en partie dans le sol. *Chevillard* découvrit son origine dans un schiste talqueux, argileux, bleuâtre, la réunit dans un réservoir particulier et sa reconnaissance pour le service que Polard venait de lui rendre, lui imposa le nom de cet ingénieur.

La profondeur de ce réservoir est de six pieds à peu près, il est élevé au-dessus du sol de plus de deux pieds, il se trouve derrière le bain n° 11, par lequel on entre dans l'enfoncement voûté qui le recouvre. On a ajouté plus tard à cette source d'autres griffons, de manière à former un second réservoir qui communique avec le premier, et balance ainsi la température de leurs eaux.

La source *Dacieu* porte le nom du dernier médecin qui ait illustré les eaux de Barèges; elle a été captée il y a peu d'années. Ces eaux se perdaient derrière les bains; une forte maçonnerie les a forcés à s'élever dans un réservoir séparé seulement par une forte ardoise du second réservoir de Polard, dont ce contact élève ainsi de plus d'un degré la chaleur véritable de cette eau.

On a réuni, en dernier lieu, plusieurs petits griffons, plusieurs filets d'eau isolés ou échappés à la source du Tambour, avec lesquels on a formé un

*réservoir* qui donne à la piscine militaire une eau vierge et l'entretient à une température de près de deux degrés au-dessus de la piscine civile.

Toutes ces sources réunies donnent à peu près dans vingt-quatre heures, cent soixante et dix mètres cubes d'eau. En calculant la quantité d'eau nécessaire à un bain à un demi mètre cube on trouve un produit de trois cent quarante bains, nombre que l'on ne peut guère dépasser et qui s'accorde parfaitement avec celui des baignoires qui existent dans l'établissement.

Outre ces sources, il existe encore hors de l'établissement quelques filets d'eau qui, aménagés convenablement, pourraient offrir de grandes ressources à Barèges où l'eau est toujours en quantité inférieure aux besoins des malades qui s'y rendent chaque année.

La première est une source située à l'extrémité de l'allée de la maison *Troy* ; elle y forme une mare d'eau plus ou moins abondante et d'une température assez élevée. Tout le sol, jusqu'au pavillon, est infiltré de ce filet d'eau thermale qui se perd à travers les débris dont il est formé.

La seconde est à dix minutes au-dessous de Barèges, un peu au-dessus du pont de Souares, sur la rive droite du Bastan ; son abondance et sa cha-

leur de vingt-trois degrés qu'elle donne au thermomètre, malgré la quantité d'eau froide qui se mélange avec elle, prouvent le parti que pourrait en retirer le gouvernement ou la vallée.

Les recherches seraient peu coûteuses : le sol mobile a peu d'épaisseur dans cet endroit, et l'on pourrait facilement suivre la source assez loin du lit du torrent pour ne pas en être incommodé. L'année dernière, M. Filion, commandant de place à Barèges, avait conçu le projet de faire des recherches à ce sujet ; mais l'esprit inquiet des habitants ne lui en laissa pas la possibilité. D'abord, trois personnes différentes réclamaient la propriété du terrain sur lequel la source se trouve, sans compter le gavage qui aurait bientôt fait ses preuves de possession, si l'on voulait en tirer quelque utilité ; de plus, pendant la nuit on venait souvent détruire le peu d'ouvrages qui avaient été faits pendant la journée, de manière qu'il lui fut impossible de continuer les recherches qu'il avait entreprises ; cependant il est facile de concevoir de quelle utilité serait pour Barèges une succursale qui, comme celles de Caunterets, viendrait augmenter les richesses du pays.

La source de *Pontis*, malgré les travaux qui ont été commencés il y a plus de soixante ans, ne

me paraît pas offrir les mêmes avantages : la température de ses eaux est peu différente des eaux ordinaires ; et que l'on ne s'y trompe pas, l'abondance de la barégine est loin d'annoncer une eau d'une température très élevée ; au contraire, on a toujours remarqué que sa quantité augmentait toujours avec l'abaissement de la température des eaux qui contiennent cette matière ; cependant il serait avantageux que l'on continuât à ce sujet des recherches qui pourraient devenir utiles, et même que l'on essayât l'emploi de cette eau telle qu'elle est actuellement, en élevant artificiellement sa température.

DE LA CHALEUR ET DE L'ORIGINE DE CES  
SOURCES.

*D'où viennent ces sources ? Quelle est la cause de leur chaleur ?* Ces questions sont les premières qui se présentent à l'aspect d'une source d'eau chaude ; et quand ce ne serait que pour satisfaire une curiosité bien naturelle, il faudrait tâcher de leur donner une solution, à moins de répéter

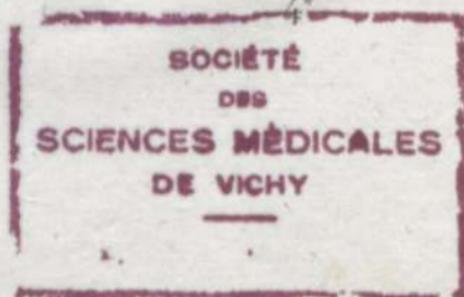
avec Moulans\*, qu'elles sont chaudes par la volonté de Dieu. Pour nous cette question acquérera une nouvelle importance, quand nous l'envisagerons sous le rapport des travaux à exécuter pour éloigner les eaux froides et conserver sans altération les qualités qu'elles apportent du sein de la terre.

Avant d'exposer la cause la plus probable de la chaleur des eaux, je ne puis m'empêcher de rapporter les principales théories qui ont régné jusqu'à nos jours sur ce sujet.

Empédocle admettait au centre de la terre un feu qui occasionait les éruptions des volcans; c'est aussi à ce feu qu'il attribue la chaleur des eaux thermales. Ce n'est pas sans raison que je cite ce philosophe, puisque nous verrons que c'est à cette idée que l'on a été forcé de revenir après diverses hypothèses plus ou moins ingénieuses.

Les connaissances chimiques, au 17<sup>e</sup> siècle, ne permirent pas d'admettre, avec Fallope et Borden, l'existence d'un feu sans le secours de matières capables de l'alimenter, et plus tard sans la présence de l'air.

\* Le premier qui ait écrit sur les eaux de Barège.



Le second soleil rêvé dans le centre de la terre par Jacques Collet n'eut pas plus de succès.

Buffon arriva, et sa théorie sur les volcans, sur les masses de charbons enflammés, séduisit tous les esprits. Dès lors, on considéra les eaux thermales comme échauffées dans une chaudière par ces feux souterrains, et pour ne pas multiplier à l'infini ces masses de charbons enflammés, on donna la montagne de Saint-Sauveur pour réservoir commun des eaux de Barèges, de Cauterets et de Saint-Sauveur, à cause de l'analogie de leur composition.

M. Fabas, père de l'inspecteur actuel des eaux de Saint-Sauveur, voyant partout des corps vivants, et donnant le sentiment aux montagnes des Pyrénées, n'a pas craint de regarder les eaux thermales comme le résultat excrémentiel de la montagne qui les produit. Leurs propriétés, dit-il, viennent des émanations propres aux différentes congestions minérales qu'elle contient.

La découverte du calorique développé dans les actions chimiques vint changer tout-à-coup toutes ces idées. Les compositions et les décompositions qui ont lieu dans le sein de la terre furent regardées comme l'unique source de la chaleur des eaux thermales, et les explications ne manquèrent pas de varier à chaque progrès de la science. D'abord ce fut

SOCIÉTÉ  
DES  
SCIENCES MÉDICALES  
DE NICHY

une fermentation opérée dans le sein de la terre au milieu du *soufre*, du *nitre* et du *bitume* : les volcans artificiels de M. Léméry ne laissaient aucun doute aux plus incrédules.

Salignac donna cette fonction à la combinaison d'un acide avec un alcali qui se réunissaient par des canaux différents ; et l'on écrivit, et le judicieux critique Feyjoo n'hésita pas à dire que l'on avait surpris la nature sur le fait.

Monet, Ethmuller, Valmont de Bomare, expliquèrent la chaleur des eaux par la décomposition des pyrites qui existeraient sur le trajet de ses sources ; et Lomet, si bon observateur de la nature, chercha aux environs de Barèges, quelles étaient les substances qui pouvaient jouer ce rôle. Faut de mieux, il le donna aux roches dont la pierre de corne fait la base, et qui sont fréquemment teintes en vert, tant par les oxides de fer qu'elles contiennent, que par un mélange de stéatite, de terre verte, matrice des cristaux, et contenant de petites pyrites ferrugineuses ; et comme ces pierres se rencontrent en grands bancs sur le versant du pic d'Ayre, Lomet en conclut que les sources thermales de Barèges ne pouvaient venir que de ce point.

Aujourd'hui que l'on a étudié le refroidissement

du globe, que l'on connaît la cause des volcans, et que l'on a constaté d'une manière positive que la température, dans le sein de la terre, croît proportionnellement avec la profondeur à laquelle on s'enfonce, le phénomène des eaux thermales doit être regardé comme une confirmation de toutes ces découvertes.

Des observations nombreuses et des calculs rigoureux \* sur cet accroissement de la température dans le sein de la terre, nous ayant appris que la profondeur moyenne à laquelle l'eau doit se trouver à l'état d'ébullition est de 2,250 mètres (une demi-lieue de 25 au degré); que dans le voisinage des volcans et dans la zone sur laquelle on a remarqué que les mouvements convulsifs du globe étaient les plus fré-

\* Ce fut Gensanne, qui en 1746 entrevit cette loi, qui a été confirmée par un grand nombre de savants, et surtout par les expériences de Cordier, que je cite avec d'autant plus de plaisir que ce savant a fait de nombreuses recherches sur les Pyrénées, et qui, par son mariage avec la fille d'un des derniers inspecteurs des eaux de Barèges, le considère comme un de ses enfants.

quents et les plus terribles, l'écorce de la terre paraissant moins épaisse, cette profondeur doit être encore beaucoup moins considérable, on peut donner pour cause de la température d'une source thermale simple, la profondeur de laquelle cette source arrive à la surface du globe. Une partie des substances que les eaux thermales contiennent étant analogues à celles qui s'exhalent des cratères pendant ou après les éruptions volcaniques, doivent provenir d'un réservoir commun. Ces vapeurs venant à sortir par des fissures du globe, pourraient bien échauffer à leur passage des eaux fournies par les mêmes causes qui alimentent les sources ordinaires; les autres agents qui se trouvent dans ces eaux paraissent provenir de la décomposition des matières placées dans les canaux qu'elles ont à parcourir et suffisent pour occasioner l'altération et le remplacement de certains principes par d'autres nouveaux.

Cette manière d'envisager les sources thermales peut seule expliquer d'une manière satisfaisante la permanence de ces sources, leur température invariable et la singulière nature de certains principes qu'elles contiennent.

Pour la direction dans laquelle elles arrivent

à Barèges, nous pensons, qu'après avoir surgi de bas en haut, elles n'en peuvent suivre d'autre que celles des roches d'où on les voit sortir, mais cependant pas assez près de la surface du sol pour que Lomet n'ait pas trop exagéré le danger des irrigations dans les prairies qui se trouvent au-dessus des bains.

#### ÉTABLISSEMENT THERMAL.

Considéré comme monument thermal, l'établissement de Barèges est au-dessous de la plupart de ceux des Pyrénées; envisagé sous le point de vue médical, il est loin de l'état où les connaissances actuelles auraient pu l'élever; considéré administrativement, il est dans un état de barbarie qui semble repousser toutes les améliorations que l'on voudrait y apporter. Pour le moment, nous ne ferons qu'examiner son état actuel sous le rapport de ses constructions.

Une série de cabinets s'ouvrant sur une galerie, interrompue par une plus ancienne construction que l'on a cherché à accorder avec les nouvelles, forme la plus grande partie de l'établissement des

bains. Cette galerie soutenue par dix-huit arcades en marbre non poli serait appropriée à l'usage auquel on l'a destinée ( la promenade des malades pendant les jours pluvieux ou trop chauds, en buvant leur eau ou en attendant leur bain ), sans les inégalités que l'on y a laissé subsister, ou même que l'on a créés à plaisir en la construisant. Pour réparer cette faute, il ne s'agit que de faire disparaître les trois escaliers en nivelant le sol, ou en les remplaçant par une pente douce.

Cette galerie devait être couronnée par une plate-forme de plain-pied avec la montagne, et servir de belvédère et de lieu de repos pour les baigneurs; on a craint l'accumulation des neiges, leur poids, leurs infiltrations, et cette terrasse a été remplacée par un toit bas, qui sans présenter les mêmes agréments, n'enlevait cependant rien à la solidité et à la régularité de cet édifice. Plus tard, la tendance de l'époque à établir partout des monuments religieux et la méchanceté se sont réunies pour enfanter un projet qui pût masquer le pavillon militaire, et en assurer la destruction par la privation d'air et de lumière; ainsi s'est élevée une chapelle à pleins murs, lourde, en pierres brutes, sur une galerie légère en marbre blanc, ouverte par des arcades nombreuses et soutenue par leurs

cintres délicats. Le poids de cette nouvelle construction a fait éclater leurs angles, déjeter une partie des pilastres dont la force n'avait pas été calculée de manière à porter une charge semblable. Les choses en étaient là lors de la chute du dernier gouvernement. L'administration nouvelle n'a pas osé y placer les derniers matériaux et disposer cet édifice pour l'usage auquel il était destiné, mais elle n'a pas renié les faits d'une administration ignorante et dilapidatrice, en jetant à bas cette misérable construction. Fidèle à son système de demi-moyens, elle s'est bornée à la couvrir le plus légèrement possible, à la fermer, et cet édifice s'élève encore, sans usage il est vrai, mais triste monument du concours malheureux d'un conseil de la vallée aveuglé sur ses propres intérêts, d'un administrateur plus occupé à flatter les idées du pouvoir qu'à veiller aux intérêts de ses administrés, et d'un gouvernement qui n'ose prendre une détermination et semble attendre une main ferme pour mettre chaque chose à la place qu'elle doit occuper.

C'est sous cette même administration de M. de la Rouzière, que fut conçue et exécutée l'heureuse idée d'établir à Barèges un cimetière où personne n'a été et ne sera enterré, puisque le petit nombre

des malades qui meurent pendant la saison ont besoin d'être transportés à la paroisse voisine pour y recevoir les derniers secours de la religion. Ce cimetière, placé à l'avant-garde de Barèges, est disposé de manière qu'on le voit de tous les points de la rue, et ressemble, comme le dit M. Lonchamp, à un poteau sur lequel on aurait gravé cette inscription : *Qui que tu sois, l'espérance t'a conduit à Barèges, la mort t'y retiendra.* C'est à la même époque que l'argent de la vallée fut employé à élever à Saint-Sauveur deux colonnes monumentales pour deux princesses, tandis que l'on réclamait quelques améliorations nécessaires pour Barèges, et que l'établissement de Saint-Sauveur tombait en ruines. J'ai cru cette petite digression nécessaire dans un temps où il faut considérer les personnes d'après leurs mérites, en attendant que l'on puisse rétribuer chacun selon ses œuvres.

La plus grande partie des bains est masquée par le pavillon militaire qui les rend sombres et humides ; les piscines sont placées devant l'autre partie, de manière que cet établissement, quoique considérable, est presque caché par les édifices qui l'entourent, l'écrasent, et en rendent les abords désagréables.

Espérons que la vallée, éclairée sur ses intérêts,

rendra à cet édifice sa forme première en le déchargeant d'une masse qui menace de l'ensevelir sous ses ruines ; espérons du concours amical de deux administrations qui ont besoin de se prêter un secours mutuel, la destruction du pavillon qui le masque, et qu'à la place d'une ruelle étroite, sans issue, remplie d'immondices, on verra régner devant les bains une terrasse unie et une double rangée d'arbres propre à offrir aux baigneurs une promenade facile et un ombrage agréable pendant les chaleurs de l'été.

Les cabinets de bains ainsi que les baignoires sont au nombre de seize. La température de ces différents bains et leurs propriétés varient comme celles des sources qui les alimentent ; elles peuvent être modifiées ou sont invariables selon qu'ils reçoivent de l'eau d'une seule ou de deux sources différentes. Les demandes adressées à ce sujet par les malades se répètent si fréquemment, qu'il est indispensable d'indiquer ici toutes les variétés que présentent ces différents bains.

Les numéros 1, 2 et 3, nommés *bains de la Chapelle*, reçoivent leur eau de la source de ce nom ; la température du bain préparé est de 24° Réaumur.

Le n° 4 était alimenté par la source de Jahan,

qui a été perdue. Quoiqu'il reçoive encore un filet d'eau de la source de la Chapelle, il est aujourd'hui sans usage.

Les n<sup>os</sup> 5 et 6 appelés *bains neufs*, sont à 29°. La source de ces bains est peu abondante et ne peut guère fournir plus de dix-huit bains par jour; le n<sup>o</sup> 6 sur-tout ayant sa prise d'eau plus élevée que le n<sup>o</sup> 5 manque très souvent d'eau lorsque ces deux baignoires sont en activité. Il ne s'agirait que de donner aux deux robinets le même niveau pour que ce bain fût employé plus utilement; on éviterait en même temps les plaintes continuelles de la part des malades placés à ce bain et obligés d'attendre souvent plusieurs heures, ou même de s'en retourner sans avoir pu se baigner.

Les n<sup>os</sup> 7 et 8, *bains de l'entrée* reçoivent de l'eau de la source de ce nom à 30°. Ils ont en outre un robinet d'eau à 24° venant de la source de la Chapelle, de manière que leur température peut être variée de 23 à 30, ce qui les rend très commodes.

Les n<sup>os</sup> 9, 10 et 11, *bains du fond*, ont leur source à 27°.

Les n<sup>os</sup> 12, 13, 14 et 15 reçoivent leur eau de la source *Polard*, dont ils portent le nom. Un second robinet leur fournit de l'eau de la source

*Dacieu*, qui permet de varier leur température de 26 à 29°, et en rend l'usage très agréable.

Le n° 16, bain *Dacieu*, est à une température de 27°. Tous ces cabinets ont des baignoires en marbre. La conductibilité de cette matière pour le calorique fait perdre rapidement la chaleur du bain, de manière que, préparé, la température de la source a baissé de près de deux degrés.

Il serait à désirer que les bains les moins chauds eussent des baignoires en bois; la chaleur de l'eau se conserverait plus long-temps, et l'on éviterait le renouvellement fréquent d'un liquide que l'on ne saurait trop ménager.

Un carrelage et un plafond en marbre rendent ces cabinets très froids, et il devient indispensable de s'envelopper immédiatement en sortant du bain dans une chemise de flanelle.

La plupart des robinets ferment mal et laissent échapper l'eau malgré les tampons en bois et les chiffons dont ils sont entourés, les soupapes du fond sont remplacées par des boudons en bois qui ne ferment pas exactement et laissent souvent les malades à sec au milieu de leur baignoire.

## PISCINES.

Les peuples anciens, et même jusqu'à des temps modernes assez rapprochés de nous, ne faisaient guère usage que des bains de piscine, leurs bains particuliers même étaient de véritables piscines. Une délicatesse exagérée a multiplié les baignoires, mais l'art de guérir y a perdu dans beaucoup de cas; comment, en effet, remplacer la température égale d'une masse d'eau, comme celle qui remplit une piscine, par un bain particulier qui se refroidit rapidement, et dans lequel on éprouve, malgré les plus grandes précautions, des alternatives inévitables de trop chaud ou de trop froid? comment obtenir dans un cabinet une atmosphère de vapeur pénétrant facilement la peau avant et pendant l'immersion, et continuant à entretenir une douce transpiration à la sortie du bain, comme cela arrive à la piscine? Comment exécuter dans une baignoire étroite des mouvements rendus plus faciles dans une piscine par une masse d'eau qui supporte déjà à moitié le corps et laisse un espace convenable au jeu libre de tous les membres.

Les piscines établies par Moisset réunissent tous

ces avantages : chaleur égale du bain, température extérieure douce, vapeur concentrée sous une voûte qui ne la laisse point échapper. Trois degrés ou gradins régnant dans toute son étendue, servent de siège et permettent de prendre un bain entier, un demi-bain, ou d'y plonger seulement les extrémités, selon le besoin du malade, tandis que le reste du corps, enveloppé par une atmosphère de vapeur, ne court aucun risque d'éprouver un refroidissement qui serait inévitable dans un bain particulier \*.

L'une de ces piscines, dite de *Charité*, est attribuée nominativement aux pauvres, en faveur desquels elle a été fondée. Elle s'alimente du superflu

\* Chaque piscine a 3 mètres 66 centimètres sur 1 m. 92 cent. de largeur. La hauteur de l'eau jusqu'au conduit de trop-plein est de 0 m. 78 cent., deux degrés en rétrécissent la capacité totale qui est de 3,36 mètres cubes. Il faut encore en retrancher le volume d'eau que remplacent douze baigneurs, c'est-à-dire à peu près 0,60, ce qui donne 2,73 pour la quantité d'eau nécessaire à remplir ce bain. L'écoulement total du liquide pour la piscine militaire est de 0,23, par minute ce qui donne à peu près deux heures pour le temps moyen nécessaire à son remplissage.

des différents réservoirs, du trop-plein des baignoires et des eaux provenant des douches et de la buvette, sa température varie de 27 à 29°, selon que l'eau vient directement des réservoirs, ou qu'elle est fournie par les trop-pleins.

La seconde piscine appartient au service militaire; elle reçoit, en partie, les mêmes eaux que la précédente, mais elle a en outre un réservoir particulier qui lui fournit un filet d'eau assez abondant pour maintenir la température de ce bain à une moyenne de 30°, à peu près deux degrés au-dessus de celle de Charité. C'est sans doute à ce degré de chaleur constante, à une atmosphère de vapeur de 25°, dans lequel le corps se trouve plongé, qu'il faut attribuer les guérisons nombreuses qui s'y sont opérés depuis son établissement, et la réputation dont elle jouit de posséder des qualités supérieures à tous les autres bains. Quoique cette piscine soit destinée spécialement aux militaires, la bienveillance du gouvernement a voulu que les heures qui ne seraient pas employées pussent être utilisées en faveur des malades civils qui en demanderaient l'autorisation du médecin ou du chirurgien en chef de l'hôpital.

Cette piscine ne laisserait rien à désirer si les anciennes baignoires, enfoncées dans le sol et

placées à côté d'elle , étaient converties , l'une en une douche que l'on pourrait prendre en sortant ou au milieu du bain , l'autre en un cabinet destiné au *massage* et aux frictions qui s'allient avec tant d'avantages à l'usage des bains.

#### DOUCHES.

On donne le nom de douche à une colonne de liquide d'un certain diamètre qui vient frapper avec une vitesse déterminée une partie quelconque du corps. D'après cette définition , est-il permis d'appeler ainsi l'eau qui s'échappe sans impulsion d'un réservoir à peine élevé de quelques pieds au-dessus du sol. Cette espèce d'affusion a cependant produit des effets assez surprenants, pour que l'on puisse en attendre encore de plus grands d'un système de douche fondé sur les lois de l'hydraulique et administrées d'après les principes d'une médecine rationnelle.

Deux douches existent à Barèges : celle du *Tambour* et celle du *Fond*. La première est la seule employée ; le peu de force de la seconde ne mérite pas que l'on en fasse mention autrement que pour mémoire.

Celle du Tambour est douée d'une prodigieuse activité, non comme douche véritable, mais comme bain de vapeur ; aussi est-elle essentiellement utile lorsque l'affection que l'on a à combattre demande la réunion de la douche et du bain de vapeur. Appliquée comme médication générale, ses effets ne sont jamais indifférents ; mais s'il s'agit d'une affection locale, il faut toujours s'assurer d'avance que le reste de l'économie pourra la supporter, ou bien on sera exposé à des accidents d'autant plus graves, qu'au milieu des torrents de vapeurs développées par l'eau qui coule brûlante sur toutes les parties du corps, il est très facile de perdre la tête, et que n'ayant personne pour venir à son secours, on serait exposé à de graves accidents. Chaque année plusieurs malades sont ainsi trouvés sans connaissance par ceux qui viennent les remplacer à la douche, et l'on pourrait citer plusieurs cas d'apoplexie qui ont été déterminés par cette cause.

De nombreuses observations sur l'état actuel de la source des douches m'ont conduit à un projet dont l'exécution offrirait le double avantage de rendre les douches de Barèges d'une application plus facile, plus utile et plus générale, et de multiplier leur nombre. La vallée verra en même temps l'intérêt qu'elle pourrait retirer des avances né-

cessaires pour arriver aux résultats que je vais indiquer.

La *source du Tambour*, qui alimente les deux douches et la buvette, fournit 25 litres d'eau par minute. Lorsque l'écoulement de cette eau est arrêté, elle s'accumule dans son réservoir, d'abord assez rapidement, puis très lentement et toujours dans une proportion bien inférieure à son écoulement ordinaire, puisqu'au bout d'une demi-heure la quantité surabondante d'eau ne s'élève qu'à 550 litres au lieu de 1,700 qu'aurait fourni cette source si elle eût eu son écoulement ordinaire. Passé cette limite, l'eau n'augmente plus et sa quantité reste stationnaire dans le réservoir.

De ce fait bien constaté par des expériences nombreuses, on peut conclure :

1° Qu'il se fait une perte de liquide très considérable toutes les fois que cette source est en repos.

2° Que la hauteur à laquelle on a forcé cette source à s'élever la rend moins abondante que si elle avait son niveau beaucoup plus bas.

3° Que si, par un moyen quelconque, on élevait cette eau dans un autre bassin à mesure qu'elle arrive, on augmenterait considérablement son écoulement.

Il est du ressort d'un ingénieur de déterminer le

mécanisme le plus convenable pour élever cette eau, la capacité nécessaire au réservoir destiné à la contenir, et les moyens les plus propres à lui conserver son calorique.

Cette eau ainsi élevée serait divisée de manière à former trois douches d'égal volume, mais dont un appareil additionnel augmenterait ou diminuerait la force à volonté. Le local serait disposé de manière à favoriser leur application sur les différentes parties du corps le laissant exposé à la vapeur qu'elles développent, ou en évitant son action lorsqu'elle pourrait devenir nuisible; elles communiqueraient avec le plus grand nombre possible de cabinets de bains pour permettre de recevoir deux actions qui, réunies, produisent les effets les plus avantageux; il serait établi à côté de chaque douche deux cabinets échauffés et disposés de manière à ce que l'on pût s'habiller ou se déshabiller d'une manière commode et sans être exposé à une vapeur qui pénètre les vêtements, ou à un froid qui peut répercuter d'une manière mortelle une transpiration développée avec tant de force.

Au lieu d'une demi-heure que l'on accorde pour se déshabiller et traîner péniblement son corps sous un robinet qui ne change pas de place, et se vêtir, on n'aurait qu'un quart d'heure, mais pendant tout

ce temps, on recevrait commodément la colonne de liquide sur un lit sanglé, au moyen d'une allonge flexible, et d'une hauteur favorable à l'action des eaux: le baigneur qui serait chargé de la diriger serait là pour prévenir les accidents qui pourraient arriver et aider à les combattre s'ils avaient lieu.

Par ce moyen, au lieu de 96 douches que l'on peut administrer actuellement, et dont moitié n'est pas employée, à cause du peu de force de la douche du Fond, on pourrait avoir 192 douches, c'est-à-dire le double, et beaucoup plus actives. Au lieu de vingt-quatre heures employées sans interruption, on aurait deux repos de quatre heures chacun pendant les instants les moins commodes du jour et de la nuit, qui seraient employés à monter l'eau dans les réservoirs. L'administration militaire possédait une de ces douches, que l'on pourrait placer à côté de sa piscine et l'établissement ayant deux douches en pleine activité, pourrait consacrer quelques heures aux pauvres qui en ont été privés jusqu'à ce jour \*.

\* Un passage de Poumier porterait à croire qu'il y avait en 1813, époque à laquelle son ouvrage a été publié, ou, du moins, de 1772 à 73, temps qu'il a passé sur les lieux, *une pompe placée à la grande douche*, qui en

## BUVETTE.

La dernière chose dont il nous reste à parler est la Buvette : cette eau est fournie par la source du Tambour. Dans le trajet qu'elle parcourt, elle a perdu plus d'un degré de température, peut-être même déjà quelques-unes de ses propriétés essentielles, qui l'a rendu moins *aromatique*, moins agréable et moins facile à digérer que celle prise directement à la source du Tambour. Les travaux à faire aux douches pourraient s'appliquer à une disposition plus favorable de la buvette.

## ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT.

Lorsque l'on réfléchit sur le but que doit se proposer un gouvernement dans l'administration d'un

fournissait deux autres pour les bains. Secondat parle positivement de cinq douches existant en 1750, et qu'il désigne ainsi :

Douche temp. du bain du fond, à  $99^{\circ} \frac{3}{4}$  de Farenheith.

Douche chaude du bain du f., à  $111^{\circ} \frac{1}{4}$

Douche du bain de l'entrée,  $111^{\circ} \frac{1}{2}$

Douche tempérée du bain royal,  $111^{\circ} \frac{1}{4}$

Douche chaude du bain royal,  $112^{\circ} \frac{3}{4}$

établissement destiné au soulagement des infirmités humaines , on s'étonne des moyens par lesquels il tend à y parvenir, et l'on serait presque tenté de croire que le bien-être des peuples est toujours la dernière pensée qui dirige ses actions.

La plupart des établissements thermaux sont aussi éloignés que possible de l'état de perfectionnement où ils pourraient rendre tous les services que l'on doit en attendre, sur-tout si on les envisage relativement à la classe peu opulente de la société, car l'argent du riche donne toujours à ce dernier les moyens d'obtenir des secours qu'il faut qu'un gouvernement paternel sache offrir à peu de frais aux classes qui ne peuvent y pourvoir elles-mêmes. C'est sur-tout à Barèges que l'on est frappé, non-seulement de cet oubli du peuple, mais encore des moyens qu'une gestion anti - sociale emploie pour lui faire perdre peu à peu les avantages qu'avaient préparés à cette classe quelques personnes que le pays compte parmi les hommes qui ont bien mérité de l'humanité.

Nous allons entrer dans quelques considérations générales sur les bases vicieuses qui s'opposent au principe d'humanité qui devrait toujours entrer en première ligne pour l'administration des bains.

Un établissement destiné au traitement des ma-

lades ne saurait être considéré comme une ferme que l'on exploite toujours de manière à en retirer le plus grand bénéfice possible ; des idées plus élevées devraient diriger les administrateurs appelés à prononcer sur un objet aussi délicat. Nous allons montrer ce qui résulte d'une amodiation aux enchères : nous ne ferons malheureusement pas de suppositions ; c'est ce qui se passe depuis long - temps à Barèges que nous allons décrire.

Une compagnie, sous la raison nominale d'un de ses membres, devient adjudicatrice des eaux à un prix qui rend presque impossible tout bénéfice légal ; mais on compte sur la tolérance. Diverses causes font presque toujours porter cette ferme à un prix trop élevé ; les rivalités des sociétés entre elles et la jalousie de toutes contre l'étranger qui voudrait entrer en concurrence avec elles. De ce prix excessif, auquel monte le plus souvent la ferme, dérive le pressurage de la bourse de l'étranger ; de là, le barbare rançonnement du pauvre, pour combler un déficit que s'est creusé l'entêtement mal placé de ces montagnards. Si l'on veut se plaindre de la violation journalière du cahier des charges, ceux qui sont préposés pour le faire exécuter sont les premiers à vous dire : ils perdent sur leur ferme ; ils perdent sur leur ferme ;

répond-on, quand on s'indigne à la vue des malades entassés, hors de nombre, dans une piscine, dite de charité, pour faire monter à six francs et même jusqu'à dix, une location qu'une administration tutélaire a positivement défendu d'élever jamais au-dessus de trois francs par heure! ils perdent à leur ferme, ose-t-on répondre, quand l'indignation publique signale une rétribution pour le prix d'une douche prélevée sur des malheureux recevant cinq francs par semaine de la charité publique! Que l'on ne croie pas que je m'amuse à tracer des tableaux exagérés; c'est l'expression des faits qui se sont passés en 1831 dans cet établissement. Espérons que tout ira mieux; mais il n'en est pas moins vrai qu'il est bien malheureux que des choses semblables soient possibles, qu'elles soient arrivées, et qu'elles puissent encore se renouveler.

Ce système d'amodiation devient encore d'autant plus funeste, que le bail à ferme est moins long; l'avant-dernier était de trois ans. Que peut-on attendre de fermiers qui, trouvant tout en désordre la première année, ne font, à l'instant d'entrer en jouissance, que les réparations d'urgence; qui tâchent de récolter pendant la seconde, et qui s'embarrassent fort peu de l'état dans lequel ils laisseront l'établissement après la troisième, et si,

par une mauvaise gestion, ils détruisent des germes de prospérité qui ne sont rien pour eux.

Que sera-ce, si cette ferme, au lieu d'être adjugée pour trois ans, ne l'est que pour une seule, comme elle l'a été en 1824, comme elle l'était encore l'année dernière? Qu'attendre d'un adjudicataire sans aucune connaissance de l'administration des bains, entrant dans une charge semblable pour si peu de temps? En 1831, cet adjudicataire était un marchand de Luz, les années suivantes, c'était un forgeron. Mais le règlement veut qu'il y ait un régisseur? sans doute ce serait une garantie, si ce régisseur n'était pas seulement fictif; c'est sur les baigneurs que retombent tous les soins du service; et quel service attendre de ces baigneurs, gens honnêtes, mais grossiers, souvent infirmes, qui ne passent à ces fonctions délicates qu'après avoir fait pendant long-temps le métier de porteur, et à un âge ou il est impossible qu'ils puissent se former aux soins qu'exigent des malades, qu'ils ne savent ni essayer, ni aider dans aucun de leurs besoins, ce qui rend ainsi impossibles les secours que l'on devrait pouvoir exiger d'eux?

Quelle différence si la vallée propriétaire jouissait, par un administrateur intelligent, du revenu des eaux; alors, éclairée sur ses intérêts, elle ne

sacrifierait pas au présent un futur qui n'existe pas pour un fermier ; chaque année verrait faire des améliorations que ne peuvent entreprendre des gens sans connaissance, limités par le temps, incertains sur un bénéfice douteux, et tremblant pour des pertes qu'il leur importe d'éviter par tous les moyens possibles.

C'est avec une profonde connaissance de l'état des choses, que j'ose dire qu'une gestion sous les ordres directs du chef de l'administration de l'arrondissement, et sous la surveillance commune de l'inspecteur des eaux et des chefs de service de l'hôpital, peut seule faire sortir Barèges de l'ornière dans laquelle l'ont fait tomber, malgré l'immense supériorité de ses eaux, les vices nombreux dont je ne peux que signaler la cause, et rendre à ses eaux le rang qu'elles doivent occuper parmi celles des Pyrénées.

Il faut dire la chose : ce n'est qu'en expropriant la vallée que l'on retirera Barèges de l'état désastreux où il se trouve. Bourbonne ne doit le développement qu'a pris son établissement thermal qu'à cette mesure du gouvernement.

En attendant que l'on prenne ce parti, auquel on ne peut manquer d'être amené par la force des abus, je rapporterai ici le règlement et une partie

du cahier des charges qui régissent cet établissement; j'y joindrai quelques observations que j'ai cru devoir adresser à M. le préfet des Hautes-Pyrénées, persuadé que la publicité est le seul moyen de faire cesser les abus, et que les rapports atteignent rarement ce but, parce qu'on ne les lit pas et qu'ils restent enfouis dans un carton.

## TARIF ET RÉGLEMENT

### DES EAUX THERMALES DE BARÈGES.

LE PRÉFET du département des Hautes-Pyrénées, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'honneur,

Vu l'ordonnance royale du 18 juin 1823, et les anciens réglemens;

Le médecin inspecteur, le Maire de Luz, et le Sous-Préfet du 3<sup>me</sup> arrondissement, entendus\*;

ARRÊTE les Tarif et Règlement ci-après, pour

#### *Observations sur ce Règlement.*

\* Pourquoi aucun des membres de l'administration militaire, qui possède comme la vallée et doit être consultée aussi bien qu'elle sur des intérêts qui leur sont communs.

les eaux, bains et douches de l'établissement thermal de Barèges :

### TARIF.

§ 1. La boisson aux diverses sources est gratuite.

§ 2. Le prix de la grande bouteille d'eau qu'on exporte, est de vingt-cinq centimes, dont cinq pour remplissage, bouchonnage, goudronnage, ci 25 c.

§ 3. Le prix de la petite bouteille, de quinze centimes, dont cinq pour le remplissage, bouchonnage, etc., ci 15 c.

§ 4. On entend par grandes bouteilles, toutes celles qui ont une contenance de  $3\frac{1}{4}$  de litre (vulgairement appelées de *Bordeaux*) ou une contenance plus forte, jusques et y compris deux litres. On entend par petites bouteilles, toutes celles dont la contenance est moindre de  $3\frac{1}{4}$  de litre.

§ 5. Le prix du litre d'eau qu'on exporte en vaisseaux, est de dix centimes, dont deux pour le remplissage, etc. du vaisseau \*, ci 10 c.

\* § 2, 3, 4 et 5. La latitude est un peu grande: le même prix pour trois quarts de litre ou pour deux! pourquoi

§ 6. Les expéditions d'eaux minérales hors de la commune ne peuvent avoir lieu que selon la loi, sous la surveillance de l'Inspecteur. Les envois seront accompagnés d'un certificat d'origine délivré par lui; ce certificat constatera les quantités expédiées, la date de l'expédition, la manière dont les vases ou bouteilles ont été scellés au moment même où l'eau a été prise à la source.

§ 7. Le prix d'un bain ou douche est de un franc, ci 1 f.

§ 8. On donne le même prix de la quantité d'eau qu'on fait puiser et transporter pour garnir une baignoire dans une maison particulière, ci 1 f.

ne pas exprimer un prix moyen, 20 centimes, par exemple pour chaque litre? Cette disposition serait avantageuse à la vallée et aux malades. A la vallée, parce que la plus grande partie de l'eau exportée l'est en doubles litres; aux malades, parce que, arrivée dans les lieux de dépôt, cette eau est transvasée dans des bouteilles de moindre contenance, avec une perte préjudiciable de ses principes constitutifs. La même observation est applicable à l'eau transportée en vaisseaux, et par cette raison je la fixerais au même prix et j'accorderais même une prime de 5 francs par cent bouteilles exportées en verre, et aucune pour celle exportée d'une autre manière.

§ 9. Les quantités inférieures prises et transportées pour des bains partiels sont payées en proportion.

§ 10. Le fermier doit laisser baigner, dans la piscine et dans toutes les baignoires, aux heures vacantes, les malades peu aisés au prix que ceux-ci peuvent payer.

§ 11. Les habitants de la vallée de Barèges se baignent gratuitement.

§ 12. Les contestations entre le Fermier et les malades peu aisés, sur le prix que ces derniers doivent payer leur bain, sont jugées par M. le Médecin inspecteur, le Commissaire de police entendu.

§ 13. Les pauvres continueront à se baigner gratuitement dans la grande piscine construite pour eux.

§ 14. Quel que soit le nombre des malades réunis dans la même piscine, le Fermier n'en peut exiger une somme cumulative excédant trois francs par heure. Il lui est interdit d'y faire baigner plus de douze malades ensemble \*.

\* § 10, 12, 13 et 14. Qu'entend-on par malades peu aisés? quel est le prix qu'ils peuvent payer? qu'entend-on par pauvre? quelles sont les heures vacantes à la

§ 15. En sus du prix des bains et douches, on paie vingt centimes aux baigneurs et baigneuses

piscine? En soulevant ces questions, on en a laissé la solution à l'arbitraire des personnes qui peuvent être intéressées à les résoudre d'une manière défavorable aux malades. Les intérêts dont traitent ces articles touchent de trop près les fermiers et les malades, pour qu'il ne soit pas indispensable de leur donner une interprétation qui ne laisse point d'équivoque dans le sens à leur donner.

J'insiste sur la révision de ces divers articles, parce qu'il est de notoriété publique que l'on a exigé d'un grand nombre de malades 10, 15 et même 20 sous par bain, et ceux qui ne l'ont payé que 5 sous sont des malheureux dont on n'a pu tirer davantage. Je puis certifier que pendant toute la saison il n'y a pas eu une seule heure dans la piscine qui n'ait rapporté plus de *trois francs*, et quelquefois même plus du double de cette somme. J'ai entendu soutenir que, d'après le règlement, s'il n'y avait que trois malades à la piscine, on pourrait exiger de chacun d'eux un franc par bain; on prévoit ce que l'on peut faire avec une semblable interprétation.

La seule manière de concilier les intérêts de l'humanité et ceux des fermiers serait de diviser les vingt-quatre heures d'après leur commodité, le nombre des personnes admises à la piscine, et le prix des bains, en trois classes.

Il est de même indispensable de réviser le règlement pour les personnes jouissant d'une certaine aisance,

qui, en retour, fournissent à leurs frais le chauffage du linge, ci. 20 c.

Pour les gens peu fortunés,

Enfin pour les pauvres.

Une subdivision de chacune de ces classes en séries, d'après le genre de maladie, irait au-devant des exigences des malades les plus délicats et débarrasserait les médecins de l'ennui de réclamations fatigantes, auxquelles il ne peut souvent faire droit sans blesser d'autres susceptibilités.

1 <sup>re</sup> classe à 50 c. 10 personnes.	}	1 <sup>o</sup> de 4 à 6, affections peu apparentes.
		2 <sup>o</sup> de 6 à 8, blessures, tumeurs.
		3 <sup>o</sup> de 8 à 10, maladies de la peau.
2 <sup>e</sup> classe, gratuit. 14 personnes.	}	1 <sup>o</sup> de 10 à 1. idem.
		2 <sup>o</sup> de 1 à 4. idem.
		3 <sup>o</sup> de 4 à 6. idem.
		de 6 à 7, nettoyage obligé de la piscine.
3 <sup>e</sup> classe à 25 c. 12 personnes.	}	1 <sup>o</sup> de 7 à 9. idem.
		2 <sup>o</sup> de 9 à 12. idem.
		3 <sup>o</sup> de 12 à 3. idem.
		de 3 à 4, nettoyage obligé de la piscine.

Il est de même indispensable de fixer un prix pour les bains que les vacances de place permettraient d'accorder

§ 16. Si l'on pourvoit soi-même au chauffage de son linge, on ne donne aux baigneurs et baigneuses que dix centimes \*, ci. 10 c.

à la piscine militaire, à de vieux serviteurs en retraite ou à d'autres personnes. L'on pourrait l'établir à 60 c. pour les heures des officiers, et à 30 pour celles des soldats. C'est ici le lieu de faire remarquer qu'il n'a jamais été question de douches pour les pauvres que l'on a toujours fait payer lorsqu'on leur en a accordé. Le règlement se tait à cet égard et a reçu l'année dernière une interprétation qui leur est contraire; cependant, quand un malade est autorisé à faire usage gratuit des eaux, cette autorisation comprend nécessairement tout ce qui est nécessaire pour amener sa guérison. On pourrait leur accorder quelques-unes des heures les plus incommodes de la nuit, en attendant que les améliorations que j'ai présentées permettent de leur consacrer un temps plus long.

\* § 15 et 16. Jusqu'à présent, le linge pour essuyer le malade, le charbon propre à le chauffer et la chandelle pour éclairer le bain, sont fournis par les filles des maisons dans lesquelles chaque malade habite. Il résulte de là une privation de sommeil pour ces malheureuses et pour les malades un bruit souvent très incommode au chauffoir et dans les environs des bains. Il serait beaucoup plus décent et plus convenable, en attendant que l'administration puisse fournir le linge, que celui donné par les malades

§ 17. Les porteurs reçoivent vingt centimes, y compris le loyer de la chaise, pour aller au bain et en revenir \*, ci. 20 c.

§ 18. Pour puiser et transporter dans les maisons l'eau d'un bain, les porteurs ont trente centimes\*\*, ci. 30 c.

fût remis, sur un bon, au chef des baigneurs, qui le ferait placer dans une case particulière et entretenir dans un état convenable de propreté jusqu'à leur départ.

\* § 17. Les chaises à porteur dont on se sert sont d'une incommodité et d'une pesanteur qui demandent une prompte réforme, dans l'intérêt des malades et des porteurs.

\*\* § 18. Vingt sous pour le prix de l'eau pour un bain, six sous pour son transport! après cela, on pourrait croire que l'on va vous fournir une baignoire pour prendre votre bain; pas du tout, il n'en existe pas dans l'établissement, et l'on est très heureux si, dans un besoin urgent, on peut s'en procurer une à Barèges au prix de vingt sous par bain. Il est important que l'administration soit pourvue de deux baignoires portatives au moins, de deux bains de siège, deux de bras et deux de pieds dont on pourrait fixer la location de la manière suivante :

Baignoire, 50 c.

Bains de siège, 25 c.

Bains de pieds et de bras, 15 c.

§ 19. Pour l'eau d'un demi-bain, quinze centimes, ci. 15 c.

§ 20. Pour les quantités au-dessous, sept centimes et demi, c. 7 1/2

§ 21. On ne portera l'eau thermale dans les maisons particulières, pour bains ou douches, que sur un certificat d'un médecin ou d'un officier de santé constatant la nécessité, pour le malade, de se baigner à domicile. En cas d'abus ou d'inconvénients pour le service, le médecin inspecteur en peut limiter le nombre \*.

§ 22. Le baquetage ne pourra jamais s'effectuer qu'aux heures vacantes.

§ 23. La piscine militaire reste expressément

\* § 21 et 22. Quels sont les abus ou les inconvénients prévus par cet article? pourquoi cette faculté donnée à l'inspecteur de limiter le nombre de ces bains? et comment compter sur un service qui ne pourra s'effectuer qu'aux heures vacantes? Cela signifie tout simplement que si vous n'êtes pas le malade de M. l'inspecteur vous courez grand risque d'attendre indéfiniment votre bain général ou local, parce qu'il n'y aura point d'heure vacante, ou que l'on trouvera qu'il y a inconvénient dans ce service. Ou bien si le malade est un privilégié, malheur à la personne sans appui que l'on ira, sans res-

consacrée aux officiers et soldats hospitalisés, qui en jouiront gratuitement comme par le passé.

§ 24. Les cabinets de douches réservés aux officiers et soldats hospitalisés leur seront ouverts, le soir, de midi à quatre heures; dans la nuit, de minuit à quatre heures du matin.

§ 25. En outre, les militaires hospitalisés peuvent se baigner gratuitement, chaque jour, dans toutes les baignoires de l'établissement, pendant deux heures, le matin, de trois à cinq heures.

§ 26. Pareillement, sont admis à l'usage gratuit des eaux, pendant les heures affectées aux militaires, les officiers (le grade de capitaine inclus) et les soldats en activité de service non hospitalisés, porteurs d'ordres et de congés de convalescence.

pect, tourmenter dans sa douche pour y chercher une eau qui alors sera regardée comme nécessaire.

Ne vaudrait-il pas mieux fixer une heure pour ce service, de onze à midi, par exemple, à une des douches et à un bain peu employé, le n° 1. Cette heure aurait le double avantage d'être peu nuisible au service ordinaire et de séparer par un intervalle les heures civiles et les heures militaires à la douche, ce qui éviterait les rapprochements qui ne sont pas toujours sans inconvénient.

## RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. Le Régisseur est chargé d'un registre public, sur lequel tout malade venu à Barèges et désirant se baigner, à heure fixe, s'inscrit lui-même, ou par un tiers, pour faire connaître le bain, douche ou piscine, dont il veut faire usage.

Immédiatement, le Régisseur donne avis au Médecin inspecteur des demandes ou inscriptions consignées sur ce registre que doit vérifier, chaque jour, le Commissaire de police.

Le Médecin inspecteur est chargé de la répartition des heures, et se conforme, pour les priorités, à l'ordre des inscriptions. Il arrête définitivement le registre.

Deux personnes peuvent être autorisées à se baigner alternativement, à la même heure, de deux jours l'un. Il faut, pour cela, qu'elles s'entendent, qu'elles forment simultanément leur demande à l'Inspecteur, et que leur rang d'inscription sur le registre soit connexe. Ainsi le n° 1<sup>er</sup> et le n° 2, ou le n° 3 et le n° 4, s'entendront dans le but ci-dessus, non le n° 1<sup>er</sup> et le n° 3, ni le n° 1<sup>er</sup> et le

n° 4, etc., sans le consentement de l'inscrit ou des inscrits intermédiaires.

Pour garantir l'effet de l'inscription, le Médecin inspecteur signe et donne à chaque malade qui le demande, ou de vive voix ou par écrit, une carte énonçant le nom du malade, ainsi que l'heure et le cabinet de son bain.

Pendant les heures vacantes, le Régisseur peut mettre un bain à la disposition du malade qui le demande, par la voie de l'inscription \*.

ART. 2. Dès qu'une ou plusieurs heures de bains

\* Art. 1<sup>er</sup>. Les divers paragraphes de cet article sont entièrement en opposition entre eux. Il faut décider d'une manière précise ce qui doit prévaloir, ou de l'inscription au registre qui donne une date certaine à la demande que l'inspecteur ne peut se refuser à autoriser, ou de la carte de l'inspecteur qui force un malade à s'adresser à lui directement en payant, ou indirectement avec le risque de ne pas obtenir ce qu'il demande, ce qui établit un véritable monopole sur la vie et la bourse des malades. Carte qui peut être anti-datée, annulée; tandis que le registre seul ne peut éprouver aucune altération qui ne soit sensible, et peut diminuer, en les faisant connaître, les nombreux passe-droits qui avaient lieu tous les jours avant son établissement.

ou douches deviennent libres, ces heures profitent à ceux qui, les premiers, les ont sollicitées sur le registre d'inscription.

A mesure qu'une heure est rendue libre, le baigneur en prévient le premier inscrit ainsi que le Médecin inspecteur qui autorise les mutations.

Chaque inscription utilisée perd son rang. Une deuxième mutation, s'il y a lieu, est l'objet d'une nouvelle inscription\*.

ART. 3. Pour connaître le mouvement journalier de l'établissement, et quelles sont les heures occupées ou libres, le registre d'inscription porte un *état de situation*, indiquant le nom des malades et leur numéro d'ordre.

ART. 4. Le Médecin ou le Chirurgien en chef de l'hôpital ont exclusivement le droit de donner l'heure des bains et douches aux militaires hospi-

\* Art. 2. L'autorisation à chaque mutation me semble aussi intolérable; l'inspecteur des eaux y est véritablement converti en un teneur de livres en partie double, et le malade, qui a un autre médecin que l'inspecteur, est fatigué par des démarches réellement inutiles, puisque l'inscription au cahier consacre ses droits.

talisés et à ceux que mentionne le dernier paragraphe du tarif, en prenant pour limites de ce droit les explications du même tarif.

Néanmoins, les cartes délivrées à ces militaires par le Médecin et Chirurgien précités, ne sont valables qu'après le visa du Médecin inspecteur.

Les cartes sont remises au Régisseur qui vérifie et surveille leur régularité. Pour lui faciliter ce contrôle, le Directeur de l'hôpital lui remet un état nominatif de MM. les officiers munis de cartes.

Les militaires non hospitalisés, sont tenus, dans le même but, de soumettre au Régisseur, avec leur carte, les titres qui justifient leur droit \*.

ART. 5. La piscine de Charité est nominativement affectée aux pauvres. Elle leur est ouverte gratuitement, aux heures que fixe le Médecin inspecteur, eu égard à leur nombre et à leurs infirmités \*.

\* Art. 4. Les trois derniers paragraphes de cet article sont nuls de droit et n'ont jamais reçu leur exécution, puisque l'administration de la guerre est propriétaire comme la vallée et que ses représentants ne peuvent être soumis à aucun contrôle de la part de l'administration de la vallée.

\* Art. 5. Nous avons développé plus haut les améliorations

Si elle n'est pas occupée, et sur la demande du Médecin ou du Chirurgien en chef de l'hôpital, elle peut être cédée aux militaires hospitalisés; le matin, de 4 à 5 heures; l'après-midi, de 3 à 4 heures. \*.

ART. 6. S'il est reconnu qu'un militaire ne peut sans inconvénient se baigner aux heures militaires notées au tarif, le Médecin ou Chirurgien en chef de l'hôpital atteste le fait, et demande, par écrit un changement d'heure au Médecin inspecteur, qui ne peut le refuser sans un grave empêchement. Le refus est déféré à M. le Sous-Préfet qui peut accorder, de son chef, la mutation \*\*.

tions à apporter dans le sort des pauvres; elles devront amener de grands changements dans les dispositions de cet article.

\* L'hôpital militaire ne recevant que les malades qu'il peut baigner avec ses propres ressources, n'a jamais usé de cette faculté qui ne serait qu'illusoire puisqu'il ne s'agirait que de faire occuper la piscine par quelques malades civils à l'heure demandée pour que les fermiers pussent se refuser à son exécution, comme on le verra par l'observation suivante.

\*\* Art. 6. Je n'ai demandé qu'une seule fois à faire jouir un officier du bénéfice de cet article à une époque où

ART. 7. Dans le cas de vacance des douches, bains ou piscines que la vallée accorde aux militaires, M. le Médecin inspecteur en peut disposer au profit de tous autres malades \*.

ART. 8. MM. les étrangers doivent observer la plus grande ponctualité à se rendre aux bains ou douches ; ils se règlent sur l'horloge de l'établissement. L'heure sonnée leur compte, absents ou présents.

Pour mieux garantir cette exactitude, le Régisseur prévient tout malade par les baigneurs, baigneuses ou porteurs, un peu avant son bain \*\*.

une grande partie des baignoires et des heures étaient vacantes (1<sup>er</sup> septembre), l'inspecteur l'avait autorisé, mais il n'a pas eu le pouvoir d'en obtenir l'exécution des fermiers ; M. le sous-préfet fut obligé de l'ordonner.

\* Art. 7. L'administration militaire étant propriétaire de ces douches, bains et piscines, le médecin et le chirurgien en chef de l'hôpital ont seul le droit d'en disposer, sous la surveillance de l'intendant militaire, chef de leur administration.

\*\* Art. 8. Pour que cet article pût être exécuté, il faudrait qu'il y eût une horloge marquant et sonnant exactement les heures. Celle de Barèges est loin de remplir ces deux conditions. Quand on parle de la changer, on

ART. 9. Tout étranger qu'un cas de maladie, d'absence ou toute autre cause obligera d'interrompre ses bains, en prévendra le Régisseur. S'il ne le prévient pas, il doit les bains non utilisés.

Le malade, dans le cas en question, peut céder son heure à quelqu'un des membres de sa famille

crie à la profanation. Changer une horloge donnée par le duc de Richelieu ! Ils ne sont pas capables d'une si noire ingratitude. Je suis porté à croire qu'ils y seraient moins attachés si l'état dans lequel la vétusté l'a mise ne leur donnait la facilité de faire des jours de 25 et même de 26 heures, comme je m'en suis assuré plusieurs fois, comme cela est de notoriété publique, et l'on pourrait dire passé en habitude, puisque tous les cahiers des charges portent l'ordre exprès de confier l'horloge à tout autre qu'à un baigneur, pour prévenir cet abus,

Un carillon qui avertirait cinq minutes avant l'heure les baigneurs de porter le linge aux malades, les malades de sortir de leur bain, et les porteurs de se tenir à leur poste, aurait le double avantage de l'exactitude et de l'incorruptibilité; on ne laisserait pas un malade privilégié jouir d'un quart d'heure de plus que son heure, aux dépens d'un autre qui sera chassé impitoyablement à l'heure fixe, quelle que soit celle à laquelle il y est entré.

*habitant avec lui*, sans que le cessionnaire ait besoin de l'inscription \*.

ART. 10. Les enfants, au-dessous de dix ans, peuvent se baigner dans la même cuve avec leurs parents; cette circonstance n'élève pas le prix du bain.

ART. 11. La durée du bain est d'une heure, y compris les moments d'entrée et de sortie.

La durée de la douche est d'un quart d'heure; on a un autre quart d'heure pour se vêtir.

\* Art. 9. Un moyen bien simple ferait cesser tous les abus qui naissent de la mauvaise interprétation de cet article, et mettrait fin aux contestations qui s'élèvent chaque jour entre les malades et les fermiers pour le nombre des bains pris par les premiers.

Ce moyen serait, comme cela se pratique dans un grand nombre d'établissements de ce genre, de donner à la personne qui vient s'inscrire, le nombre de cartes demandées par elle, portant le n° et l'heure de son bain, en datant la dernière; les cartes non utilisées à l'époque fixée seraient annulées. Je ne connais pas d'autre remède à apporter aux altercations qui troublent la tranquillité de la colonie de Barèges, en entretenant un levain de discorde entre les préposés de cet établissement et les malades.

ART. 12. Le Fermier nomme, de droit, le Régisseur. Cette nomination est soumise à l'agrément de M. le Médecin inspecteur, et à l'approbation de M. le Sous-Préfet \*.

Celui-ci peut, d'office, révoquer le Régisseur, sauf le recours à M. le Préfet; il peut également le remplacer d'office, jusqu'à présentation d'un nouveau Régisseur par le Fermier.

Ce dernier peut provoquer le changement du

\* Art. 12. Une expérience de cinq années et l'essai de plusieurs régisseurs m'ont convaincu qu'il était indispensable que l'administration imposât un régisseur aux fermiers. Sa nomination par le fermier qui peut en provoquer le changement sans même rendre compte de ses motifs, en fait l'agent soumis de toutes les manœuvres employées pour augmenter leur bénéfice sur la ferme des bains; l'approbation de l'inspecteur n'est qu'à l'avantage de ce dernier, et le met en opposition avec tous les autres intérêts. Il devient impossible de faire cesser les délits les plus graves qu'un régisseur puisse commettre lorsqu'ils tournent en partie à l'avantage des personnes qui le nomment et qui approuvent la nomination.

Un régisseur nommé par le sous-préfet, recevant une solde assurée, peut seul offrir une garantie à tous les intérêts.

Régisseur, sans rendre compte de ses motifs, et sa demande doit toujours être accueillie.

ART. 13. Le Régisseur tient à jour les écritures. Il commande aux baigneurs, baigneuses et porteurs; il fait exécuter les répartitions d'heures; il veille à la propreté de l'établissement, et dirige tout le mouvement du service, sous les ordres de M. l'Inspecteur.

Il ne peut quitter son poste sur aucun prétexte, sans la permission expresse de ce dernier\*.

ART. 14. Dix baigneurs, six baigneuses, quatorze porteurs sont chargés du service civil, tant intérieur qu'extérieur, des bains.

Ils sont nommés par le Préfet; sur la présentation du Maire de Luz, de l'avis du Médecin inspecteur et du Sous-Préfet. Ils peuvent être révoqués par le Préfet, sur les plaintes de l'Inspecteur, du Commissaire de Police, du Régisseur, ou des malades.

\* Art. 13. Il faudrait que le règlement assignât les heures auxquelles on doit trouver le régisseur à son poste; autrement, on est certain qu'il n'y sera que lorsqu'il voudra qu'on le trouve.

Ils doivent être rendus, chaque année, à Barèges, à l'ouverture de la saison.

Ils portent une mise distincte et uniforme que règle M. l'Inspecteur. Tout baigneur ou porteur est muni d'une plaque ou médaille apparente, qui le fait reconnaître. Cette plaque est marquée d'un numéro que l'on reproduit sur la chaise \*.

ART. 15. Sur le nombre des baigneurs précités, il en est pris un ayant nom de *chef*, qui a droit d'injonction sur les autres baigneurs ou baigneuses.

Les porteurs reçoivent également un chef par le même mode, et ayant le même droit \*\*.

\* Art. 14. Il est indispensable que les baigneurs et porteurs de garde aient leurs noms inscrits sur un tableau et qu'ils soient distingués par une marque particulière sans cela on ne sait jamais à qui s'adresser pour faire préparer son bain et à qui se plaindre lorsque l'on a été oublié, alors ils se renvoient tous la faute les uns aux autres.

\*\* Art. 15, il faudrait qu'il y eût deux chefs de baigneurs et de porteurs, ou plutôt deux chefs seulement commandant aux uns et aux autres; ils se relèveraient alternativement toutes les vingt-quatre heures; un service aussi pénible ne peut être exécuté autrement.

Outre ce règlement il existe un cahier des charges qui prescrit aux fermiers de tenir toujours propres

L'un et l'autre chef est nommé par l'Inspecteur.

ART. 16. Le chef baigneur désigne journalle-

et bien entretenus une tringle et des rideaux, d'un tissu serré, à chaque croisée des bains et des douches (lesquels rideaux devront être en nombre double, afin de pouvoir les blanchir quand besoin sera); *un couvercle* et une planche-à-pied à chaque baignoire; une serrure, un loqueteau et une targe à chaque porte; une chaise, une petite table, *un miroir* et une sonnette à chaque cabinet; de blanchir, dans le cours de mai, les cabinets et les corridors à la colle à chaux; d'entretenir proprement et de renouveler, dans les premiers jours de mai, les peintures à l'huile, des portes, des fenêtres et des cloisons en bois; de faire balayer habituellement et tenir propres, par les baigneurs, baigneuses et porteurs, l'intérieur des bains, la place et tous les lieux avoisinants; de fournir et confier au baigneur de la piscine dite de Charité, à Barèges, deux draps de qualité et de dimension suffisante pour assurer le service; de tenir en bon état, journallement nettoyés et bien éclairés, pendant toutes les nuits, depuis le 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, la totalité des reverbères dont ils ne devront confier le soin qu'à un seul homme dans chaque établissement, avec défense d'employer les baigneurs pour ce service; d'entretenir l'horloge et de la faire monter, tous les jours, par tout autre qu'un baigneur, sous la direction immé-

ment ou par semaine les baigneurs ou baigneuses qui auront à servir la piscine de Charité. Le service de cette piscine est fait avec la même exactitude, les mêmes égards et tous les soins qu'on donne aux malades qui paient.

Le fermier fournit deux draps pour le service de cette piscine.

Le fermier fournit deux draps pour le service de cette piscine. diate du commissaire de police qui demeurera détenteur de la clef (a).

Les fermiers devront fournir, à leurs frais, des éponges pour nétoyer les baignoires : il y en aura une par cabinet.

En outre de l'entretien des reverbères de Barèges, le fermier devra placer, et tenir allumées pendant toute la nuit, trois lanternes pour éclairer le péristile des bains nouveaux et de la Buvette.

(a) Les couvercles manquent presque à chaque baignoire, il est cependant des plus utiles non-seulement pour retarder le refroidissement de l'eau et éviter son renouvellement ; mais encore pour empêcher l'évaporation des gaz qui entrent pour beaucoup dans l'action des eaux sur l'économie. Le miroir n'a jamais existé ; c'est cependant un meuble devenu nécessaire au moins pour les dames.

Je voudrais des rideaux derrière les portes des bains qui s'ouvrent directement sans vestibules sur la galerie. Des soupapes à chaque baignoire, une lampe allumée dans chaque cabinet pendant les heures de bain et aux piscines.

Le Régisseur est responsable de l'exacte observation du présent article.

ART. 17. Le chef porteur charge aussi deux porteurs, par semaine ou par jour, de la garde des piscines, de la police des entrées et sorties, de l'éclairage, de la propreté des avenues et des escaliers (y compris celui qui mène aux promenades), en un mot, de tout ce qui peut, dans ce genre de service, opérer le bon ordre.

ART. 18. Sous aucun prétexte, pendant la durée des bains et douches, les baigneurs, baigneuses et porteurs ne quittent leur poste, sans permission de l'Inspecteur et sans s'être préalablement pourvus d'un remplaçant.

ART. 19. On défend expressément aux baigneurs, baigneuses et porteurs, de demander d'autres étrennes que celles que porte le tarif. Les excédant d'étrennes, dus à la générosité de l'étranger, ne seront pas déguisés. Tout ce qui est perçu comme étrenne est mis, comme par le passé, en masse, et partagé par les précités.

ART. 20. Chaque baigneuse a trente francs de gages; chaque baigneur ou porteur, soixante fr. Ces gages sont pris sur le revenu des eaux thermales.

En sus des gages, les baigneurs, baigneuses et

porteurs se partagent le produit commun des étrennes.

Les baigneurs et porteurs ont , en outre, le privilège de la décharge des voitures.

ART. 21. Les gages ne sont payés que sur un certificat de l'Inspecteur, du Commissaire de police et du Régisseur, portant que les baigneurs, baigneuses et porteurs ont rempli tous leurs devoirs avec zèle. S'ils ne les ont remplis qu'en partie, ils éprouvent telle diminution de traitement que précise M. le Sous-Préfet.

ART. 22. S'il s'élève des différends concernant les baigneurs, baigneuses ou porteurs entre eux, ou s'ils s'élèvent entre les précités et les étrangers, le Médecin Inspecteur saisi de la contestation prononce, et même a le droit de suspension provisoire, sauf compte à rendre immédiatement à M. le Préfet par l'organe du Sous-Préfet.

Toutes plaintes contre M. l'Inspecteur ou le Commissaire de Police s'adressent à M. le Sous-Préfet qui les transmet, avec son avis, à M. le Préfet.

ART. 23. Outre les agents ci-dessus, il y a un garde-fontaine qui, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai suivant, est chargé de la garde de l'établissement.

Il est nommé selon le mode établi pour les baigneurs et porteurs, révoqué de même, et jouit d'un traitement annuel de 250 francs.

Il a soin de l'extérieur des bâtisses; il signale à l'administration toute réparation urgente qui n'entre pas dans le devoir du Fermier. Il habite constamment à portée de l'établissement; il empêche que d'autres que les malades restés l'hiver à Barèges pour faire usage des eaux, s'introduisent dans les cabinets.

Il prépare, dans cette saison, les bains nécessaires, et ne peut charger de ce soin tout autre que lui. Il doit être prévenu par le Fermier si, à cette époque, celui-ci veut accorder quelques bains.

Il exige que le Fermier ouvre de temps en temps les cabinets pour aérer l'établissement et atténuer les mauvais effets de la vapeur.

Il est chargé de la garde et du soin des promenades; il les entretient, et fait exécuter tous les travaux nécessaires que prescrit l'administration. En retour, il recueille à son profit le foin provenant du fonds qu'il surveille.

Le Garde-fontaine est responsable de la stricte exécution du présent article, sauf le cas de force majeure.

ART. 24. Indépendamment de ses fonctions spéciales, le Commissaire de Police doit aider M. l'Inspecteur dans la direction générale de l'établissement, le bon ordre et l'exécution du Règlement.

ART. 25. Le présent Règlement, imprimé, sera affiché au lieu ordinaire des affiches, dans l'établissement thermal de Barèges.

Un certain nombre d'exemplaires en sera transmis, par l'intermédiaire du Sous-Préfet, à l'Inspecteur des eaux, à l'Intendant militaire, au Médecin et au Chirurgien en chef de l'hôpital, au Commissaire de police, au Fermier des bains, aux propriétaires des principales maisons.

Le Sous-Préfet veillera à son exécution.

Tarbes, le 14 Mai 1833.

*Le Préfet,*

ED. DE ST.-AIGNAN.

*Vu et approuvé par le Ministre du Commerce et des Travaux publics.*

Paris, le 17 juin 1833.

THIERS.

## HOPITAL MILITAIRE.

L'hôpital militaire de Barèges remonte aux premières années du 18<sup>e</sup> siècle. A cette époque il était situé dans l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les Bains neufs et ceux de la Chapelle; plus tard le vieux pavillon, puis le neuf, puis la caserne neuve agrandirent cet établissement que de nouveaux besoins firent transporter où il est aujourd'hui.

Une petite digression historique sur les causes qui ont motivé cette translation ne sera pas indifférente pour ceux qui aiment à remonter à l'origine des choses; elle servira en même temps à détruire des prétentions réciproques qui ont laissé entre la vallée et l'administration militaire une sorte de rivalité et d'aigreur qui ont nui, plus qu'on ne pourrait le croire, à la prospérité de Barèges.

La perte de quelques sources et le besoin d'augmenter le nombre des bains faisaient désirer à la vallée la démolition de l'hôpital et de la Chapelle sous lesquels ces sources étaient placées. La concession de ces bâtiments et des terrains sur lesquels ils étaient élevés lui fut accordée par décision mi-

nistérielle du 19 février 1822, moyennant l'engagement que contracta la vallée de louer un local convenable pour recevoir le nombre de lits *actuellement* établis dans la *vieille caserne* jusqu'à l'époque où la construction d'un nouvel hôpital pût être terminée : ces loyers provisoires furent évalués à la somme annuelle de 1,090 fr. que la vallée consentit à payer à la guerre.

Plus tard un projet du Sous-Préfet d'Argèles, approuvé le 1<sup>er</sup> avril 1827 par le conseil de la Vallée, proposa à l'administration de la guerre la concession de deux heures de bains à toutes les baignoires existantes et à toutes celles qu'on viendrait à construire par la suite ; ces heures furent fixées de 3 à 5 heures du matin, laissant à l'Inspecteur des eaux et aux chefs de service de l'hôpital la faculté de s'entendre pour les changer, si d'autres heures étaient plus avantageuses et plus commodes au service ; moyennant quoi, la vallée demandait que le ministre de la guerre lui fit la remise des loyers, mis à leur charge et du capital de 20,000 francs, dont on lui réclamait le remboursement pour l'appliquer à la construction de l'hôpital ; en outre, elle voulait que les deux pavillons fussent démolis et leur terrain abandonné au service public ; elle s'engageait, pour cela, à ne plus

élever de prétentions sur la propriété du sol et du bâtiment de la caserne neuve qu'elle abandonnait, comme auparavant, au service militaire. Le 9 juin 1829, cette décision ministérielle adopta cet arrangement, *sauf la démolition des Pavillons dont la demande fut regardée comme non avenue*. Cette nouvelle décision fut approuvée par le conseil de Luz, mais les autres communes composant la vallée ne voulurent pas lui donner leur sanction, et bientôt celle de Luz elle-même commença à agir avec elles d'une manière opposée à ses délibérations.

Alors commença, contre l'administration de la guerre, dans la personne des militaires envoyés aux eaux, une lutte dont le premier résultat fut le rétablissement d'un service de santé militaire, pour faire cesser, est-il dit, les plaintes portées chaque jour sur l'administration des eaux. Alors commencèrent ces demandes irréfléchies \* qui auraient privé Bagnères de la partie la plus sûre de son revenu, ces intrigues tendant à faire transporter l'hô-

\* L'hôpital de Barèges ne laisse pas moins de 50,000 f. dans la vallée, comme on peut l'établir par un calcul opéré sur les bases les moins élevées :

300 soldats restant chacun 50 jours, terme moyen,

pital à Bagnères de Luchon, puis à Arles; alors fut exécutée cette construction monstrueuse de la chapelle pour amener la démolition du pavillon en le privant de lumière et d'air. Aujourd'hui les deux administrations commencent à s'entendre, et au moyen de quelques sacrifices de part et d'autre, Barèges peut espérer un développement nouveau qui tournera au bien-être des étrangers et à la richesse du pays.

En ce moment, l'hôpital est formé par la réunion de sept maisons que l'on a réunies l'année dernière en tâchant de les ordonner entre elles de manière à les rendre propres à un service régulier

et dépensant à l'hôpital 1 f. 40 c. par journée, donne un total de

21,000 f.

100 officiers restant 60 jours et y dépensant 2 f. 55 c., ce qui forme

15,700

Ce n'est pas trop d'évaluer la dépense extraordinaire de chaque soldat à 25 c. par jour,

3,750

Et celle de l'officier à 1 f.

6,000

Resterait 4,500 f. pour compléter les 50,000 f. Cette somme est de beaucoup dépassée par l'argent laissé par les divers employés de l'administration militaire et par les frais de transport de tous ces malades de Luz à Barèges.

lier\* et du pavillon militaire\*\*, c'est mieux pour la régularité du service que ce qui existait jusqu'alors, mais c'est plus mal pour Barèges, parce que, d'un provisoire qu'il était indispensable de faire cesser, on est tombé dans un nouveau provisoire qui pourra durer long-temps si l'avalanche et le Bastan n'en font pas justice. On ne saurait trop déplorer les vues étroites qui ont conduit à la construction d'un établissement qui est loin de répondre à l'importance de Barèges et au souvenir de tant de guérisons inespérées.

Je ne ferai qu'énumérer les principales raisons qui forceront, tôt ou tard, le gouvernement à adopter un des projets qui lui étaient proposés, avant que le mauvais génie qui a présidé à Barèges fit prendre le plus mauvais de tous, puisqu'après des dépenses inutiles, il ne lui sera pas même possible de retirer quelque chose de bâtimens achetés très cher, mais que l'on aurait pu vendre sans

\* Il faut rendre justice à M. Falret pour le parti qu'il a su tirer d'un projet détestable et de mauvaises maisons qui lui ont opposé des obstacles en tout genre, que son talent a su surmonter.

\*\* Masse énorme qui ne peut loger que 32 malades, la pharmacie et un magasin.

perte après la démolition du pavillon qui ôte une partie de leur valeur.

La position de ces bâtiments menacés par l'avalanche dont ils ont été préservés jusqu'à ce jour, seulement par un éperon de terre qui se détruit tous les ans et finira par les laisser sans défense contre un si terrible ennemi.

Un sol mobile menacé chaque année et assez souvent attaqué par les irruptions du torrent.

L'insuffisance de ces bâtiments pour loger l'administration et établir les magasins lorsque la force de la nécessité amènera la démolition des pavillons.

Le peu d'espace qui reste derrière cet établissement pour pouvoir y établir une promenade suffisante à cent cinquante malades. Il est cependant indispensable de séparer de la population de Barèges des soldats en costume d'hôpital, souvent indécent, toujours misérable, autant par respect pour eux que pour les baigneurs dont ils choquent continuellement la vue dans cet accoutrement.

Des divers projets qui ont été présentés pour la construction d'un hôpital \*, un seul aujourd'hui

\* On a proposé successivement de placer l'hôpital

est susceptible d'être exécuté, c'est celui de Lomet, chargé par le comité de salut public de lui rendre compte des moyens les plus propres à faire jouir les défenseurs de la liberté du secours des eaux de Barèges, c'est celui qui réunit le mieux toutes les conditions nécessaires à un semblable établissement.

Lomet proposait d'adosser aux rochers de la marbrière un édifice très alongé dont le premier étage se fût trouvé de plain-pied avec une vaste prairie qui, convertie en jardin et plantée d'arbres, eût permis d'isoler les militaires du reste de Barèges en leur offrant une promenade agréable. Le rez-de-chaussée voûté eût été consacré aux cui-

sur la partie de la montagne située immédiatement au-dessus des bains, et M. Coujet a prouvé depuis quel parti l'on pouvait tirer de cet emplacement, l'un des plus agréables de Barèges.

Moisset avait choisi l'emplacement des moulins du haut Barèges un peu au-dessous de la carrière de marbre.

Donat se plaçait où il est actuellement, mais il commençait par établir une forte digue et élevait une construction régulière, après avoir mis ce terrain à l'abri des attaques du bastan.

sines, aux réfectoires et aux magasins de toute espèce.

C'est ce projet qu'il faudra reprendre lorsque l'on aura senti pendant quelques années les inconvénients de ce qui existe.

Le nombre des malades admis chaque année à l'hôpital de Barèges a varié considérablement. Jusqu'en 1828, les militaires désignés pour faire usage des eaux des Pyrénées étaient presque tous dirigés sur cet établissement; de cette manière il arrivait souvent que leur nombre se trouvait hors de rapport avec les bains et les lits à leur donner. En 1824, il s'éleva à plus de 700. Il était nécessaire de prendre des mesures pour obvier à ces inconvénients, mais on est tombé dans un excès opposé, en fixant à 50 ou 60 officiers et 150 ou 160 soldats le nombre des militaires à recevoir pour chaque saison; de cette manière on s'est livré à de nouvelles dépenses en envoyant d'autres militaires à Arles et aux établissements dont on pourrait se passer dans les temps ordinaires. Les ressources en logement et en eau permettent de le porter à 200 soldats et 100 officiers pour la première saison, et comme on peut compter un quart pour les malades que l'on peut les obliger de garder plus long-temps, il faut réduire

ce nombre à 150 soldats et 75 officiers pour la seconde saison.

Une observation que je ferai par rapport à ces deux saisons, est relative à l'époque de l'envoi aux eaux. Le commencement de la première saison étant ordinairement assez froide et pluvieuse; la manière dont ils sont envoyés du 1<sup>er</sup> au 15 juin est assez bien établie. Pour la seconde saison, il conviendrait qu'ils fussent dirigés de manière à arriver du 15 juillet au 1<sup>er</sup> août, tandis qu'ils n'arrivent souvent qu'à la fin d'août et même jusqu'au milieu de septembre. Les premières évacuations sont faites le 15 juillet et permettent ce croisement de saison, le froid et les pluies du mois de septembre le rendent presque indispensable; il faudrait, de plus, par économie pour le gouvernement, qu'il fût stipulé que passé le 1<sup>er</sup> septembre personne ne pourra être admis à l'hôpital.

Il est tenu chaque année un journal où sont rapportés avec soin le nom de chaque malade, son tempérament et une description succincte de la maladie pour laquelle il est envoyé aux eaux, du traitement qu'il y a suivi, et des changements qui se sont opérés sous l'influence de ces moyens. Une analyse de ce travail est envoyée au ministre de la guerre, et ce journal est conservé dans les ar-

chives des officiers de santé en chef auxquels il sert de guide pour les cas semblables qui peuvent se présenter dans leur pratique. Ce sont là les véritables sources dans lesquelles on peut puiser les connaissances nécessaires dans l'administration des eaux ; des tables établies par genre d'affection le rendent facile à consulter, et chacun pourra y rechercher par lui-même les effets que les eaux ont produit sur des personnes affectées de maladies semblables ou analogues à sa propre affection, et par induction ce qu'il est en droit d'attendre de l'usage des eaux.

Ce journal ne laisserait rien à désirer, si l'on pouvait obtenir que chaque régiment adressât tous les ans une note des effets ultérieurs des eaux sur les militaires envoyés par eux l'année précédente.

## ROUTES, PROMENADES, VOITURES.

Les routes du département des Hautes-Pyrénées en général, et celles sur-tout qui conduisent à Barèges, sont entretenues dans un état qui tient même au luxe de l'art ; mais c'est en vain que le gouvernement a tout fait pour aplanir les diffi-

cultés qui rendaient si pénible l'abord de ces lieux, si les moyens employés pour y parvenir, lorsque ces routes étaient dans le plus mauvais état, n'ont pas changé. Les voyageurs en poste jouissent seuls des avantages qui leur ont été préparés, les voitures ordinaires sont encore de misérables fiacres, traînés péniblement par de malheureux chevaux qui font quinze lieues et une ascension de près de mille mètres sans relayer; aucune diligence n'est établie depuis Tarbes, sur une route qui communique directement avec trois des établissemens les plus considérables des Pyrénées, Cauterets, Saint-Sauveur et Barèges; et cependant les prix sont assez élevés et le nombre des voyageurs assez considérable pour que le gain ne soit pas douteux. Depuis deux ans il s'est établi de Pau à Barèges une diligence qui arrive et part à peu près tous les deux jours; malgré sa pesanteur et son peu de régularité, elle finira par détourner de la route de Tarbes une partie des voyageurs qui y passaient autrefois si cette ville ne se hâte de profiter de la leçon que ses voisins lui ont donnée; qu'elle fasse mieux, la chose est facile: une diligence à seize places irait jusqu'à Argèles, deux autres diligences légères, à dix et six places, monteraient, l'une à Cauterets, l'autre à Saint-Sauveur, en laissant à Luz les voya-

geurs qu'une voie plus légère encore transporterait à Barèges, avec les voyageurs de Saint-Sauveur et de Caunterets qui voudraient en profiter; par ce moyen, on ferait en huit heures, d'une manière agréable, ce que l'on met aujourd'hui le double à faire de la manière la plus fatigante. Ces voitures redescendraient le lendemain matin, et serviraient aussi, non-seulement de Tarbes à Barèges, mais établiraient une communication active et des rapports d'agrément entre les trois établissemens du Lavedan, et seraient pour ce pays une nouvelle source de richesses.

Nous avons dit le bon état dans lequel le gouvernement a placé la route de Barèges, les établissemens de voitures qui peuvent la rendre commode aux voyageurs; indiquons ce qui reste à faire pour qu'elle ne laisse rien à désirer. De Luz à Barèges il n'y a que 3,600 toises, mais l'ascension est de 0,088 par mètre, et la chaleur, souvent étouffante sur cette route resserrée entre deux montagnes, dont la plus grande partie est dépourvue de toute espèce de végétation. Des orages fréquens surprennent le voyageur ou le promeneur entraîné en descendant par la facilité du chemin; et lorsque épuisé de fatigue ou surpris par la pluie, il veut regagner Barèges, il se trouve obligé à des efforts

pénibles qui le rendent souvent plus malade qu'à son arrivée.

Pour prévenir ces accidens, il faut élever sur cette route quelques lieux de station où l'on puisse se reposer ; le granit et l'ardoise se convertiront à peu de frais en abris modestes, en banes rustiques ; la rapide végétation des frênes garnira promptement la route de ces arbres utiles par les avantages que leur bois offrira dans un pays où chaque jour l'imprévoyance des habitans le laisse diminuer, et leur feuillage peut devenir une ressource pour les troupeaux pendant les hivers rigoureux, après avoir garanti par leur ombrage le voyageur qui monte les bords rapides du Bastan.

Barèges n'a, à proprement parler, que la route dont nous venons de nous occuper ; celle de Barèges à Bagnères, par la montagne, n'est praticable que pour les piétons et les gens à cheval ; c'est plutôt une promenade qu'une route pour les baigneurs. On pourrait cependant, au moyen de dépenses peut-être moins considérables que celles que l'on fait pour l'entretien de la route de Tarbes, ouvrir, par ce côté, une communication avec la plaine. Elle serait plus directe, plus facile et sujette à moins d'accidens que celle de Pierrefitte.

Les promenades de Barèges se bornent à celle

de ces routes, que pour cela je voudrais voir plantées dans toute son étendue, et à la promenade du bois que l'on se propose de continuer jusqu'à la grande allée; alors, et seulement alors, cette promenade offrira des ressources à tous les baigneurs trop resserrés sur la pente de la montagne, dans de petits sentiers que l'on ne peut se hasarder à dépasser sans les plus grandes fatigues. Un sentier semblable établi de l'autre côté du Bastan, et conduisant au plateau, compléterait un système de promenade qui, en ce moment, n'est praticable que pour les jeunes gens bien portans, et même habitués aux montagnes. Le plateau, le hêtre de Marcellus, Saint-Justin, seraient des buts de promenades d'autant plus agréables, que dans les maisons qui couvrent ce plateau on trouverait du laitage et une hospitalité qui fait la base des ressources et du caractère de ces braves montagnards.

Plusieurs causes rendent le séjour de Barèges peu agréable; les premières tiennent à l'état sauvage du pays et aux infirmités que la plupart des baigneurs y apportent; ce sont des inconvéniens auxquels il faut se résigner. Les autres sont entre nos mains, il faut savoir les combattre; ces dernières dépendent sur-tout de la manière dont on

vit, isolés les uns des autres; les maisons n'étant pas disposées de manière à pouvoir réunir à une même table toutes les personnes qui y sont logées, chacun mange dans sa chambre, sans aucun point de contact avec ses voisins, pas même aux bains, puisque l'on y va en chaise à porteurs et à des heures différentes. De cette manière, si une personne riche et bien disposée, qualités rarement réunies, ne vient pas réunir ensemble les élémens de la société, une partie de la saison se passe avant que le hasard et l'instinct de la sociabilité ait pu rassembler des personnes faites pour se rendre agréable un séjour où la société est indispensable; ce n'est souvent qu'à l'instant de partir que l'on s'aperçoit de toutes les ressources que l'on aurait pu trouver à Barèges si l'on se fût connu plus tôt.

C'est dans le but d'établir des rapports de société et de distraction que M. Laborde a fait établir un wauxhall, qui, s'il ne répond pas à ce que l'on pourrait attendre, n'en est pas moins plus favorable que tout autre à former un centre de réunion qu'il est important d'établir de bonne heure, sauf à s'en retirer si la société ne convenait pas. Je ne puis trop recommander cet établissement en engageant le propriétaire à l'augmenter d'un piano; la musique et la présence des dames empêcheront

qu'il ne soit converti en une salle de jeu, et là, comme partout ailleurs, la société leur devra des plaisirs que l'on ne saurait trouver sans elles.

Je ne puis m'empêcher de relever ici une assertion aussi fautive que déplacée de M. Lonchamp, sur les causes qui *empêchent qu'il y ait à Barèges de société intime. Il y a peu de dames, dit-il, qui aimeraient à passer leurs soirées au milieu d'une centaine d'officiers, et même les bourgeois ne seraient pas toujours à l'aise dans un salon où il ne pourrait pas faire un pas sans heurter contre des éperons.* Le nombre des officiers envoyés à Barèges ne dépasse jamais soixante; plus des trois quarts, par goût ou à raison de leurs souffrances, ne peuvent prendre part aux plaisirs d'une réunion nombreuse, et toutes les fois qu'il y a eu des bals à Barèges, je puis dire que l'on a toujours regretté que le nombre des officiers n'y fût pas plus considérable; je puis même ajouter que sans leur présence, il n'y aurait pas de bal possible à Barèges. Nous ne sommes plus au temps des officiers à éperons, et le simple bourgeois ne peut se trouver déplacé à côté de quelques braves près desquels il est appelé chaque jour à affronter le danger, et dont il sait, quand il le faut, partager la gloire en défendant ses libertés.

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DE L'EAU DE BARÈGES.

L'eau de Barèges, sortant de la source, est claire, transparente, d'une grande limpidité, et d'une pesanteur spécifique un peu plus grande que celle de l'eau distillée, à peu près comme 1,00039. Sa température varie de 25 à 45° centigrades \*. Elle laisse à la peau une sensation savonneuse; elle exhale une légère odeur d'œufs durs, unie à un atôme particulier dont Meighan avait déjà constaté la présence. Sa saveur n'est nullement fade et nauséabonde comme on l'a fait dire à M. Alibert; au contraire, elle laisse à la bouche un sentiment de fraîcheur qui n'a rien de désagréable, et qui la fait boire sans aucune répugnance, et je dirai même avec un certain plaisir après quelques jours d'usage.

Il se dégage de chaque source des bulles d'un gaz qui a été pris tour-à-tour pour de l'acide hydrosulfurique (gaz hydrogène sulfuré), pour de l'acide carbonique, pour un mélange de ces deux gaz, et enfin pour du gaz azote pur, mais

\* Nous avons donné la température des diverses sources et la description de ces sources, pages 42 — 50.

qui n'est qu'un mélange de ces deux derniers gaz dans l'état naturel, et du troisième lorsque ces principes ne sont plus retenus par les conditions inconnues de l'existence de ces eaux.

Aussitôt que l'eau de Barèges commence à se refroidir au contact de l'air, elle se décompose, répand une odeur insupportable, sur-tout lorsqu'elle est en quantité un peu considérable; elle a perdu toute son odeur après vingt-quatre heures. Quand son refroidissement se fait sans le contact de l'air, cette décomposition est plus lente et n'a même pas lieu entièrement; alors elle peut conserver son odeur très long-temps.

Elle contient en suspension des filaments d'un blanc jaunâtre qui nagent dans ce liquide et qui adhèrent, à la longue, aux parois; les bassins en forment des couches d'une matière à laquelle on a donné le nom de baréginé. Cette substance a été considérée tour-à-tour comme de simples dépôts de soufre, comme des corps organisés, végétaux, animaux; elle est assez importante pour que nous y revenions par la suite.

## COMPOSITION CHIMIQUE.

La composition chimique des eaux de Barèges est encore peu connue. Les analyses qui ont été faites diffèrent tellement entre elles, qu'il faut penser que leurs résultats quoique donnés par des hommes instruits, capables, se sont ressentis d'idées particulières et de la précipitation avec laquelle ils ont opéré, lorsque, comme me l'a avoué un de leurs auteurs, elles n'ont pas été formulées entièrement sous le manteau de la cheminée.

La dernière analyse que M. Lonchamp vient de publier offre des résultats si opposés à ceux que l'on connaissait ou que l'on soupçonnait, que malgré le talent reconnu de son auteur, et l'apparente exactitude fractionnelle des chiffres, on peut attribuer à une préoccupation particulière, à la rapidité avec laquelle elle a été faite, ou à la malignité de quelque collaborateur, les erreurs qui défigurent ce travail.

Ce sont ces motifs qui, en 1830, m'avaient engagé à demander au ministre de la guerre les instruments nécessaires à cette opération, persuadé que, sur les lieux, ayant devant moi un temps suf-

fisant, pouvant répéter les expériences si les premières ne réussissaient pas, je me trouvais dans la position la plus favorable à sa réussite. Cette demande avait été accueillie favorablement : la caisse qui contenait les instrumens et les réactifs avait été expédiée de Paris; elle était arrivée à Toulouse; elle était en route pour Tarbes, lorsque des motifs, que je ne veux point signaler, empêchèrent son arrivée à Barèges; depuis ce temps il n'a plus été question d'analyse. Il est cependant indispensable qu'elle se fasse pour que l'on soit fixé sur les véritables principes constituans de l'eau de Barèges; en attendant, je me bornerai à l'*examen critique* de celles qui ont été faites jusqu'à ce jour, et à exposer, d'après quelques essais particuliers, ce qu'il y a de plus probable sur la composition chimique de ces eaux.

Les eaux de Barèges avaient été analysées très anciennement par M. Venel. MM. Montaut et Pagès ont fait connaître, il y a soixante ans, qu'elles étaient composées d'une petite portion de *foie de soufre*, de *natrum*, de *sel marin*, d'une *terre*, dont une très petite quantité soluble dans les acides, l'autre de nature argileuse, contenant en outre une substance grasse à l'état savonneux, et qui leur a semblé être un composé de *bitume*,

*d'un peu d'alcali fixe minéral*, d'une terre insoluble dans les acides, d'un peu de fer et d'une minime quantité de soufre. Quoique cette analyse soit loin d'être en rapport avec les connaissances actuelles, en sait-on plus aujourd'hui?

M. Borgella, ancien inspecteur des eaux, avait commencé l'analyse de cette eau, et avait reconnu la présence de l'hydrochlorate de magnésie, — du chlorure de sodium, — du sulfate de magnésie, — du sulfate de chaux, du carbonate de chaux, — du soufre, — de la silice et d'une substance grasse à l'état savonneux. C'est cette analyse que donne aussi M. Alibert dans son *Précis historique des eaux minérales* (p. 399—année 1826).

Un autre chimiste a donné le résultat suivant, qui s'en approche beaucoup.

Sulfate de magnésie	0,07
de chaux	0,11
Hydrochlorate de sodium	0,03
de magnésie	0,09
Carbonate de chaux	0,05
Silice dissoute	00,1
Soufre	00,1
Gaz acide carbonique en volume	
sur cent parties d'eau	9,00
Gaz acide hydro-sulfurique	3,00

D'après M. Lonchamp, un kilogramme ou un litre de l'eau de Barèges contiendrait :

Sulfure de sodium	0,042100
Sulfate de soude	0,050042
Chlorure de sodium	0,040150
Silice	0,067826
Chaux	0,002902
Magnésie	0,000344
Soude caustique	0,005100
Potasse caustique	des traces.
Ammoniaque	<i>idem.</i>
Barégine	<i>idem.</i>
Gaz azote,	4 centimetres cubes.

« Ces résultats, dit M. Lonchamp, se rattachent  
 » merveilleusement avec les idées de Dawi sur la  
 » constitution intérieure du globe, parce qu'on peut  
 » regarder comme certain que les eaux des Pyrénées  
 » résultent de la réaction de l'eau sur une  
 » masse qui contient du sulfure de sodium, du sul-  
 » fure de calcium, du chlorure de sodium et du  
 » silicium. Le résultat de l'analyse de la grande  
 » douche de Barèges, ajoute-t-il, mettra plus évi-  
 » demment cette opinion hors de doute, en faisant  
 » voir qu'il n'y a dans l'eau de cette source ni  
 » soude caustique, ni chaux, ni magnésie libre,

» et que les bases s'y trouvent complètement saturées par le soufre. »

Que penser de cette analyse quand on saura que la grande douche, la buvette et la petite douche sont alimentées par une seule et même source? Sans doute qu'il y a eu mystification de la part de ceux qui lui ont donné des renseignements ou qui l'ont aidé dans son travail.

« Selon M. Lonchamp, on a pris le silicate de chaux et le sulfate de baryte pour du carbonate de chaux et de baryte, tandis qu'il n'existe, dans ces eaux, aucune trace d'acide carbonique ni de carbonates. »

Ces résultats étaient trop différens de ce que l'on prenait des eaux de Barèges pour qu'il ne fût pas important de vérifier ce fait.

Il ne s'agissait pas d'une analyse exacte des eaux de Barèges, mais seulement de constater d'une manière rigoureuse si elles contenaient un alcali libre à l'état caustique, ou si l'acide carbonique lui était uni, car c'était là où se trouvait le point de la question. Quoique délicate, cette opération était facile à faire et j'y ai procédé par un moyen indiqué par M. Anglada, professeur de chimie à l'école de Montpellier.

Deux cent cinquante centimètres cubes d'eau de Barèges, de la source du Tambour, ont été placés dans une cornue tubulée et armée d'une allonge communiquant avec une série de deux flacons, remplis entièrement d'eau de baryte.

Le liquide élevé à l'ébullition n'a laissé dégager aucun gaz qui troublât la transparence du réactif; alors on a introduit dans la cornue une petite quantité d'acide sulfurique étendu d'eau, on a eu bientôt un dégagement de matières gazeuses qui ont noirci légèrement et formé un principe abondant de l'eau du premier flacon. Lorsque l'on a pu penser que tout dégagement gazeux avait cessé, le liquide qui avait absorbé le gaz a été filtré, et le filtre lavé avec beaucoup d'eau bouillante. L'appareil où s'opéraient les filtrations et les lavages a été renfermé sous une cloche, afin de préserver autant que possible le contact de l'air. Le filtre, chargé de carbonate de baryte, ayant été séché à l'étuve et pesé, a été lavé avec de l'acide acétique, faible et chaud, qui a produit une vive effervescence et dissous la presque totalité de ce précipité. Lavé et séché de nouveau, il avait perdu 0,06 grammes de carbonate de baryte; 1,000 centimètres cubes d'eau de Barèges contiennent donc la quantité d'acide carbonique représenté par 0,24 de car-

bonate de baryte, c'est-à-dire 0,052 grammes qui, mis à 0,076 grammes de soude, pour former un sous-carbonate, donneraient 0,129 grammes de ce sous-sel. D'après cela, on peut regarder l'eau de Barèges comme contenant 0,129 de sous-carbonate de soude.

Ce qui a pu induire M. Lonchamp en erreur, c'est sans doute que l'eau de baryte n'est pas instantanément touchée par l'eau de chaux, mais la réaction n'en a pas moins lieu après quelque temps.

Cette lenteur de la chaux à enlever l'acide carbonique au sous-carbonate de soude, dépend sans doute de la petitesse des proportions du sous-carbonate de soude, ou du concours de la silice, ou de la matière pseudo-organique qu'elle contient. M. Lonchamp prétend que c'est l'air qui forme cette quantité de carbonate. Pour éviter toute erreur dans l'expérience qui démontre ce phénomène, il suffit d'agir hors le contact de l'air. On obtient ce résultat en remplissant aux trois quarts un flacon bouché à l'émeril de l'eau de Barèges, en y ajoutant autant d'eau de chaux qu'il en faut pour le remplir entièrement, sans y laisser aucun vide. En moins d'une demi-journée, il se forme un précipité blanc adhérent au vase et se détachant par

l'agitation sous forme pulvérulente qui offre tous les caractères du carbonate de chaux.

Ces deux épreuves témoignent donc irrésistiblement que les eaux de Barèges recèlent de l'acide carbonique, que l'alcali s'y trouve à l'état de sous-carbonate, et que, par conséquent, l'alcali libre n'est pas la cause de *ces beaux miracles qu'elles opèrent* sur les plaies anciennes, comme on l'a prétendu dernièrement.

## DE LA BARÉGINE.

Pour compléter les notions que nous voulons donner sur les eaux de Barèges, il nous reste à parler de la matière glaireuse qu'elles tiennent en suspension et qu'elles laissent déposer. Comme ces concrétions se retrouvent dans toutes les eaux sulfureuses, quelle que soit leur température, et jamais dans les eaux thermales non sulfureuses, on doit penser que leur existence est liée au mode d'élaboration, qui, dans le sein de la terre, fait naître les eaux sulfureuses \*, et elle mérite, sous ce

\* M. de Gimbernat a vérifié au Vésuve et à la Sol-

double rapport, un examen particulier que M. Anglada a fait de cette substance.

La barégine est une substance d'un aspect muqueux, à peu près incolore, fade, très peu soluble dans l'eau même bouillante, ne se prend jamais en consistance gélatineuse par son refroidissement, et n'est coagulable ni par la chaleur ni par le froid.

La dessiccation lui fait prendre une élasticité et une demi-transparence cornée; son séjour dans l'eau la fait passer à l'état glaireux.

Jetée sur des charbons ardents, elle noircit et se charbonne, sans se liquéfier comme les tissus cornés, ce qui semble la rapprocher des matières végétales. Elle donne une fumée épaisse et exhale une odeur empyreumatique, fétide, sensiblement animale, mais fort éloignée de celle de la corne. Le résidu charbonneux retient sa forme primitive et se montre très difficile à incinérer.

fatate, que les vapeurs qui se dégagent de leurs cratères, sont formées en grande partie par l'eau vaporisée, mêlée à une substance analogue à la matière animale, et il a reconnu que cette substance devait être assimilée à cette découverte dans les eaux sulfureuses. Nous avons déjà parlé de ce phénomène en traitant des causes probables de la chaleur des eaux.

Insoluble dans l'alcool et l'éther, elle est précipitée de sa solution aqueuse par ces deux liquides.

Plus soluble dans les alcalis et les carbonates alcalins que dans l'eau, elle l'est entièrement et sans altération, dans l'acide acétique; elle l'est aussi dans les acides sulfuriques et hydrochloriques qui en convertissent une partie en une substance soluble dans l'alcool.

Elle est attaquable par l'acide nitrique avec émission de gaz azote, à l'instar des matières animales, dont elle diffère par une résistance très prononcée à la putréfaction.

La solution aqueuse donne, avec l'acétate et le sur-acétate de plomb un précipité blanc sale, dont la matière pseudo-organique fait partie, précipite lentement la solution de proto-chlorure d'étain, ainsi que le deuto-chlorure de mercure. Elle forme, avec l'infusion de noix de galle, un précipité floconneux, brunâtre, mais n'éprouve aucun changement apparent de la part de la solution d'eau.

L'addition de quelques gouttes de nitrate d'argent convertit, avec le concours de l'air, la glairine ainsi dissoute en un précipité brun-rouge, tandis que le liquide surnageant retient une teinte analogue.

Soumise à la distillation, elle donne—une huile

empyreumatique, d'un brun jaunâtre; d'une odeur forte, soluble dans l'alcool, et louchissant alors par l'addition d'eau.

— Un liquide aqueux, jaune, opaque, peu abondant; combinaisons savonneuses de l'huile empyreumatique avec l'ammoniaque, dont l'odeur augmente par l'addition de quelques gouttes de potasse.

— Du carbonate d'ammoniaque.

— Du gaz acide hydro-sulfurique. Il est probable que le soufre qui le produit n'est pas partie constitutive de la barégine, car, lavée à plusieurs reprises, elle perd ce principe.

— De l'acide carbonique.

— Du gaz hydrogène carboné.

— Un résidu charbonneux de nature animale, produisant un cyanum quand on le calcine avec un alcali, et par suite de l'acide hydro-organique quand l'eau réagit sur ce principe.

Voilà ce que l'analyse chimique nous démontre. Voyons maintenant ce que les auteurs en ont pensé, et ce que nous devons nous-même en penser.

Bordeu, en comparant ces substances au blanc d'œuf, les envisageait tantôt comme une matière graisseuse, tantôt comme étant de la nature du

soufre et brûlant après la dessiccation à l'instar de ce combustible. Ce n'était pas une opinion : il y avait beaucoup de recherches à faire, disait-il lui-même ; le temps nous apprendra beaucoup : je ne puis me persuader qu'elles n'aient pas des usages fort étendus.

Bayen la regardait comme un mélange de soufre et de terre, unies par une portion de matière grasse ; il signale son analogie avec les produits organiques. (*Opus. chim.*, t. I, p. 49.)

Lemonnier découvrit cette substance tenue en dissolution dans les eaux de Barèges ; il nota la précipitation de flocons gélatineux qu'il compare au frai de grenouilles. Il leur reconnaît la faculté de se décomposer au feu, après dessiccation, en exhalant l'odeur de laine brûlée, et d'éprouver la combustion à la manière des substances végétales, en répandant une odeur de bitume.

Duchanoy les attribuait à la décomposition du foie de soufre argileux.

Vauquelin, en 1800, prononça le premier que c'était une substance très analogue à l'albumine et à la gélatine animale, donnant, comme elle, à la distillation de l'ammoniaque et une huile empyreumatique fétide, offrant les propriétés de la

corne, et conséquemment de nature très azotée. C'est aussi l'opinion de Chaptal.

Suivant quelques naturalistes modernes, ces concrétions ne seraient que des êtres organisés, intermédiaires entre les végétaux et les animaux destinés par la nature à vivre dans les eaux thermales. D'après ce point de vue, M. Bory-de-Saint-Vincent range les glaires des eaux sulfureuses dans la famille des arthrodiés, en la tribu des oscillariés et dans le genre anabaïne.

M. Gimbernat leur a donné le nom de zoogène, M. Lonchamp celui de barépine, et M. Anglada celui de glairine.

Celui de barépine constate son existence à nos eaux, qui lui doivent, n'en doutons pas, une grande partie de leur propriété. Aujourd'hui, ce que l'on connaît sur les propriétés de cette substance doit nous faire penser que c'est une matière analogue aux matières végétales azotées, qu'elles résultent de l'agrégation de molécules exportées par les eaux, dont la réunion est favorisée par le contact de l'air, et même devant avoir un commencement de vie et même d'animalisation.

Cette matière, par sa constance dans ces eaux, semble se lier étroitement au mode d'élaboration qui, dans le sein de la terre, fait naître les eaux

sulfureuses, et doit jouer un grand rôle dans le mode d'action de ces eaux.

Toute imitation des eaux où l'on n'a tenu aucun compte de cet ingrédient si remarquable, est nécessairement très imparfaite, et la substitution que l'on y fait de la gélatine et de l'albumine est très peu légitimée par la théorie. L'existence de cette substance dans les eaux de Barèges les rendent très peu propres à être longuement conservées pour le besoin de la thérapeutique.

Il nous reste à parler de la chaleur qui entre dans la composition des eaux de Barèges. On a longuement disserté pour savoir si cette chaleur était de même nature que celle des eaux qui ont été chauffées à nos foyers. Je crois cette question oiseuse; autant vaudrait-il demander si la chaleur du feu est de même nature que la chaleur animale, dont le tact peut distinguer un si grand nombre de variétés sans que le thermomètre le plus sensible indique la moindre variation par ses degrés.

Ne faisons point d'expériences pour savoir si les eaux thermales se refroidissent plus lentement que les eaux échauffées artificiellement; mais bornons-nous au tact qui, dans les maladies, nous fait distinguer des états que nous demanderions en vain à nos instruments. Ajoutons simplement qu'à

Bourbonne on boit avec plaisir l'eau à 45 degrés, ce que l'on ne ferait pas avec l'eau chauffée artificiellement; qu'à Barèges l'eau la plus chaude laisse à la bouche un sentiment de fraîcheur que l'eau chauffée à la manière ordinaire ne lui donnerait pas certainement.

Ne cherchons pas davantage le rôle que l'électricité peut remplir par ses propriétés calorifères et dissolvantes que l'on ne peut plus lui contester aujourd'hui; mais bornons-nous à l'appréciation de leurs effets sur l'économie, ce qui sera moins difficile et certainement plus utile à l'objet que nous nous proposons.

#### DES EAUX DE BARÈGES ARTIFICIELLES.

Après avoir démontré que toutes les analyses qui ont été faites des eaux de Barèges naturelles ne méritent aucune confiance, puisque l'on a ignoré jusqu'à ce moment leur véritable composition. Il est facile de prévoir ce qu'il me reste à dire sur l'imitation de ces eaux, et ce que l'on doit penser de ces différentes formules, dans lesquelles on a fait dominer, suivant les connaissances de l'époque,

tantôt le soufre en suspension, précipité du sulfure de potasse et de soude par l'acide sulfurique; tantôt le gaz hydrogène sulfuré, dégagé des hydro-sulfures de potasse ou de soude; de l'eau hydro-sulfurée simple, suivant le formulaire des hôpitaux militaires.

La soude caustique, d'après la préparation *secrete* des néothermes, qui ne mérite pas plus l'approbation que lui a donnée l'Académie de Médecine que toutes ces autres formules, tour-à-tour préconisées, puis tombées dans l'oubli ou le mépris. Toutes les personnes qui ont fait usage des eaux de Barèges naturelles et des artificielles savent que ces dernières n'ont aucune ressemblance avec les eaux naturelles: leur action sur l'économie diffère encore plus que leurs différences physiques; et malheureusement l'on ne peut soutenir, avec M. Pariset \*, que *ce qu'il y a d'essentiel à Barèges se trouve aujourd'hui aux néothermes, et que les malades trop faibles pour se faire transporter jusqu'aux Pyrénées en retrouveront presque l'équivalent dans la rue Chanteraine, avec cet*

\* Rapport à l'Académie de médecine, séance du 26 juin 1832.

*avantage de plus qu'ils en pourront jouir toute l'année.* Avant d'imiter une chose, il faut la connaître; espérons que l'on arrivera à ce but. Mais comment y joindra-t-on cet air pur, cette pression atmosphérique si inférieure à celle de la plaine, ces combinaisons immédiates de la nature qui, seules, peuvent rendre leur administration intérieure non-seulement favorable à la santé, mais même sans danger pour le malade? La nature nous offre ce que l'art ne peut imiter; c'est le diamant dont nous connaissons la composition, et que personne n'est parvenu à reformer malgré sa simplicité. L'analyse des eaux y démontre des carbonates, des hydrochlorates et des sulfates à diverses bases, qui se tiennent paisiblement en dissolution dans la même eau, sans donner lieu à des réactions qui ont toujours lieu lorsque nous cherchons à les contrefaire.

#### DE L'USAGE DES EAUX EN GÉNÉRAL.

Lorsque l'on fait attention à l'usage fréquent que les anciens faisaient des bains, on ne peut douter que l'expérience n'eût sanctionné leur em-

ploi, et s'empêcher d'en conclure que l'on pourrait les employer utilement plus souvent qu'on ne le fait aujourd'hui.

Les sources thermales sur-tout étaient honorées à l'égal des divinités, et si la superstition a été pour quelque chose dans l'abus que l'on en faisait, on peut aussi attribuer au fanatisme l'aversion que les premiers chrétiens apportèrent contre leur usage, après en avoir expulsé les divinités et détruit les monuments. Autrefois il y avait abus; de nos jours on les a trop négligées. Je ne dis pas que l'on ne prenne souvent les eaux inutilement, qu'elles ne soient quelquefois pour le médecin un moyen pour se débarrasser d'un malade qu'il n'a plus l'espoir de guérir; mais il n'est pas moins certain qu'il existe beaucoup d'affections qui pourraient être traitées avec efficacité par les eaux minérales dès leur début, ou peu après leur invasion, tandis que l'on préfère employer tous les remèdes, voire même les plus extraordinaires, avant de recourir au plus naturel et au plus simple, parce qu'il faudrait se déplacer. On n'emploie le plus souvent les eaux que comme dernier moyen, quand on n'espère plus rien des autres, et si quelque chose doit surprendre après cela, c'est la fréquence des résultats heureux que l'on obtient encore mal-

gré l'époque tardive à laquelle on se décide à y recourir, le peu de soin que l'on apporte dans la manière d'en faire usage, et sur-tout malgré l'absence de bonnes indications sur les eaux qui auraient été les plus favorables.

Un ouvrage, qui embrasserait d'un point de vue impartial l'ensemble des eaux thermales, qui les classerait d'après les propriétés particulières et bien constatées de chacune d'elles, et sur-tout qui préciserait celles dont il convient de faire usage dans tel ou tel genre de maladies, remplirait la plus grande lacune qui existe aujourd'hui dans l'art de guérir. Un professeur d'un grand talent avait fait espérer de voir satisfaire un besoin d'autant plus grand, que la facilité des voyages et l'envie de se déplacer augmentent tous les jours; malheureusement l'attente générale a été trompée, et l'on ne reconnaît pas dans *le Traité des eaux minérales* cette exactitude de descriptions, cette vérité de faits qui caractérisent les ouvrages de M. Alibert quand il traite des sujets observés par lui-même. Des monographies faites consciencieusement pourraient seules diriger dans un semblable travail; mais comment se fier à tous les traités particuliers quand on connaît le zèle des hommes pour les établissements à la tête desquels ils se

trouvent placés, cette complaisance involontaire pour des sources avec lesquelles ils s'identifient pour ainsi dire; quand on sait que l'*auri famés* sait exagérer leurs effets salutaires, et souvent même fermer les yeux sur les dangers de leur administration. Ce que l'on écrit dans les livres se confirme rarement dans la pratique; on croit être utile à soi-même et au pays en employant des promesses hasardées pour mettre des eaux en vogue, tandis qu'on leur nuit réellement. Ce zèle imprudent, ces promesses déçues finissent toujours par éloigner la foule que l'on avait attirée un instant; elle aurait augmenté peu à peu et s'y serait fixée, si on ne les eût conseillées qu'à des malades qui pouvaient en retirer des avantages réels, ou du moins qui n'y eussent point éprouvé de résultats fâcheux. J'ai vu des localités ainsi encombrées un instant et entièrement abandonnées peu de temps après, tandis que d'autres lieux moins prônés, moins fréquentés, se maintiennent dans un état toujours croissant de prospérité, malgré le peu de soins que l'on prend pour les rendre agréables.

Le plus grand service qu'un médecin puisse rendre à un établissement thermal, c'est de spécifier les cas où ces eaux sont spécialement indi-

quées *indispensables* ; ceux dans lesquels elles partagent des propriétés communes avec d'autres eaux, qu'il convient alors d'indiquer ; les cas où leurs effets sont douteux, ceux enfin dans lesquels on pourrait craindre qu'elles devinssent nuisibles ou même dangereuses. En consultant un semblable travail avant d'aller aux eaux, chacun saurait à l'avance les résultats qu'il est en droit d'en attendre : on ne verrait plus tant de personnes trompées décrier les eaux ; et le médecin prendrait, avec l'établissement qui lui est confié, cette considération, premier but auquel doit tendre un homme qui sent toute la dignité de sa profession.

Ces données générales m'ont semblé indispensables avant d'entrer en matière sur la partie médicale des eaux de Barèges. J'ai tâché de mettre en pratique ce que je juge indispensable pour tous les établissements de ce genre ; heureux d'avoir indiqué la route, si cet exemple est suivi par des gens plus capables, mais dont l'impartialité ne pourra être plus grande que celle dont je me suis fait un devoir dans cet ouvrage.

En attendant qu'un travail général soit exécuté dans le but indiqué plus haut, il serait à désirer que tout malade décidé à faire usage des eaux,

écrivît à l'un des médecins ou chirurgiens de l'établissement sur lequel on veut le diriger; qu'il lui adressât un petit mémoire à consulter renfermant une note exacte des circonstances qui ont accompagné et suivi le développement de sa maladie, les moyens qui ont été employés pour la combattre, leur action, son état actuel, enfin son tempérament avant et après les accidents qu'il a éprouvés. Ce n'est que sur ces données que le médecin pourra juger si les eaux conviennent à la personne qui le consulte, et il doit se faire un devoir de répondre consciencieusement à la confiance que l'on met en lui. Si le malade a négligé cette précaution, que je regarde comme essentielle, il faut qu'il se loge aussitôt son arrivée, qu'il se repose un jour ou deux avant de faire appeler quelqu'un pour le diriger. Le médecin qui entendrait avant ce temps sa confession ne pourrait reconnaître sûrement son état, que la fatigue rend méconnaissable. Il faut sur-tout qu'il se mette en garde contre le zèle indiscret de certains docteurs qui relancent comme une proie un pauvre malade au sortir de sa voiture, qui, sans connaître son tempérament et même le genre de sa maladie, lui ont assuré un bain particulier, donné une ordonnance avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître. Ce n'est

pas ainsi que doit agir un médecin vraiment digne de ce titre ; et , cependant , je me vois forcé de signaler une semblable conduite , parce qu'elle est malheureusement trop commune dans certaines localités , et qu'il est indispensable qu'un étranger soit en garde contre des gens aussi indignes de la profession qu'ils exercent et de la confiance publique.

#### ACTION GÉNÉRALE DES EAUX DE BARÈGES.

Les eaux de Barèges sont *essentiellement stimulantes* ; elles agissent toujours en développant un mouvement fébrile dans l'économie.

*Dans l'état de santé* , leur action se fait remarquer par une chaleur générale , accompagnée de sécheresse et d'une acidité particulière de la peau\* ;

\* M. Le Monier a démontré , par des expériences rigoureuses , que la *transpiration pendant le bain* faisait éprouver au corps une perte de poids assez considérable. Il a trouvé , au moyen d'un appareil très ingénieux , que se baignant dans le bain du Fond il avait perdu constamment de 7 à 18 onces de son poids après

le pouls devient plus fort et plus élevé, les sécrétions sont diminuées, le sommeil est troublé par des rêves qui prouvent que les organes génitaux participent à cette surexcitation; l'appétit disparaît jusqu'à ce que l'habitude fasse cesser peu à peu ces phénomènes, ou que la nature elle-même ait rétabli l'équilibre par un mouvement sur le gros intestin, ou par des sueurs abondantes. Après cela l'appétit revient, la transpiration s'établit par tout le corps, les forces augmentent jusqu'à des limites cependant que l'on ne doit pas tenter de dépasser sans s'exposer à une nouvelle série de phénomènes analogues aux premiers, mais qui pourraient avoir de fâcheux résultats. Cet état se développe très ra-

une demi-heure. La respiration n'éprouvait aucun changement, le pouls n'était pas plus fréquent, seulement il était *plus fort et plus élevé*. A la source du Tambour, après 6 minutes d'immersion, la sueur ruisselait de son visage et tout son corps était rouge et gonflé; une minute après, l'agitation était violente, le pouls très fréquent et ses vibrations très étendues. Une dernière minute provoqua des étourdissements. Sorti du bain, il avait perdu 20 onces en 8 minutes. S'étant remis 22 minutes dans le bain du Fond pour terminer sa demi-heure, il perdit encore 9 onces de son poids.

pidement chez les tempéraments sanguins, athlétiques, et chez les personnes dont le système nerveux est très impressionnable ; les sujets faibles et délicats, à prédominance lymphatique, les supportent beaucoup plus facilement, et même quelquefois sans éprouver les phénomènes que nous venons de signaler.

Je pourrais rapporter un grand nombre d'exemples de personnes bien portantes qui ont été incommodées pour avoir pris seulement quelques bains, comme on prend un bain ordinaire. M. Gasc cite l'observation d'une jeune fille de quatre ans prise de convulsions violentes dont elle faillit être la victime, après deux ou trois bains qu'on avait conseillés comme moyen de propreté.

*Dans l'état de maladie*, ces eaux agissent en développant un état fébrile véritable ; elles ne guérissent qu'en faisant passer à l'état aigu des affections devenues chroniques chez des sujets dont les réactions vitales n'étaient plus assez fortes pour amener la résolution. On a dit qu'elles agissaient en provoquant une crise par les sueurs. François Bordeu ne pensait pas qu'elles fussent nécessaires ; il a vu beaucoup de crises de cette espèce ne point amener la terminaison des maladies, tandis que beaucoup d'autres guérissent sans crises. J'ai été à

portée de faire la même observation; mais j'ai remarqué aussi que les malades chez lesquels une exacerbation de symptômes n'a pas lieu, ne doivent pas être regardés comme sûrement débarrassés, quoiqu'en apparence guéris. Ainsi, les rhumatismes qui ont disparu peu à peu sans éprouver de récrudescence, les affections de la peau qui se sont dissipées peu à peu sans augmentation première de leurs symptômes, et pour ainsi dire effacées par l'action dissolvante de l'eau, sont sujettes à récurrence. Quoique nos organes intérieurs soient plus éloignés de nos moyens d'investigation, les réactions sympathiques nous ont démontré que les choses s'y passaient de la même manière.

Comment les principes des eaux si peu abondants, si peu actifs par eux-mêmes, peuvent-ils produire, sur l'économie, des effets si remarquables? N'est-ce pas au moyen de leur extrême division, que nous ne pouvons pas obtenir dans nos laboratoires? *n'est-ce pas d'une manière homœopathique qu'elles agissent sur la plupart des affections qu'elles guérissent?* Je ne fais qu'indiquer cette nouvelle voie ouverte à l'observation, et je me bornerai à constater que dans l'état de santé, leur action se porte spécialement sur la peau et sur le système musculaire; il n'est pas rare de voir se

développer, après leur usage, des éruptions *passagères* de la nature des affections herpétiques, et des douleurs analogues aux rhumatismes.

#### MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX:

La manière de prendre les eaux est loin d'être indifférente; elle entre pour beaucoup dans les résultats que l'on en obtient. Celles de Barèges surtout demandent une grande attention de la part du médecin. Il doit diriger les influences qu'exercent sur ses malades l'action propre des eaux, la raréfaction de l'air à des hauteurs aussi considérables et les variations fréquentes de l'atmosphère; c'est cependant ce dont on se doute le moins à Barèges. Une vieille routine, je dirai plus, une sorte de superstition fait craindre les effets que l'on retire des eaux, plutôt comme un miracle auquel il ne faut pas regarder de si près, que comme le résultat physiologique d'une série de phénomènes vitaux qu'il faut savoir favoriser et diriger de manière à en retirer les résultats les plus avantageux. J'ai dû faire ces observations, parce que depuis quelque temps chacun fait tellement ce qui lui plaît à Barèges, que l'on a fini par penser que,

pour prendre les eaux, il n'y avait qu'à se jeter dedans à corps perdu, sans faire autre chose. J'ai vu des personnes arriver à Barèges avec la volonté de prendre une certaine quantité de bains, se baigner deux et même trois fois par jour, pour avoir plutôt complété leur nombre et rester moins de temps à Barèges, jusqu'à ce que des accidents graves vinssent leur apprendre, à leurs dépens, que l'on ne joue pas impunément avec ces eaux. J'insiste sur cette observation, parce que la facilité avec laquelle on supporte un certain nombre de bains et le bien-être que l'on éprouve, font croire que l'on en supportera un plus grand nombre avec la même facilité. On croit pouvoir faire exception à la règle commune jusqu'à ce qu'on ait fait la triste expérience du contraire.

Il est impossible de fixer des règles particulières pour chaque cas et chaque maladie, parce qu'une variété infinie de circonstances et de constitutions exigeraient des connaissances et des détails infinis; c'est pourquoi je me contenterai de généraliser les principes d'après lesquels on doit se conduire aux eaux de Barèges. Je tâcherai en même temps de résoudre des questions de pratique assez importantes pour que nous nous y arrêtions quelque temps.

EST-IL NÉCESSAIRE DE SE SOUMETTRE A UNE PRÉPARATION AVANT DE FAIRE USAGE DES EAUX DE BARÈGES ?

Je pense que , dans la plupart des cas , une préparation est nécessaire , et je ne puis mieux faire que de citer ici l'opinion de Meighan , qui nous a laissé des règles si précises et des remarques profondes sur les bains de Barèges. « Avant de commencer un traitement par ces eaux , il est nécessaire de donner au malade , s'il vient de faire un voyage , un petit intervalle de repos , et de le saigner s'il y a un peu de réplétion dans les vaisseaux ; c'est un moyen préparatoire nécessaire pour qu'elles puissent circuler avec aisance et exercer plus facilement leurs qualités salutaires \* . » Il ajoute qu'un vomitif et un purgatif sont souvent indiqués avant de faire usage de ces eaux ; il veut même que l'on répète l'emploi de ces évacuations à plusieurs reprises. Je regarde une saignée géné-

\* General rules , with , remarks , for the use of Barèges. Bath and waters. 1 and 2.

rale ou locale nécessaire dans beaucoup de cas, et même indispensable si l'on a affaire à un tempérament sanguin, s'il existe une disposition du sang à se porter vers quelques organes essentiels à la vie dans les affections de la peau, avec douleur ou susceptibilité de cet organe, dans les cas de rhumatisme où l'on remarque encore un peu de douleur. Une évacuation par les purgatifs me semble moins nécessaire; je la croirais même nuisible dans beaucoup de cas. L'expérience m'a prouvé qu'un régime adoucissant et délayant, une évacuation sanguine, quelques demi-lavements, dont le premier est rendu, tandis que l'intestin, préparé par lui, peut garder le second, suffisent, dans la plupart des circonstances, pour déterminer une détente que les purgatifs n'amènent pas toujours, et qui alors ne font qu'irriter davantage les organes du malade. J'en dirai autant pour les moyens à employer dans le cours du traitement; seulement, à cette époque, les purgatifs doux me semblent offrir des résultats plus favorables que dans le début.

DOIT-ON SUIVRE UN RÉGIME EN PRENANT LES  
EAUX ?

On n'insiste pas assez à Barèges sur le régime que les malades doivent suivre; rien n'est cependant plus important pour rendre plus favorable l'action des eaux. C'est pourquoi j'en fixerai les règles d'après les praticiens qui m'ont précédé et les observations qui me sont propres.

Il faut avoir l'esprit libre de toute peine et de tout souci; penser que l'on est venu à Barèges pour sa santé, et que l'on doit laisser toute espèce de travail en entrant dans la gorge qui y conduit. Descannets a dit qu'il fallait se coucher et se lever de bonne heure: cette règle n'est pas générale et doit être soumise à l'état du temps. Quelquefois il fait très froid et très humide le matin et le soir; c'est le cas de l'appliquer et de se promener dans la journée; mais comme il arrive souvent, si le temps est pur le matin et le soir, il faut en profiter pour aller respirer l'air embaumé de la montagne; il vaut mieux alors dormir pendant quelques heures au moment où le soleil ne laisse plus d'ombrage et brûle la gorge de Barèges.

Il faut éviter l'usage des viandes grasses et salées, du vin pur, des liqueurs fortes, du café, mais je suis loin de penser que le lait, les fruits, la salade même soient contraires à ceux qui font usage des eaux; je les leur recommanderai même, si leur estomac s'en trouve bien. Les viandes sèches et la privation des végétaux dans la plupart des pensions rendent indispensable cet aliment pour calmer l'état d'excitation auquel ce régime et l'action propre des eaux ne peuvent manquer d'amener.

Descannets regarde, avec raison, le mariage comme un obstacle au rétablissement de la santé pendant l'usage des eaux.

Enfin, on peut résumer les règles de régime à suivre pendant l'usage des eaux à ce précepte : éviter toutes les causes physiques et morales d'excitation, comme tout ce qui pourrait affaiblir l'économie : emploi modéré de tout.

EST-IL INDIFFÉRENT DE PRENDRE DES BAINS A UNE SOURCE OU A UNE AUTRE.

Quoique la nature des eaux paraisse peu varier dans les diverses sources, certaines causes ne rendent pas indifférent le choix de celles que l'on doit

employer. Nous avons vu que le bain le plus actif était la piscine militaire, qu'après lui venaient les bains Polard, les bains Neufs, les bains de l'Entrée, la Piscine des pauvres. Ces bains conviennent principalement aux personnes lymphatiques, aux sujets d'un tempérament peu prononcé, dans les maladies de la peau, les rhumatismes, les scrophules, les ankyloses, les plaies entretenues par la présence de corps étrangers; il est souvent prudent de ne les employer qu'après avoir fait usage des bains tempérés: il faut observer que ces bains, et sur-tout ceux de la piscine militaire, ne conviendraient pas dans le cas de disposition à la pléthore sanguine; que leur action serait nuisible chez les sujets d'un tempérament nerveux; qu'ils pourraient devenir mortels chez les sujets menacés d'une congestion pulmonaire ou cérébrale et dans les affections du cœur. M. Gasc cite l'observation d'un officier venu à Barèges pour combattre des douleurs vagues des membres, et pour fortifier les cicatrices dont il était couvert. Vu l'extrême irritabilité de cet officier et une disposition bien marquée aux congestions du cerveau, il fut décidé qu'on lui ferait prendre les eaux minérales avec beaucoup de précaution. En effet, on lui donna les bains de la Chapelle; mais le malade les trou-

vant un peu froids, il fut envoyé à la Piscine. A peine fut-il dans l'eau, que le sang lui monta à la tête et qu'il eut une fausse attaque d'apoplexie; il fallut le transporter chez lui et le saigner pour réveiller ses sens engourdis. Il se rétablit assez promptement. On lui fit prendre de nouveau les bains, mais en s'en tenant aux tempérés. Il partit de Barèges dans un état très satisfaisant de santé\*.

*Les bains tempérés* conviennent aux tempéraments sanguins et bilieux; ceux qui ont un tempérament sec et brûlant, dit *Descannets*, doivent faire usage des bains doux. On les emploie avec utilité dans les maladies de la peau, avec exaltation de la sensibilité de cet organe, les rhumatismes passés depuis peu à l'état chronique; et une grande partie des malades envoyés à Barèges doivent commencer à faire usage de ces eaux avant de passer à une température plus élevée.

*Les sources moins chaudes* paraissent contenir une plus grande quantité de principes gazeux, et produisent des effets analogues à ceux que l'on obtient des eaux de Saint-Sauveur; leur action est sur-tout favorable dans les affections nerveuses,

\* *Gasc*, observ. LXIII, 2<sup>e</sup> série.

dans les maladies des voies urinaires, chez les personnes d'une constitution délicate et dont les organes de la circulation ne remplissent pas leur fonction d'une manière régulière.

#### A QUELLE HEURE DOIT-ON PRENDRE LES BAINS ?

Généralement l'heure des bains est assez indifférente pour la santé, si elle ne l'est pas toujours pour la commodité. Le petit nombre de baignoires dont on peut disposer à Barèges, relativement à la quantité des malades qui s'y trouvent réunis, doit faire passer sur les inconvénients qui ne tiennent qu'à cette considération. Si cependant le bain pris à certaines heures apportait dans la digestion, dans le sommeil ou dans d'autres fonctions, un trouble difficile à réparer, il faudrait s'en abstenir plutôt que de continuer une médication qui pourrait devenir nuisible.

Le bain du matin est ordinairement préféré, je ne sais pourquoi; cela dépend de l'habitude plutôt que de toute autre considération raisonnée. Celui du soir, avant de se coucher, me paraît aussi convenable; il évite l'ennui de s'habiller plusieurs fois dans le jour, et ne dérange en rien les habitudes

de la vie, circonstances qui ne sont pas sans considération ; il favorise souvent le sommeil, et peut ainsi tourner à l'avantage des malades : s'il provoquait de l'agitation, de l'insomnie, il faudrait s'en abstenir.

Mais celui qui, sans contredit, dans le plus grand nombre des cas, doit obtenir la préférence, est celui de midi à quatre heures, comme les Romains le pratiquaient ; pendant ce moment, on a le grand avantage de n'être point exposé aux variations subites de la température et de pouvoir se reposer le corps pendant les grandes chaleurs du jour ; les matinées et les soirées froides et humides de Barèges en font presque une règle dans les maladies graves. Lorsque le temps est beau le matin ou le soir, il vaut mieux en profiter pour la promenade ; elle deviendrait impossible ou fatigante aux autres heures du jour.

*La distance à observer entre les repas et le bain doit toujours être prise en considération. Généralement parlant, on ne doit jamais se baigner avant que la digestion soit terminée, c'est-à-dire trois ou quatre heures après le repas ; cependant, si l'estomac demandait quelque chose le matin, il vaudrait mieux prendre un bouillon, une tasse de lait, un potage, même *immédiatement* avant de se baigner,*

que de laisser souffrir cet organe par un jeûne trop prolongé. On digère aussi facilement dans le bain que partout ailleurs ; le médecin Posydonius le recommandait au sortir des festins où l'on s'était gorgé de toutes sortes d'aliments. A Rome, il était devenu à la mode de souper dans son bain. J'ai eu à Barèges et à Caldas l'exemple de deux personnes qui n'ont rétabli leur digestion que par ce moyen : il faut remarquer qu'il serait très dangereux de se plonger dans l'eau une ou deux heures après le repas, quand la digestion est commencée ; l'important est de ne point troubler cette fonction.

*La durée* ordinaire du bain est d'une heure. Lorsqu'on le prend chaud, il vaut mieux rester un peu moins dans l'eau ; une fois le mouvement établi du centre à la circonférence, il serait nuisible de vouloir le porter trop loin. Pour les bains frais, on doit encore prendre de plus grandes précautions : il ne faut jamais attendre que le froid devienne assez grand pour causer une sensation pénible et un frisson qui amènerait infailliblement un accès fébrile, ce qui ne peut être utile dans aucun cas. Pour les bains tempérés, je suis de l'avis de Meighan, quand il dit que l'on peut, sans inconvénient, y rester autant qu'on le veut, et que l'on s'en trouve souvent mieux quand il est continué

deux heures et plus. Il est toujours plus avantageux de les employer ainsi, que de prendre deux bains le même jour, méthode des plus nuisibles par le trouble que l'économie reçoit du double mouvement qui s'établit du centre à la circonférence, et de la double réaction à laquelle il donne lieu. Il est rare que les malades qui ont employé ainsi les eaux de Barèges n'en aient pas été incommodés, souvent même d'une manière grave, après quelques jours seulement.

J'ai déjà dit qu'il n'existait à Barèges aucun appareil qui méritât le nom de *douche*, et j'ai indiqué le moyen d'y remédier. En attendant cette amélioration, qui peut encore se faire attendre long-temps, je vais indiquer les avantages que l'on peut retirer des appareils existant aujourd'hui, et les précautions à prendre pour qu'elles ne deviennent pas nuisibles.

La disposition de la *douche du Tambour* la rend favorable au développement d'une grande quantité de vapeurs; son action est plus générale que locale; elle tend par-dessus tout à exciter fortement les fonctions de la peau; elle favorise la transpiration sans trop affaiblir le corps, et devient ainsi éminemment utile dans les affections profondes du système cutané et dans les rhuma-

tismes invétérés; mais on s'aperçoit de son impuissance toutes les fois qu'il est nécessaire d'agir fortement et d'une manière mécanique sur une partie du corps, dans les ankyloses et dans les entorses, dans les relâchements articulaires et la rétraction des muscles; alors elle détermine souvent un effet contraire à l'effet de la partie que l'on voulait obtenir, l'afflux du sang au lieu du dégorgement; ce qui est d'autant plus fâcheux, que les bains de Barèges conviennent essentiellement dans ces affections, et qu'il est probable, qu'employés en douche véritable, à des températures variées, ces eaux produiraient les effets les plus avantageux.

L'action que la douche du Tambour exerce sur le système artériel et pulmonaire doit faire surveiller son usage chez les personnes d'un tempérament sanguin, disposées aux congestions vers la tête ou vers le poumon: de trop nombreux exemples ont prouvé que son action pouvait devenir funeste, quand on faisait de ce moyen un usage imprudent ou immodéré. Elle fatigue moins les personnes lymphatiques, faibles, délicates, d'une constitution épuisée, pourvu que le système nerveux ne soit pas trop prédominant et que l'on ne fasse pas abus de ce moyen. La réaction qui a lieu doit être le guide le plus sûr pour fixer le

temps que l'on doit employer à cette médication, et la manière de la rendre utile. Je dois ajouter à ces conseils quelques règles générales données par un auteur que je me plais à citer toutes les fois que j'en trouve l'occasion \*.

« Les cavités du corps, c'est-à-dire, la tête, la poitrine et le ventre, ne doivent pas être exposées aux douches aussi librement que le corps. » J'ai vu l'apoplexie, la péritonite, une inflammation des plus violentes de la vessie et du testicule suivre l'emploi de la douche sur ces organes.

« Quand une partie est délicate, l'application de la douche doit être modérée; il faut la suspendre entièrement en cas d'inflammation, et au lieu de cela faire des fomentations d'eau tempérées qui, en peu de temps, produisent le soulagement que l'on désire. »

Je ne crois pas, comme Meighan, que l'on puisse faire usage de la douche le matin et le soir, si cela est nécessaire. J'ai toujours vu les accidents suivre la tolérance que l'on a eue pour une semblable pratique; je me suis même convaincu que le corps ne supporte que difficilement le même jour l'action

\* Meighan, ouvrage cité.

de deux immersions dans une même journée; quelque courte que soit leur durée, elles donnent lieu à deux mouvements opposés du sang vers la peau et vers les organes intérieurs, et fatiguent promptement, et d'autant plus que l'on est plus fort et les réactions plus vives. Je pense avec lui que, dans le cas où les bains et les douches seraient nécessaires, les premiers doivent précéder de manière à disposer les parties à recevoir, avec plus d'efficacité, l'influence de la douche. Je pense encore avec lui, que dix, douze ou quinze minutes sont le temps le plus long que l'on doive y passer; j'en ai déjà fait pressentir la raison, la réaction étant le but que l'on se propose, une durée plus longue ne pourrait que l'affaiblir en portant le ressort des organes au-delà des limites que l'on ne peut dépasser sans danger.

DOIT-ON SE COUCHER OU RESTER LEVÉ, SE REPOSER OU SE PROMENER APRÈS LES BAINS ET LES DOUCHES ?

Ces questions ne peuvent être résolues que d'une manière générale : on doit agir d'après les effets que l'on veut développer. Dans le plus grand

nombre de cas, c'est la transpiration qu'il s'agit de favoriser; il faut alors, immédiatement en sortant du bain, se faire couvrir d'un vêtement complet de molleton ou de laine, et se faire porter dans un lit bien échauffé; si la transpiration avait cessé pendant ce trajet, il faudrait la ranimer en prenant un verre d'eau thermale ou de quelque infusion aromatique bien chaude; s'il y avait apparence de concentration des forces sur l'estomac, quelques cuillerées d'une boisson froide développeraient presque subitement le mouvement à l'extérieur.

Si l'on veut produire un effet tonique dans les paralysies, les constitutions épuisées, il faut empêcher qu'une transpiration trop abondante ne produise l'effet opposé à celui que l'on veut déterminer; le malade sera vêtu plus légèrement, et ne se mettra au lit que lorsqu'il commencera à sentir un peu de fraîcheur à la peau; si malgré cette précaution la transpiration était excessive, quelques onctions huileuses pourraient être d'une grande utilité.

Si l'on veut favoriser l'action des reins et un passage rapide de liquide par la vessie, il ne faudra pas se coucher, mais se promener en buvant de demi-heure en demi-heure un verre d'eau thermale.

## DE L'USAGE INTERNE DE L'EAU DE BARÈGES.

Généralement on associe l'usage interne de l'eau de Barèges à ses bains. Employée ainsi, elle favorise la transpiration en même temps qu'elle agit sur nos organes par ses principes médicamenteux. L'époque la plus favorable pour boire ces eaux, est le matin avant le déjeuner; deux à trois verres, de quart d'heure en quart d'heure, suffisent ordinairement; une plus grande quantité est rarement suivie de résultats plus avantageux et peut occasioner des dérangements. J'ai observé aussi que la même quantité de ce liquide introduite dans l'estomac à des distances ainsi rapprochées, fatiguent bien moins la plupart des malades que prise à des époques éloignées de la journée. L'estomac, comme tous nos organes, peut bien travailler pendant un temps plus ou moins long, mais il a aussi besoin d'un repos et d'une certaine durée avant de pouvoir être remis de nouveau à l'ouvrage sans le fatiguer.

Il est important de boire ces eaux à leurs sources, avant qu'elles n'aient rien perdu de leurs principes volatils, et parce que leur chaleur les rend

plus agréables à boire et plus faciles à digérer; moins chaudes, elles deviennent fades, exhalent une odeur désagréable, et nos organes en reçoivent souvent une impression fatigante.

Les phénomènes qu'elles développent sont loin d'être les mêmes chez les différents sujets, c'est pourquoi il faut toujours commencer leur usage par des doses modérées, en surveillant avec soin leur action. Si elles ne fatiguent pas les voies digestives, si elles passent facilement, on en augmentera la dose jusqu'à des limites que l'on ne doit jamais dépasser, quatre à cinq verres par jour. Si l'estomac les supportait avec peine, si elles provoquaient un sentiment de pesanteur, des nausées, on les emploiera coupées avec le lait, l'eau d'orge, ou une infusion aromatique. Meighan a trouvé que le lait était le *meilleur antidote* à l'effet excitant; il a remarqué en outre que les personnes chez lesquelles le lait se digère mal, peuvent, dans une matinée, en boire une bouteille et plus, lorsqu'il est coupé avec l'eau de Barèges. Dans quelques circonstances, une infusion aromatique m'a semblé produire des effets aussi avantageux.

Il est très rare que les fonctions digestives se maintiennent dans leur intégrité naturelle; le premier signe de trouble se manifeste ordinairement

par la constipation, la perte de l'appétit; l'effet opposé ne vient qu'après. Ces deux états ne sont que des phénomènes différents d'une même cause, l'irritation du tube digestif, et doivent être combattus de la même manière. Avant tout, il faut commencer par suspendre les bains et l'eau en boisson pendant deux à trois jours; quelques tisanes rafraîchissantes, quelques demi-lavements émollients suffisent ensuite pour rétablir le calme dans ces organes. Si la constipation persistait, s'il s'y joignait une douleur permanente à la tête, il faudrait recourir à quelques sangsues, et même à la saignée générale, quelques pilules purgatives empêchent ensuite cet état de se renouveler; mais s'il persistait, si l'évétisme était trop fort, le meilleur remède à employer, le seul même convenable, serait quelques bains d'eau ordinaire, dans lesquels on peut faire entrer quelques plantes émollientes ou sédatives\*.

\* Ce motif, et quelques autres faciles à apprécier, la difficulté de se procurer une baignoire, les vaisseaux et le feu nécessaires pour préparer un bain particulier, rendent indispensable l'établissement d'un bain d'eau ordinaire à Barèges : le cabinet, n° 4, sans usage, pourrait être utilisé de cette manière; et le feu qui sert à

Un trop grand relâchement sera combattu de la même manière ; seulement on pourra ajouter aux demi-lavements quelques préparations narcotiques ; une décoction émolliente amyliacée et opiacée est ce qui réussit le mieux : les bains d'eau émolliente seront encore un des moyens les plus utiles dans cette circonstance. On ne peut porter trop d'attention aux fonctions de l'estomac ; les maladies pour lesquelles on fait usage des eaux de Barèges sont souvent accompagnées de lésions particulières du tube digestif, quand elles n'en dépendent pas entièrement ; et c'est à leur rétablissement que sont dus, beaucoup plus fréquemment qu'on ne le pense, les succès que l'on obtient de leur emploi.

chauffer le linge des baigneurs, disposé convenablement, serait plus que suffisant pour entretenir, à une température convenable, la quantité d'eau nécessaire à ce service.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS DOIT-ON FAIRE USAGE  
DES EAUX DE BARÈGES ? DOIT-ON LES PRENDRE DE  
SUITE OU METTRE QUELQUE INTERVALLE ENTRE  
LES BAINS ?

Ces questions sont plus importantes à résoudre que l'on ne pourrait le croire d'abord. Il est des malades qui, pour rendre leur guérison plus prompte et plus certaine, ne mettent aucune borne dans le nombre de leurs bains et le temps qu'ils y passent ; ces deux moyens sont aussi peu utiles l'un que l'autre. J'ai observé que si après vingt bains les eaux n'ont produit aucun effet, il fallait se reposer pendant quelques jours avant de les reprendre. On peut alors leur associer une médication rationnelle, et si malgré ces moyens une seconde saison de vingt bains n'apportait aucun changement dans l'état du malade, il doit y renoncer tout-à-fait. Il faut observer un semblable repos, lorsque les eaux ont produit un effet favorable ; il ne faut pas chercher à trop obtenir de suite ; ce temps de repos, loin d'être perdu, favorise l'action des eaux ; ainsi suspendues et reprises, elles produisent toujours des résultats plus avan-

tageux que si l'on s'obstinait à continuer leur usage pendant le même temps, sans interruption. Je pourrais rapporter un grand nombre de faits à l'appui de ce que j'avance; on verrait l'apoplexie venant détruire tout-à-coup des espérances que l'effet favorable des eaux avait fait naître; l'anasarque envahissant des tissus dans lesquels la force revenait graduellement; l'hydropisie de poitrine remplaçant des asthmes et des catarrhes pulmonaires anciens qui avaient éprouvé déjà une très grande amélioration, mais que cet heureux changement donnait l'espoir de voir disparaître complètement en continuant plus long-temps l'usage des eaux. Je citerai à ce sujet l'aveu naïf de Descannetz qui a observé les effets que je viens de signaler. « Souvent, dit-il, les eaux ne font point de mal; mais si on les continue d'une manière indiscrete, elles provoquent les vomissements, le hoquet, des douleurs, la perte ou la dépravation de l'appétit, ce qui demande de les interrompre pendant quelques jours. Il survient encore des accidents faute de garder un régime de vie rafraîchissant, et l'on tombe par là dans des insomnies, dans des convulsions et des vertiges, soit par l'impression trop forte de la chaleur des eaux, soit par l'abus que l'on fait des bains, et si l'on ne conseille pas

*trop librement d'interrompre l'usage des eaux quand elles ne passent pas, c'est parce que l'on craint de rebuter ceux qui ont commencé à les prendre.* » C'est là le point difficile pour un médecin ; il en est peu qui ne cèdent à l'impatience d'un malade qui, s'il ne se baigne pas, ne veut plus rester dans un lieu aussi triste que Barèges, et qui regarde comme un temps perdu les jours qu'il passe sans se plonger dans une eau dont il espère son retour à la santé.

Généralement, le nombre de bains nécessaires pour un traitement ordinaire, est de quarante à cinquante, divisés en deux saisons, et séparés par un repos de quatre à huit jours. Deux mois de séjour sont le temps le plus long que l'on doive passer à Barèges, à moins de circonstances particulières et qu'il est impossible de prévoir à l'avance.

#### CONSIDÉRATION SUR LES MALADIES POUR LESQUELLES LES EAUX DE BARÈGES SONT RECOMMANDÉES.

Ces considérations doivent être regardées comme le résumé pratique de tous les faits observés à Barèges et leur application à la connaissance de l'ac-

tion des eaux dans chaque genre de maladies. Ces observations, qui font la base de ce travail, s'élèvent à plus de deux mille. De ce nombre, cinq cents appartiennent aux différents auteurs qui ont écrit sur Barèges, aux Bordeu et à M. Gasc; les autres, c'est-à-dire plus de quinze cents me sont particulières.

Pour mettre plus d'ordre dans l'étude des maladies dont je dois parler, je commencerai par celles du système cutané, parce qu'elles s'offrent plus fréquemment à notre observation, et parce que la peau est l'organe sur lequel on peut le plus facilement étudier leur manière d'agir et apprécier leurs effets.

#### MALADIES DE LA PEAU.

Ces affections sont très nombreuses, très variées dans leurs formes et dans leurs principes; pour cela même les moyens à employer pour les combattre doivent être différents selon un grand nombre de circonstances. Cependant les eaux de Barèges ont toujours été administrées indifféremment et de la même manière, seules, ou avec leur accompagnement obligé de tisane amère et de sirop

dépuratif pour toutes les affections dartreuses, parce que ce nom de dartre, adopté généralement, a fait confondre par les malades et souvent par les médecins eux-mêmes, des lésions de la peau de nature tout-à-fait différente. De même, c'est parce que l'on a traité d'une manière semblable des dartres développées sous des influences extérieures et celles qui tenaient à une disposition particulière, souvent même héréditaire, que l'on a trouvé tant de différence dans les résultats obtenus par les eaux pour le traitement des dartres; c'est parce que l'on n'a fait attention qu'au phénomène extérieur; la dartre, dans les maladies de la peau, dépendant d'une influence contagieuse et dans celles qui étaient dues à des sympathies méconnues de certains organes, que l'on a été si souvent trompé dans l'action présumée des eaux sur ces maladies. Ce n'est qu'en tenant compte de toutes les circonstances qui les accompagnent, causes occasionelles, nature des tissus affectés, influence sympathique des organes, et en associant à l'usage des eaux de Barèges une médication rationnelle active, que l'on peut augmenter le nombre des cas dans lesquels elles peuvent devenir utiles. C'est à cette manière de traiter les dartres que j'ai dû, dans ces deux dernières années sur-tout, les guérisons nombreuses

que j'ai obtenues à Barèges dans ce genre d'affections.

## DARTRE SQUAMMEUSE.

Je réunirai dans un même cadre toutes les lésions du système cutané qui ont pour caractère général une chute continue ou périodique de squammes analogues à du son ou de la farine, dans lesquelles la peau ne présente le plus souvent aucune altération bien sensible ou seulement une rougeur plus ou moins intense, mais qui ne se convertit jamais en surfaces ulcérées, et dont l'essence paraît être dans le défaut d'action des vaisseaux exhalants de cet organe.

Ces dartres se présentent avec des caractères assez variés; elles ont été décrites sous les noms d'*éphélides*, de *dartre furfuracée*, de *lèpre*, *dartre squammeuse*, *dartres lichénoïdes*, *ichthyose*, suivant leurs divers degrés d'intensité, suivant qu'elles consistaient en une légère poussière se détachant de la peau, ou que les squammes étaient adhérentes, dures et finissaient même par ressembler à des écailles de poisson. Chacune de ces variétés, quoique tenant à la même lésion, diffèrent cependant assez entre elles par la cause de

leur développement et par leur caractère plus ou moins rebelle, pour que nous en parlions séparément.

Les *éphélides* ou *dartres hépatiques*, *taches de rousseur*, les plus bénignes en apparence, ne se manifestent souvent que par le changement de couleur de certains points de la peau; elles sont quelquefois accompagnées d'une démangeaison légère, et plus rarement elles sont suivies d'une desquamation sensible. Elles résistent cependant presque toujours à l'action des eaux employées sans auxiliaires, et paraissent même augmenter d'intensité par les bains chauds. Les moyens les plus favorables pour obtenir leur disparition sont les bains tempérés et même froids associés à l'usage interne du calomélas.

Les *dartres furfuracées volantes*, dues à des causes extérieures, comme celle des boulangers, des plâtriers, cèdent promptement à l'usage des bains chauds, de la piscine sur-tout; celles qui se développent chez les enfants et dont le siège principal est aux genoux et aux grandes articulations, celles qui affectent les personnes lymphatiques, se guérissent sûrement par les mêmes moyens en leur associant l'usage des boissons amères, toniques, parmi lesquelles la tisane faite avec la fleur

de genêt à balais, ou avec la racine de gentiane jaune, me semble tenir le premier rang.

Cette même affection se développe fréquemment sous l'influence d'un soleil tropical; alors elle est le plus ordinairement liée avec un dérangement des fonctions digestives, et présente un caractère plus rebelle; il en est de même de celle qui se manifeste chez les personnes d'un tempérament bilieux: dans ces deux circonstances, cette maladie est sujette à de fréquents retours, si l'on se borne à l'emploi des eaux. Les amères et les toniques qui convenaient dans la variété précédente ne font que les exaspérer. Lorsque l'érythème de la peau est violent, la saignée doit être employée avant tout; après ce moyen, les bains tempérés ou même un peu frais, l'usage interne des boissons acidulées et des purgatifs salins, un régime végétal sévère m'ont semblé les moyens les plus propres à les combattre.

La lèpre ou dartre *sulfuracée arrondie* ne cède que lentement à l'action des eaux employées seules. La tisane amère, les bains chauds, l'emploi de l'iodure de soufre à l'extérieur produisent des effets avantageux chez les enfants et les individus faibles; les saignées générales et les bains tempérés deviennent utiles si le sujet est jeune, fort et sanguin.

Les purgatifs et sur-tout le mercure doux réussissent mieux chez les personnes d'un tempérament bilieux ou lymphatiques.

Les *dartres squameuses* sont modifiées d'une manière avantageuse par les bains chauds et la douche; leur action peut être favorisée par l'usage interne de la teinture de cantharides administrée avec les précautions convenables; ce moyen réussit sur-tout chez les sujets lymphatiques, et peut être regardé comme indispensable à employer quand tous les autres ont échoué.

Lorsque la *dartre lichénoïde* a beaucoup d'épaisseur, il est bon de ramollir préalablement la croûte qui s'oppose à l'action des eaux, avec des frictions alcalines, le savon noir ou une dissolution de potasse; si ce moyen n'est pas suffisant, les acides étendus peuvent modifier ces surfaces avec avantage, mais l'application locale qui paraît le mieux convenir dans ce cas, est celle d'une pommade composée de proto-nitrate de mercure, incorporé dans l'axonge à la dose de vingt grains par once de graisse; on en frotte matin et soir les surfaces endurcies.

L'*ichthyose* est une maladie regardée comme incurable, les eaux de Barèges ne la guérissent pas, mais elles sont un excellent palliatif contre les

douleurs qu'elle provoque. On a vu un homme célèbre ne trouver que dans nos bains un soulagement aux douleurs intolérables qui déchiraient son existence ; chaque année il revenait à Barèges, et y trouvait un soulagement qu'aucune autre source ne pouvait lui procurer ; et c'est à cette cause que nous devons les plus belles pages qui aient été écrites sur les Pyrénées.

Si tous ces moyens ont échoué, si, après une saison de vingt bains, on n'aperçoit aucun changement notable dans l'état de ces diverses variétés de la dartre squameuse, il faut, sans attendre davantage, associer aux eaux l'usage des préparations arsénicales, employées avec tant de succès à l'hôpital Saint-Louis : il est rare que la réunion de ces moyens n'amène pas la guérison radicale de ces affections.

J'ai cru devoir joindre ici le tableau des résultats du traitement de ces maladies à l'hôpital de Barèges depuis cinq années. Sur 200 affections de ce genre,

126 ont été guéries ou réputées telles ;

85 ont éprouvé une amélioration très sensible ;

33 n'ont donné aucun signe de changement ;

6 ont été exaspérées par l'usage  
des eaux;

Sur ce nombre de guérisons, j'ai constaté vingt-deux rechutes, sans compter celles dont je n'ai pas eu connaissance. J'ai de plus fait une remarque sur laquelle il est bon de fixer l'attention des personnes qui vont à Barèges : c'est qu'après ces récidives, nos eaux ont toujours une action bien moins favorable que la première fois qu'elles sont employées. C'est alors le cas de faire usage des eaux de Luchon que M. Roux, dans son parallèle de ces eaux avec celles de Barèges, met au-dessus de ces dernières dans ce genre d'affection. La seule chose qu'elles puissent faire craindre, c'est la révulsion trop prompte du principe dartreux et son transport sur un organe essentiel à la vie. Je pourrais citer plusieurs exemples de ces accidents, tandis que je n'ai rien vu de semblable arriver par l'usage de celles de Barèges.

#### DARTRES PUSTULEUSES.

J'ai réuni sous cette dénomination toutes les affections de la peau caractérisées, dans leur origine, par la présence de petites tumeurs circons-

crêtes, formées par l'épanchement d'un fluide purulent qui soulève l'épiderme, quelles que soient les formes qu'elles affectent après cette première période de leur développement. Ces différentes formes ont reçu les noms particuliers de *ecthyma*, lorsque des pustules à bords enflammés, larges, arrondis, sont remplacées par une croûte plus ou moins épaisse, recouvrant une surface ulcérée et souvent profonde par l'élévation de ses bords.

L'*impétigo* ou la *dartre crustacée* n'en diffère que par l'absence d'inflammation et par des croûtes en général épaisses, jaunâtres ou verdâtres, rugueuses, offrant quelquefois l'aspect d'une écaille d'huître.

La *dartre mentagre* est caractérisée par l'éruption successive de petites pustules acuminées ordinairement, précédées de rougeur et de chaleur au menton, avec un sentiment de tension douloureuse, et se couvrant peu à peu de croûtes brunâtres qui tombent ordinairement, sans suintement, comme cela a lieu dans l'affection précédente.

C'est dans ces genres d'altération de la peau, qu'une médication générale doit presque toujours accompagner l'usage des eaux de Barèges. Lorsque ces affections se développent chez des personnes

d'un tempérament sanguin, la saignée doit toujours précéder les autres moyens; les bains doivent être employés à une température douce et peu élevée; et encore, administrées ainsi, les eaux de Barèges produisent-elles souvent une excitation qu'il ne faut pas empêcher de se développer, mais qu'il est nécessaire de savoir arrêter à temps. Les moyens les plus convenables, lorsque cela arrive, sont, en premier lieu, la suspension des bains, l'emploi des lotions et des cataplasmes émollients, et les boissons rafraîchissantes. Ce n'est qu'après la diminution de tous les symptômes inflammatoires, que les bains doivent être employés de nouveau. On agira de la même manière, si les phénomènes inflammatoires se manifestent une seconde fois : ce n'est qu'après des alternatives plus ou moins fréquentes, plus ou moins longues d'amélioration ou d'exacerbation, que l'on voit disparaître ces maladies. Les moyens intérieurs à employer, sont l'eau thermale et les boissons rafraîchissantes acidules. — Lorsqu'après un assez grand nombre de bains, l'*echtyma* ou l'*impétigo* restent stationnaires, on peut essayer la cautérisation des surfaces ulcérées, au moyen d'une solution de nitrate d'argent, ou avec un acide concentré que l'on promène sur les parties ulcérées avec une

barbe de plume, en ayant soin d'arroser immédiatement après, la partie avec l'eau thermale, pour qu'il n'agisse pas trop profondément. C'est ainsi que l'on parvient à amener la guérison de ces dartres humides qui font la désolation des malades et le tourment de leurs médecins. On prescrira un régime sévère, l'emploi d'un exutoire continué pendant tout l'hiver qui suit ce traitement, et la privation absolue de toute boisson alcoolique pour consolider leur guérison. Sur 76 personnes affectées de ce genre de dartres, j'ai constaté :

- 39 guérisons.
- 30 améliorations sensibles.
- 6 états sans aucun changement.
- 4 exaspérations assez fortes pour me forcer de suspendre entièrement l'usage des eaux, après plusieurs tentatives inutiles. Dans ce dernier cas, assez rare comme on le voit : on pourrait avoir recours aux bains de Saint-Sauveur : on pourrait même commencer leur traitement par ces eaux, et prendre ainsi une saison de vingt bains, avant de monter à Barèges, suivant l'expression consacrée dans le pays.

La *dartre mentagre* est celle qui offre le plus de résistance contre les moyens employés pour la combattre; le régime le plus sévère doit toujours

accompagner son traitement; il faut, dans le principe, calmer l'irritation et l'engorgement sous-cutané par des émoulliens et des dégorgements de sang; les purgatifs dérivatifs doivent lui être associés pendant le cours du traitement; sur la fin, on attaquera les pustules qui resteraient indolentes, lorsque les autres sont en voie de guérison, avec les caustiques mercuriaux. Lorsque l'état inflammatoire et l'engorgement du tissu cellulaire ont disparu entièrement, les eaux de Barèges ne tardent pas de rendre à la peau le ton et l'élasticité qui lui manquent. Je ne dois pas négliger de dire que pour empêcher la récurrence, il faut suspendre pendant tout le temps du traitement, et même longtemps après, l'usage du rasoir, j'ai vu beaucoup de rechutes qui n'ont pas eu d'autre cause que l'irritation que produit toujours cet instrument sur une partie inégale et délicate. Les ciseaux peuvent être employés sans crainte à couper la barbe, et s'ils sont courbes, on s'habitue promptement à la faire aussi bien qu'avec le rasoir.

## DARTRES PAPULEUSES.

Les affections de la peau que je désigne sous ce nom, d'après M. Bielt, sont caractérisées par de petites élevures solides et rénitentes, ne contenant ni sérosité, ni pus, et accompagnées d'un prurit plus ou moins vif, quelquefois même intolérable. Les variétés que j'ai été à même d'observer à Barèges sont :

Le *lichen simple* ou réuni en groupe circonscrit, arrondi, ressemblant au résultat de l'urtication.

Le *lichen agrius* accompagné d'une exfoliation farineuse.

Le *prurigo* général ou fixé aux parties génitales, à l'anus, etc. Toutes ces variétés de l'altération et de l'accroissement morbide des papilles de la peau éprouvent peu de changement par l'usage des eaux de Barèges employées sans moyens auxiliaires. Les guérisons que j'ai obtenues ont toujours été dues en partie au traitement général auquel les malades ont été soumis en prenant les bains.

Dans le *lichen agrius*, les saignées locales, les lotions acidulées, les bains tempérés et même

presque froids, sont les moyens qui me paraissent devoir obtenir la préférence.

Le *prurigo* des parties génitales et de la marge de l'anus a été combattu, avec avantage, par la saignée générale, de fréquentes applications de sangsues et de cataplasmes émollients; l'usage des lavements gélatineux est indispensable lorsque cette affection s'étend jusqu'à la muqueuse du rectum; ils doivent être administrés comme je l'ai déjà dit par demi, de manière à pouvoir être absorbés.

Je possède quelques observations qui m'ont prouvé que les eaux de Caunterets avaient fait disparaître quelques affections semblables que les eaux de Barèges avaient irritées. Dans ces maladies, les rechutes sont souvent à craindre.

#### SYPHILIDES.

Je réunirai sous ce nom, à l'exemple de M. Alibert, toutes les éruptions survenues sous l'influence du virus vénérien, et j'ajouterai souvent par l'usage immodéré des moyens employés pour le combattre. Elles affectent diverses tissus de la

peau et se rapprochent ainsi des dartres que nous avons étudiées; mais elles en diffèrent assez par des caractères particuliers et sous le rapport du traitement qui leur convient, pour en former une classe à part. Les signes qui les font distinguer au premier coup d'œil, sont : une teinte cuivreuse et jamais franchement inflammatoire, des squames toujours minces, sèches et grisâtres; des croûtes épaisses, verdâtres, quelquefois noires, toujours dures et sillonnées; leur siège presque constant au front, à la face, aux ailes du nez, au dos, aux épaules et à la poitrine, enfin une odeur particulière, quelquefois infecte. Les variétés les plus remarquables de cette affection, sont la *roséole syphilitique* avec ses taches cuivreuses disparaissant par le tact, et recouvertes d'une exfoliation farineuse accompagnée d'un léger prurit.

La *syphilide pustuleuse*, dont les ulcérations profondes, sont fixées le plus souvent aux jambes et se font remarquer par une auréole cuivrée.

La *syphilide tuberculeuse*, présentant toutes les formes possibles de tubercules, mais le plus souvent irrégulières, et ayant son siège le plus ordinaire aux épaules et le long de la colonne vertébrale.

Enfin, la *syphilide squameuse* qui affecte le

plus souvent les mains et les pieds, et dont les écailles blanchâtres se détachent par fragments secs et irréguliers.

Toutes ces variétés ne sont que les symptômes des désordres développés sous l'influence du virus syphilitique ou des mercuriaux employés pour le combattre. Les eaux de Barèges semblent agir en portant une stimulation douce sur le système glanduleux et sur la peau, et peut-être aussi en neutralisant l'effet délétère des mercuriaux sur l'économie.

Les bains qui réussissent le mieux dans la *roséole syphilitique* et la *syphilide pustuleuse* accompagnée d'ulcérations, sont les bains tempérés et même un peu frais; la *syphilide tuberculeuse* peut être soumise à des bains plus actifs; les douches même sont indiquées sur la fin de leur traitement et sont indispensables pour faire disparaître complètement la *syphilide squameuse*.

Dans la seconde et la troisième variété, les eaux développent presque toujours un état inflammatoire plus franc que celui produit par la maladie; il faut savoir le faire tourner à l'avantage des malades, en combinant les bains avec les émoullients, et en sachant les suspendre et les reprendre à propos. Dans beaucoup de cas, il ne faut pas se

borner à ces moyens, mais leur associer le sirop de Larrey, la décoction de gaïac et de salsepareille, la tisane de Seltz, le sous-carbonate d'ammoniaque pour combattre les symptômes généraux. Lorsque la syphilide pustuleuse est à son déclin, on peut favoriser la résolution des pustules avec une pommade dont le proto-nitrate ou le proto-iodure de mercure fait la base. On peut toucher les ulcérations avec le nitrate acide de mercure. Les douleurs sont quelquefois calmées avec le cérat hydro-cyanique, ou plus simplement avec un simple cataplasme émollient que l'on fait assez léger pour ne pas fatiguer la partie malade, et que l'on renouvelle souvent.

Un cas de *pian* bien caractérisé a été guéri par l'usage des eaux; un autre qui avait résisté à tous les moyens employés pour le combattre, a été amélioré d'une manière si remarquable dans l'espace d'un mois, qu'il est à croire qu'il en aura été débarrassé complètement, et cela d'autant plus sûrement qu'il était désigné pour être envoyé une seconde année aux eaux, si la maladie se renouvelait.

Traitées par l'usage des eaux et des sudorifiques ordinaires, sur 22 affections de cette nature :

5 ont été guéries.

6 ont été améliorées.

11 n'ont éprouvé aucun effet de l'usage des eaux.

Cinq autres malades traités par la combinaison des préparations iodurées et des eaux de Barèges ont été guéris; à l'exception d'un seul, dont l'état a cependant éprouvé un changement des plus avantageux.

#### TEIGNE.

Je n'ai eu l'occasion d'observer à Barèges que deux cas de teigne : l'un a été guéri complètement; l'autre guéri aussi, six ans auparavant, par l'usage des bains de Barèges, avait éprouvé un retour de cette maladie par un séjour assez prolongé en Afrique. Il a été débarrassé une seconde fois de cette affection par le même moyen.

Un malade affecté d'une décoloration partielle du tissu dermoïde, censée survenue à la suite de fatigues nombreuses et d'affections morales profondes, a éprouvé une amélioration des plus grandes dans son état par l'usage des eaux de Barèges.

AFFECTION DES TISSUS MUSCULAIRES FIBREUX ET  
TENDINEUX.

Les maladies de ces tissus sont généralement améliorées par l'usage des eaux de Barèges; je ne dis pas guéries, parce que toutes sont plus ou moins sujettes aux récidives par leur nature. Pour que les bains leur soient favorables, il faut qu'elles ne soient plus à l'état aigu, car dans ce cas, elles aggraveraient certainement tous les symptômes de la maladie, et pourraient occasioner des accidents graves si elles n'avaient pas été administrées avec la plus grande prudence.

La *rhumatalgie* ou douleur rhumatismale, affecte diverses parties du corps et principalement la partie moyenne des membres ou les muscles les plus considérables du tronc, sans siège bien fixe, développée à la suite de blessures, de contusions, de fatigues, revenant à des époques indéterminées, aux variations de l'atmosphère ou par d'autres causes, ne présente de phénomène sensible, que la douleur et l'amaigrissement plutôt que le gonflement de la partie quand elle dure depuis quelque temps, éprouve de grands avantages de l'action

des eaux de Barèges appliquées d'abord en bains, puis en douches. On favorisera utilement l'action de la peau par la boisson de cette eau, à la quantité de deux ou trois verres par jour; les frictions sèches et le massage après le bain ont plusieurs fois favorisé la résolution d'engorgements indolents survenus dans les parties affectées de douleurs.

Sur 300 cas, annotés avec exactitude, de douleurs rhumatismales :

125 ont cédé entièrement à l'action des eaux.

136 ont été très manifestement améliorés.

35 seulement n'ont éprouvé que peu de changement.

3 ont été exaspérés.

J'ajouterai même que sur les trente-six cas de rhumatismes portés sur mes tableaux comme n'ayant éprouvé que peu d'effet des eaux, il en est trois à ma connaissance dont les douleurs ont disparu peu de temps après leur usage; dans les trois cas exaspérés, la maladie était dans un état tellement aigu, que j'avais prédit aux malades ce qui devait leur arriver : un d'eux revenu une seconde année à Barèges, y a laissé ses béquilles, qu'il ne portait pas l'année précédente, parce qu'il était trop affecté pour pouvoir s'en servir. Pour tranquilliser les malades qui, après quelques bains pour-

raient s'effrayer de voir reparaître ou augmenter leurs douleurs, je les avertirai que le premier effet de nos eaux est de ranimer ou de renouveler tous les rhumatismes anciens avant de les calmer ; cette exacerbation momentanée peut même être regardée comme un signe favorable de l'action des eaux sur ces maladies. J'avertirai aussi que les douleurs rhumatismales ne se guérissent presque jamais complètement, il leur reste toujours quelque disposition à reparaître ; je n'entends donc par guérison que l'effet que produisent les eaux d'éloigner les accès et de diminuer leur intensité de manière à les rendre supportables pendant un certain nombre d'années, après lesquelles les malades ont besoin de revenir de nouveau, retremper leur corps aux sources qui leur ont été favorables.

Dans le *lumbago* ou *rhumatisme lombaire*, les eaux de Barèges sont rarement employées sans avantages pour les malades. Lorsque le sujet affecté est fort sanguin, on est obligé quelquefois de faire précéder les bains par une déplétion sanguine ; la douche doit être appliquée avec prudence et ménagement sur la colonne vertébrale. J'ai vu l'inflammation des reins et de la vessie suivre son application intempestive et immodérée sur les parties.

De 65 cas de lumbago traités à Barèges,  
17 ont été guéris,  
40 améliorés sensiblement,  
6 seulement n'ont éprouvé aucun  
changement sensible,  
2 ont éprouvé les accidents que j'ai  
signalés plus haut par l'emploi  
immodéré des douches.

*L'arthritisme ou rhumatisme articulaire* demande l'attention la plus sérieuse de la part du médecin appelé à déterminer si les eaux de Barèges seront favorables pour combattre une affection de ce genre chez un malade qui vient le consulter, parce qu'il existe un grand nombre de cas où elles seraient employées sans utilité et quelquefois même seraient dangereuses. En thèse générale, on peut assurer que l'arthritisme ne peut être qu'exaspéré par l'action de nos eaux tant qu'il est à l'état aigu, pour qu'elles lui soient favorables, il faut qu'il soit passé à l'état chronique et même depuis un temps assez long; à cette époque même, si les articulations affectées avaient conservé une trop grande sensibilité, la saignée générale peut être utile; dans tous les cas, il faut commencer l'emploi des eaux par les bains tempérés et ne permettre les douches qu'après s'être assuré qu'elles n'exciteront pas trop l'état du

malade, il faut surveiller avec attention l'état des voies digestives et aider l'action des eaux par l'emploi fréquent des purgatifs. Lorsqu'il ne reste de cette affection que du gonflement, de la faiblesse et de la rigidité des articulations, les eaux de Barèges sont essentiellement indiquées, et l'on peut assurer d'avance la disposition de tous ces symptômes consécutifs, quelles que soient leur ancienneté et leur gravité. C'est pour n'avoir pas fait ces distinctions, que M. Gasc a dit trop généralement, qu'elles étaient d'un effet incertain et dangereux dans le rhumatisme articulaire.

Les eaux de Luchon et de Caunteretz paraissent partager les mêmes propriétés que celles de Barèges dans ces affections : voilà ce que dit à ce sujet M. Roux que nous avons déjà cité. « Généralement, les eaux de Luchon sont très utiles dans les engorgements lymphatiques et les crispations convulsives que causent presque tous les rhumatismes ; il n'en est pas qui tiennent contre les eaux de Luchon. » Il fait partager ces propriétés par celles de Barèges. S'il y a réaction fébrile à craindre, celles de Caunteretz me paraissent plus favorables ; mais dans tous les cas, dit encore M. Roux, il faut toute l'attention du médecin pour les rendre utiles, de nuisibles qu'elles deviendraient entre des mains peu habiles.

Lorsque l'origine héréditaire, à la suite de travaux du cabinet ou à la suite d'affection des voies digestives; lorsque le siège primitif de l'arthritisme (les pieds, les mains), lorsque la nature de l'inflammation qui l'accompagne, la couleur rosée de la partie, les symptômes qui la suivent, les nodus, les callosités, la déformation des articulations, enfin l'état de l'estomac, peuvent faire soupçonner que l'on a un *rhumatisme goutteux* à combattre, il ne faut pas conseiller l'usage des eaux de Barèges, et si le malade est sur les lieux, il faut bien se garder de lui promettre une guérison que l'expérience ne peut pas faire espérer. L'effet le plus avantageux que les eaux puissent produire dans cette affection, est d'éloigner ses accès, lorsqu'on les prend dans les intervalles de repos que laisse cette maladie. Prises lorsqu'il existe encore des phénomènes inflammatoires, cette maladie, quoique passée à l'état chronique, est toujours exaspérée par nos eaux, et les malades quittent Barèges aussi malades qu'à leur arrivés.

Sur onze goutteux que j'ai traités à Barèges, deux ont pensé que leurs accès avaient été éloignés, et leur intensité diminuée par l'usage des eaux de Barèges; deux sont partis dans un état meilleur qu'à leur arrivée, après avoir éprouvé plusieurs exa-

cerbations qui m'ont forcé de suspendre fréquemment l'usage des eaux; six n'ont éprouvé aucun changement sensible dans leur état; le dernier a vu se renouveler sous leur influence un des accès de goutte les plus violents qu'il eût éprouvés. M. Gasc, d'après les observations recueillies par lui, dit positivement que les eaux de Barèges sont contre-indiquées dans la goutte.

D'après Bordeu, les eaux chaudes sont, *peut-être*, plus favorables que celles de Barèges aux goutteux; mais ce n'est, comme on le voit, qu'une présomption appuyée sur deux observations qui prouveraient presque le contraire, puisque, dans la première, une femme, vers l'époque critique et par la diminution du flux menstruel, affectée d'une douleur à la cuisse qui peu à peu s'avança jusqu'au pied, fut prise, pendant qu'elle faisait usage des eaux Bonnes, d'un accès de goutte qui ne cessa que par une hémorrhagie violente de la matrice; après cela, l'écoulement menstruel a pris son cours ordinaire, et la malade fut guérie tout-à-fait. Dans le second cas, il ne s'agit que d'un commencement de goutte accompagné de digestions pénibles: les eaux chaudes rendirent la santé à ce malade; mais les accidents reparurent, et il fallut encore employer les mêmes moyens pour les dissiper. Les eaux

de Bourbonne me paraissent agir avec plus d'avantage dans cette affection, par la dérivation favorable qu'elles produisent presque toujours sur le canal intestinal. Si l'on veut, après ce que je viens de dire, faire usage des eaux de Barèges pour combattre la goutte, on fera bien de leur associer, selon les phénomènes qui se développeront, les applications de sangsues, conseillées par Paulmier, associées à l'usage du quinquina à l'intérieur, selon la méthode de Held. On favorisera la dissolution des concrétions crayeuses, avec des liniments alcalins et camphrés, une tisane faite avec la bière et la racine de bardane, dont l'action sur le système urinaire a été consacrée par Linné, par le titre d'*urinaria alba*. Mais, je le répète, on ne parviendrait jamais par l'usage seul des eaux, à guérir cette maladie, quelque légère qu'elle pût être.

#### RÉTRACTIONS MUSCULAIRES.

Je n'ai remarqué aucun effet avantageux des eaux de Barèges dans les *rétractions musculaires*, à la suite de *lésions tendineuses et nerveuses*; sur sept cas observés par moi, un seul a éprouvé une

amélioration sensible, cinq n'ont éprouvé aucun changement, et les eaux ont donné lieu, dans le dernier, à des convulsions presque tétaniques. M. Gasc cite quatre exemples de ce genre : l'un d'eux chez lequel les doigts étaient tellement contractés qu'ils avaient l'air implantés dans la main, a été amélioré sensiblement ; un second a été guéri ; les deux autres n'avaient éprouvé aucun effet sensible des eaux.

Lorsque ces rétractions surviennent à la suite de douleurs rhumatismales, les eaux de Barèges produisent ordinairement des résultats avantageux : dans quatre observations de semblables cas, deux ont été guéris, un a obtenu une amélioration sensible, un seul n'a éprouvé que très peu d'effet de l'usage des eaux.

Les *atrophies*, les *formications*, les *tremblements* survenus à la suite de rhumatismes, sont avantageusement modifiés par l'usage des bains et douches de Barèges. Sur 27 cas observés, 7 guérisons ont été obtenues, 16 améliorations, 4 sans résultat.

## MALADIES DES TISSUS OSSEUX ET SYNOVIAUX.

### ANKYLOSES.

Les engorgements chroniques, gêne des mouvements, les crépitations articulaires occasionés par l'épaississement ou la surabondance de la synovie, à la suite de rhumatismes ou d'entorse, les fausses ankyloses occasionées par le repos nécessaire pour la consolidation des fractures, sont des affections qui se présentent fréquemment à Barèges, et sur lesquelles ses eaux agissent de la manière la plus favorable.

Lorsque l'ankylose est complète, elle est au-dessus des ressources de l'art; les eaux de Barèges ne peuvent dissoudre la substance qui a soudé entre elles les surfaces articulaires, et il serait dangereux de rompre mécaniquement des adhérences souvent utiles, dont la destruction pourrait donner

lieu à des accidents, à des caries bien autrement graves que l'infirmité que l'on veut combattre.

M. Gasc prétend que les eaux de Barèges soulagent tout au plus dans l'ankylose fausse, quoiqu'il cite en même temps six observations dans lesquelles il a vu cinq améliorations très sensibles. Je ne suis pas de son avis, et je pourrais citer, à l'appui de l'opinion opposée, plus de cent exemples d'après lesquels on peut établir en principe que pour peu qu'il reste de mobile dans la partie, quand même le mouvement ne serait sensible qu'au tact, on peut conserver l'espoir de le rappeler par l'usage des bains et sur-tout par celui des douches de Barèges. On aidera l'action des eaux en imprimant aux articulations de légers mouvements et en les soumettant à une douce pression avec la main, pour favoriser la résolution des engorgements qui accompagnent souvent ces affections, ainsi que la sécrétion synoviale, dont l'altération est presque toujours la cause directe ou la conséquence immédiate de ce défaut de mouvement.

Les eaux favorisent la diminution des cals volumineux et difformes qui gênent les mouvements des membres; dans l'écartement de la rotule, cinq observations de sujets chez lesquels les eaux ont amené le retour complet de la force et de la mobi-

lité de l'articulation , suffisent pour les préconiser dans des circonstances semblables.

Dans les luxations que l'on n'a pu réduire , les eaux de Barèges n'ont pas , quoiqu'on ait pu dire , une action assez grande pour déterminer le dégorgement de l'articulation , et rendre possible la rentrée de la tête de l'os dans sa cavité ; mais elles peuvent favoriser les mouvements du membre dans la nouvelle articulation qui se forme , et lui rendre une partie de la force qu'il a perdue.

Les observations sur lesquelles j'établis mon opinion sur ces affections , sont au nombre de 159 ; 39 malades ont été entièrement guéris , 96 sensiblement améliorés , et 31 n'ont éprouvé aucun changement bien marqué dans leur état.

#### GANGLIONS.

On a essayé l'usage de nos eaux pour obtenir la résolution de tumeurs indolentes développées sur la gaine des tendons , sur-tout au poignet et aux pieds , auxquelles on a donné le nom de *ganglions* ; mais je n'en ai vu aucun résultat notable dans les six cas que j'ai été à même d'observer. Les bains

et la douche employés, même pendant un temps très considérable, n'ont apporté aucun changement dans ces tumeurs, dont l'écrasement ou plutôt l'extirpation sont les seuls moyens de se débarrasser quand elles gênent les mouvements, et qu'il vaut mieux conserver jusqu'à ce qu'elles disparaissent comme elles sont venues, quand elles ne présentent, comme c'est l'ordinaire, d'autres inconvénients que l'ennui que l'on éprouve de leur existence.

## TUMEURS BLANCHES.

Il n'existe pas de maladies dont on se soit occupé davantage, et sur le traitement desquelles on soit cependant si peu d'accord. Si j'ajoute quelques lignes à tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, c'est que les cas nombreux que j'ai eu l'occasion d'observer à Barèges, en même temps, me paraissent de nature à pouvoir éclairer ces contradictions. En recherchant l'origine de ces maladies et en interrogeant les malades sur les moyens employés pour les combattre à leur début, je me suis convaincu que si l'art avait échoué si souvent contre elles, c'est que chaque praticien apportait dans

leur traitement une règle de conduite, basée plutôt sur une théorie générale que sur l'observation des causes éloignées qui les ont produites. Toutes les fois que la théorie ne s'est point trouvée en rapport avec la constitution ou l'idiosyncrasie particulière du malade, la maladie a été augmentée et non détruite, et c'est précisément ces derniers cas pour lesquels on a recours à nos eaux. Pour rendre plus sensible ce que j'avance, et pour donner en même temps un exemple des principaux modes de traitement qu'il convient d'employer dans les circonstances les plus fréquentes de cette affection, je citerai deux cas de tumeur blanche au genou, que j'ai en ce moment sous les yeux. Dans le premier, un sujet d'une constitution forte, d'un tempérament sanguin, tombe de cheval et se fait une violente contusion au genou; on appelle un chirurgien qui traite cet accident par les résolutifs et les vulnéraires; l'eau-de-vie camphrée et l'extrait de saturne sont appliqués en fomentations; le mal augmente, la douleur provoque la fièvre, on veut calmer les accidents avec de l'opium; inutiles moyens! On appelle un second médecin qui change le mode de traitement; la saignée générale est mise en usage, et quatre-vingts sangsues appliquées successivement, parviennent à calmer les accidents les plus

graves. Mais les surfaces articulaires ayant déjà éprouvé de l'altération, et l'altération des capsules synoviales avait été trop profonde, pour qu'elles pussent reprendre si promptement leurs fonctions; une fausse ankylose conduisit à Barèges ce jeune homme, auquel une saignée et quelques sangsues, appliquées aussitôt après cet accident, auraient évité toutes ces souffrances.

Dans le second cas, le sujet était lymphatique, décoloré, épuisé par de longues souffrances, une constitution faible a donné lieu à plusieurs chutes sur le genou, et chaque fois, le gonflement douloureux qui en était la suite, a été combattu par des applications de sangsues sans que jamais elles aient apporté une amélioration sensible dans les accidents; enfin, après un certain nombre de rechutes, la maladie faisant toujours des progrès, on s'est décidé à employer la cautérisation profonde par le feu, et aujourd'hui la maladie a déjà beaucoup diminué d'intensité. Dans ce cas, les moyens employés dans l'observation précédente, et sur la fin l'application de quelques vésicatoires, auraient sans doute réussi. Tous deux sont aujourd'hui à Barèges où ils font usage de nos eaux, avec un égal succès, quoiqu'elles leur soient administrées d'une manière bien différente. Chez l'un,

j'emploie les bains à une température basse presque froide; j'accompagne ce moyen d'une médication intérieure tonique, et d'une alimentation fortifiante; l'autre prend les bains de piscine, la douche la plus active; il est mis à un régime sévère, délayant et rafraichissant, à cause de sa constitution pléthorique; tous les deux sont en voie de guérison. S'il reste encore un peu de rigidité et de gonflement dans ces articulations, à leur départ de Barèges, j'engagerai l'un à faire usage des bains émollients, gélatineux. Le second emploiera les vésicatoires sur la partie, ou, si ce moyen ne suffit pas, de fortes cautérisations à l'aide du feu.

D'après cette double observation, on peut se faire une idée des modifications que ce traitement doit recevoir dans les diverses espèces de tumeurs blanches, dont on vient chercher la guérison à nos eaux. Occasionée par des douleurs rhumatismales invétérées ou fréquemment répétées; une entorse renouvelée plusieurs fois ou que l'on n'a pas assez ménagée survenue à la suite de contusions violentes mal traitées; chez un sujet fort, d'un tempérament sanguin, bilieux ou nerveux, les dépletions sanguines, générales et locales, immédiatement après l'accident, des bains tempérés à son arrivée à Barèges, plus chauds quand la cha-

leur et la douleur ont diminué; des douches, quand il n'existe plus que de la raideur ou un reste d'ankylose, tels sont les moyens qui amènent presque toujours la diminution et souvent la résolution complète de ces gonflements chroniques. Si au contraire les douleurs qui accompagnent et précèdent ordinairement ces lésions ont commencé sans cause bien déterminée, si elles n'ont pas cédé à l'emploi des saignées et des émollients destinés à les combattre chez un sujet lymphatique, à fibres molles, décolorées, la maladie est bien plus grave et réclame des soins tout différents; une médication générale tonique, une habitation saine, aérée et exposée au soleil, des bains tempérés presque frais, n'excitant ni la fièvre ni même la sueur, de courte durée pour qu'il y ait une réaction plus forte; jamais de douche, tant qu'il existera de la chaleur ou de la douleur; mais, au contraire, des bains de moins en moins chauds à mesure que les symptômes commencent à diminuer ou sont sur le point de disparaître tout-à-fait.

Lorsque l'ancienneté de la maladie, une douleur vive dans l'articulation, un point très douloureux au tact et sur-tout une plaie fistuleuse, peuvent faire soupçonner ou donner la certitude de l'alté-

ration des surfaces articulaires, le repos le plus absolu de la partie malade devient indispensable; je dis de la partie malade, parce que le reste du corps pourrait souffrir d'un repos trop général; un bandage approprié, ne comprimant que les parties éloignées, l'usage des béquilles sont les moyens de mettre en repos les parties malades; les promenades en voiture, les mouvements des extrémités supérieures, et les frictions sèches sur les différentes parties du corps, peuvent remplacer utilement le mouvement général, indispensable au maintien de la santé et au libre exercice de la nutrition.

*Résultats obtenus à Barèges dans le traitement  
de cette affection.*

Sur vingt-et-un cas : guérisons, quatre; améliorations, dix; effet nul, six; défavorable, un.

LUXATIONS SPONTANÉES.

Dans la maladie connue sous le nom de luxation spontanée commençante, je ne suis pas de l'avis de M. Gasc, quand il prétend que les eaux de Ba-

*règes sont tout-à-fait impuissantes*; il a dû s'assurer lui-même du contraire, puisque dans trois cas rapportés par lui dans ses nouvelles observations sur Barèges, le premier malade atteint d'une inflammation chronique de l'articulation coxo-fémorale droite, arrivé le 1<sup>er</sup> juin, est parti le 27 août dans un état remarquable d'amélioration; chez le second, le membre déjà sorti de sa cavité n'a pu y rentrer, mais les douleurs se sont un peu calmées; il rapporte en troisième lieu l'observation d'un conseiller des mines, guéri, par l'usage des eaux de Barèges, d'une luxation spontanée de l'épaule gauche, dans laquelle l'humérus rentrait assez facilement dans sa cavité; mais on soupçonne déjà un commencement de carie de la tête de cet os, la guérison spontanée de la dixième observation, peuvent encore être rangée dans les cas de guérison. J'ajouterai à ces faits qui me semblent convaincants, deux cas d'abaissement de l'épaule survenus lentement à la suite de maladies chroniques chez les sujets lymphatiques et scrophuleux, qui ont entièrement été guéris par nos bains.

La *coxalgie* résiste davantage à leur usage que la luxation dont je viens de parler. J'ai cependant constaté deux guérisons bien manifestes, quoiqu'elles n'aient eu lieu qu'après plusieurs années

de persévérance, dans l'usage des bains et des douches de Barèges. Entre autres, un officier de marine du port de Brest, affecté depuis deux ans de coxalgie, avec allongement considérable de la cuisse, accompagné d'engorgement du genou et de flétrissure des muscles, pour laquelle tous les moyens curatifs, depuis les sangsues jusqu'aux moxas, avaient été employés inutilement. Il arriva aux eaux de Barèges, pouvant à peine se traîner sur des béquilles; et chaque année apportant une amélioration sensible dans son état, il finit par obtenir une guérison radicale après trois années de persévérance.

Sur dix-sept cas de luxations spontanées, observés par moi depuis quatre ans, cinq ont été guéris, huit ont éprouvé une amélioration très sensible, et quatre malades seulement sont partis dans le même état qu'à leur arrivée.

#### DÉPÔTS PAR CONGESTION.

On donne le nom de dépôt par congestion, à une accumulation de matière purulente, existant dans un lieu plus ou moins éloigné de celui où

elle a été produite ; c'est un symptôme d'une autre affection, plutôt qu'une affection particulière. Ces collections annoncent presque toujours la carie de quelques parties osseuses, qui, elle-même, est le plus souvent précédée par des douleurs sourdes et profondes vers le point affecté. Le plus fréquemment, c'est la colonne vertébrale qui est le siège de ces désordres ; alors il se joint aux douleurs sourdes des lombes, une gêne plus ou moins grande dans les mouvements de l'épine dorsale, et un affaiblissement notable des extrémités inférieures ; d'autres fois, c'est l'articulation de la cuisse avec le bassin qui est la cause de ces désordres ; enfin, presque tous les points de la charpente osseuse, placés au-dessous de couches musculaires épaisses, peuvent donner lieu à cette affection. La matière formée par la carie des os, trouvant une trop grande résistance pour pouvoir se faire jour au-dehors, et pressée par les contractions répétées des muscles, se fraye un passage entre les lames du tissu cellulaire qui les sépare, jusqu'à ce qu'elle vienne aboutir sous la peau : la partie inférieure de la région lombaire, la partie interne de la cuisse, sont les points où ce genre de collection se présente le plus souvent, quoique les autres points du corps n'en soient pas exempts pour cela.

Dans tous les cas, l'affection des os forme toujours la première période de ce genre de lésion; la seconde est constituée par le dépôt par congestion; la dernière commence lorsque la nature a déterminé l'ouverture de cette tumeur; une grande quantité de matière sanieuse et purulente s'échappe de cette plaie, et cet écoulement continue sous la forme d'un pus blanchâtre plus ou moins mélangé de stries sanguines, et d'une sanie purulente qui donne la mesure de l'altération des os.

Ce genre de lésion organique, un des plus graves que l'on connaisse, est lui-même la suite d'une altération profonde des solides et des liquides de l'économie; et c'est en agissant sur cet état général, que les eaux de Barèges peuvent devenir favorables. Si la maladie est arrivée à sa troisième période, si la fièvre hectique s'est emparée du malade, nos eaux ne pourraient qu'accélérer une catastrophe presque inévitable à ce point de gravité. Cependant, si le sujet était jeune, si les organes n'étaient pas entièrement formés, si la nutrition s'exécutait d'une manière passable, et qu'il n'existât pas de fièvre de suppuration, on ne doit pas perdre l'espoir de la voir se terminer d'une manière favorable. J'ai vu deux enfants de sept et de neuf ans, guéris entièrement par l'usage des eaux seulement

et j'en ai un troisième sous les yeux, jeune enfant de Toulouse, âgé de dix ans, issu de parents lymphatiques, ayant une sœur également scrofuleuse, chez lequel une tumeur indolente au bas de la fesse, fut suivie promptement de la luxation complète du fémur et de plusieurs plaies fistuleuses donnant issue à une sanie purulente pour lequel nos eaux ont produit les résultats les plus avantageux. L'état général avait éprouvé une amélioration des plus sensibles; l'affection locale avait elle-même diminué beaucoup d'intensité par l'usage des eaux: deux mois après son départ, toutes ses plaies étaient cicatrisées; on le croyait guéri, et sa mère avait négligé le vésicatoire que j'avais ordonné pour remplacer l'exutoire naturel de la nature; on avait mis de côté les frictions sèches que j'avais recommandées pour donner un peu de ton à la peau. Il a été repris au printemps de douleurs sourdes dans la colonne vertébrale qui a déjà presque entièrement cédé aux mêmes moyens que ceux employés pendant la saison précédente, les bains, les tisanes amères, une alimentation tonique, et l'insolation.

Je ne terminerai pas cet article sans parler de certaines circonstances particulières qui accompagnent la marche et le traitement des dépôts par

congestion pendant que l'on fait usage des eaux. J'ai dit que la première période consistait dans l'altération commençante des surfaces osseuses; c'est à cette époque que les moyens les plus énergiques doivent être employés : ceux qui agissent sont les vésicatoires volants, les canthères appliqués au moyen de la potasse caustique, et par-dessus tout les moxas. Les douches sur la colonne pourraient peut-être produire des effets avantageux, mais il serait imprudent de s'arrêter à ce moyen seul, qui serait certainement insuffisant.

Lorsque le dépôt commence à se former, il ne faut employer aucun moyen particulier pour le faire disparaître : le médecin ne doit le regarder que comme un symptôme de plus qui éclaire son diagnostic sur la maladie qu'il doit combattre et sur laquelle il faut qu'il porte toute son attention.

Si la tumeur devient plus considérable, il faut la soutenir par un bandage propre à empêcher la peau de s'altérer, un emplâtre agglutinatif; ce n'est que dans le cas où son volume deviendrait assez considérable pour incommoder le malade, ou si la peau distendue, amincie ou commençant à s'altérer, faisait craindre de s'ouvrir naturellement, qu'il faudrait se décider à y pratiquer une ouverture naturelle, avant que la désorganisation

fût poussée plus loin. Dans ce cas, il faudrait pratiquer une ponction à la tumeur, ou y passer un séton, de manière à favoriser le retour des parois du sac sur elles mêmes, et empêcher l'introduction de l'air qui, à ce que l'on prétend, imprime au pus un caractère d'âcreté qui devient la cause de nouveaux désordres : c'est un préjugé qu'il faut respecter dans une maladie si grave, où l'on ne doit rien prendre sur soi de contraire aux opinions admises. Mais lorsque la maladie principale semble enrayée, et qu'il ne reste plus que la tumeur, il faut la traiter comme une maladie purement locale; en favoriser d'abord la résolution par tous les moyens que l'art peut offrir : compression douce, frictions légères, vésicatoires, etc.; si tous ces moyens n'ont produit aucun ou très peu d'effet, il faut ouvrir largement ce dépôt sans craindre l'introduction de l'air; plus l'ouverture sera grande, plus on aura de facilité à déterger ce foyer et à agir sur le sinus qui l'accompagne toujours. En agissant d'une manière différente, on conserverait toujours une plaie fistuleuse que l'on ne parviendrait à guérir qu'avec les plus grandes difficultés. L'introduction de l'air est un préjugé tellement peu à craindre, que j'ai vu employer souvent sans accidents, comme sans

avantage, l'injection de l'eau thermale dans ces cavités, et certes, l'air s'y introduisait aussi en même temps que ce fluide encore plus irritant. En agissant d'une manière différente, on conserve indéfiniment une plaie fistuleuse désagréable, fatigante, dangereuse, dont il serait fort difficile de débarrasser le malade.

#### CARIE.

La carie est une altération particulière de la substance des os analogues aux ulcères des parties molles. Le tissu de l'os, soumis à une inflammation primitive, se ramollit et finit par donner lieu à une matière dont la consistance varie de même, depuis la sanie la plus liquide jusqu'au pus le mieux formé.

Lorsque cette altération dépend d'une cause externe qui a lésé directement la substance des os, comme une blessure, ou fracturé ces mêmes os, comme une chute violente, ou déterminé une inflammation de leur tissu, comme des contusions violentes, les eaux agissent de la manière la plus favorable, quelle que soit la gravité des désordres. Elles détergent les parties malades, accélèrent la

séparation des parties mortes d'avec celles qui peuvent être conservées en favorisant le développement des bourgeons charnus, et assurent ainsi une guérison qui paraît quelquefois miraculeuse. Je pourrais citer un grand nombre d'exemples à l'appui de ce que j'avance; mais je me bornerai à rapporter une observation dans laquelle les résultats obtenus ont surpassé tout ce qu'il était possible d'attendre.

Le sieur B..... tombe d'un second étage sur le pavé; il se casse les deux jambes à leur partie inférieure; les calcanéum sont en même temps brisés, l'astragale du pied droit est sorti de sa cavité, et plusieurs petits os du tarse sont pour ainsi dire broyés. On veut appliquer un bandage; mais bientôt une inflammation des plus violentes se développe, et trois ou quatre abcès à chaque pied laissent voir au fond de leurs foyers des os cariés, et les désordres les plus graves. Deux années se passèrent dans des souffrances plus ou moins grandes, sans voir aucun changement qui pût faire espérer une guérison prochaine ou même éloignée. Ce malade, arrivé à Barèges, les eaux lui sont administrées alternativement en bains généraux et en bains locaux; plusieurs inflammations partielles, et de temps en temps un mouvement fébrile général, me

forcent d'en suspendre l'usage et de les remplacer par des fomentations émollientes; enfin, après trois mois de soins, les bourgeons charnus se développent de toutes parts, remplissent l'intervalle des os manquant, et le malade sort de Barèges dans l'état le plus favorable. Un an après j'ai revu ce malade, et je pus m'assurer que la cicatrisation de toutes ces surfaces était parfaite et durable. Deux mois après la sortie des eaux, il s'était vu entièrement guéri, les pieds étaient déformés et ne présentaient plus que l'apparence de deux poings fermés, sur lesquels il pouvait cependant marcher sans trop de difficulté à l'aide d'un bâton.

Les *scrofules* donnent souvent naissance à des caries plus ou moins étendues des os spongieux, ou bien elles les entretiennent lorsque d'autres causes les ont déterminées. C'est principalement sur les petites articulations aux poignets, aux pieds, que cette affection porte ce genre de désordres : il n'est cependant pas rare de les voir envahir d'autres articulations. Ce n'est point alors la carie qui doit fixer l'attention du médecin, mais l'état général du sujet. Il faut, avant tout, s'occuper de la maladie principale. S'il existe un mouvement fébrile, de la soif, de la chaleur, de la toux, il faut bien se garder d'employer les eaux de Barèges : les seuls moyens

locaux qui puissent être permis, sont les lotions avec l'eau thermale mélangée avec une quantité égale de décoction gélatineuse et de son; ce n'est qu'après avoir obtenu la chute du mouvement fébrile, au moyen de boissons acidules et gommeuses, des amères légers, que l'on pourra commencer l'usage des bains généraux; car j'ai observé que les bains locaux agissaient toujours d'une manière peu favorable, quand les bains généraux ne peuvent être employés, et que, lorsqu'ils sont dangereux, les bains locaux donnent toujours lieu à des accidents plus ou moins graves. Règle générale : les bains doivent être toujours employés à une température basse dans le début du traitement des caries scrofuleuses; il faut les suspendre toutes les fois qu'ils déterminent un mouvement fébrile; ce n'est qu'après de longues et fréquentes alternatives de bains thermaux et de repos, que l'on arrive à des résultats souvent inespérés d'après toutes les contrariétés que l'on a éprouvées dans le cours d'un mouvement semblable. Si l'on agit d'une manière opposée, si l'on continue les bains malgré la fièvre, malgré la douleur des parties affectées, on doit s'attendre à des accidents graves qui peuvent mettre en danger, non-seulement le membre affecté, mais la vie même des malades.

Je pourrais citer trois exemples de caries survenues à la suite d'accidents et entretenues par une disposition lymphatique scrofuleuse, pour lesquels les eaux administrées sans ménagement, ont mis les malades à la porte du tombeau. Appelé dans ces circonstances à voir ces malades, ce ne fut que par les moyens le plus énergiques, les saignées générales et locales, une diète rigoureuse et des bains émollients, que je pus me rendre maître des accidents que l'on avait laissé, je pourrais même dire qu'on avait fait développer; moi-même, la première année de mon séjour à Barèges, je fus sur le point de perdre un malheureux qu'une sorte d'apathie, causée par l'espérance de guérir, avait fait résister à toutes les douleurs qu'il souffrait sans se plaindre, espérant que les eaux agissaient et qu'il se guérirait en les continuant jusqu'à la fin. Dans un cinquième cas, je ne fus appelé qu'au moment où les eaux ayant déterminé la gangrène d'une partie du poignet, et l'ouverture de l'artère radiale, il ne restait plus d'autre manière d'agir que l'amputation du membre. Cette opération, pratiquée sans presque aucune chance de succès, réussit heureusement, tant il est vrai de dire que les ressources de la nature sont au-dessus de celles de l'art.

Les exemples que je viens de rapporter ne doivent pas effrayer, mais ils doivent seulement mettre en garde contre l'usage immodéré que l'on fait de moyens très bons par eux-mêmes, et lorsqu'ils sont employés avec prudence, mais qui peuvent devenir funestes, s'ils sont administrés sans règles et sans mesure.

Sur vingt-huit cas de carie des os, traités à Barèges depuis quatre ans, douze ont été guéris, six ont éprouvé une amélioration sensible, sept n'ont obtenu aucun résultat avantageux, et trois ont éprouvé des accidents qui ont compromis l'existence de ces malades.

## AFFECTIONS CÉRÉBRALES.

M. Gasc s'exprime ainsi au sujet de l'emploi des eaux de Barèges dans les diverses maladies du cerveau : « en général, dans les affections qui ont leur siège dans l'encéphale, dans les inflammations aiguës et chroniques de cet organe, dans les maladies qui suivent ou qui accompagnent l'apoplexie, dans toute disposition même à cette dernière, dans le vertige, il faut s'abstenir des eaux de Barèges. » Bordeu, il y a long-temps, avait

tiré les mêmes conclusions d'une longue pratique : c'est une vérité constante, dit-il, dans ses recherches sur les maladies chroniques, que nos eaux ne guérissent que très rarement les paralysies *par cause au cerveau*, bien décidées et parfaites. Willis a fait mention de certains paralytiques que les eaux thermales, non-seulement ne soulagent point, mais incommodent beaucoup. Il est prudent, dit-il, dans la *paralysie cérébrale*, de prendre l'avis d'un médecin, avant de faire usage des eaux thermales, et je ne suis pas surpris qu'un paralytique dont parle Helvigius, qui était guéri, ou plutôt soulagé par les eaux, et qui, dans la crainte d'une rechute, fit usage des mêmes eaux, fut atteint de nouveau de sa paralysie et tomba dans un état pire qu'auparavant. Le mieux, dans toute paralysie cérébrale confirmée, est de s'abstenir des eaux minérales. Bordeu rapporte plusieurs exemples des mauvais effets des eaux dans ces maladies. Un vieillard, cruellement tourmenté par un rhumatisme qui fut suivi d'une paralysie, dans laquelle l'œil, la langue et l'oreille étaient très engourdis et presque insensibles, les eaux de Bagnères n'ayant produit aucun effet, celles de Barèges n'en occasionèrent que de mauvais. Le malade fut obligé de les abandonner. M. Gasc cite l'exemple d'un particulier qui avait

et plusieurs attaques d'apoplexie à la suite desquelles il était resté paralysé. Ayant fait usage des eaux de Barèges, sans prendre conseil de personne, il mourut tout-à-coup en sortant de l'eau, après le troisième ou le quatrième bain. J'ai vu le même accident arriver à un homme de quarante ans, qui prenait la douche pour des douleurs rhumatismales. Il était sujet à des éblouissements fréquents et mourut d'une attaque d'apoplexie sous la douche même.

Sans multiplier davantage les exemples que je pourrais citer, je vais tâcher de préciser d'une manière plus tranchée qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les circonstances qui, dans les différentes espèces d'affections du cerveau ou de ses dépendances, peuvent rendre nos eaux d'un emploi nuisible, indifférent ou avantageux. J'espère par ce moyen rendre un service aux malades, en les empêchant d'entreprendre un long voyage pour des affections dans lesquelles ces eaux ne pourraient produire aucun effet avantageux, et sur lesquelles au contraire elles pourraient avoir une action défavorable.

Dans l'*épilepsie*, les bains de Barèges et sur-tout ses douches sont essentiellement contre-indiquées. Borden les a toujours vu exaspérer et rapprocher

les accès, et j'ai eu l'occasion de voir se développer un mouvement semblable ou de l'empêcher d'avoir lieu, en faisant prendre le bain de la piscine, ou celui presque froid de la Chapelle, à un malade que je fus obligé de renvoyer après quelque temps de tentatives infructueuses.

Dans l'*hydrocéphale*, je ne crois pas qu'il soit prudent de les employer; mais dans les mouvements irréguliers des extrémités inférieures des autres parties du corps, je les ai vu produire des effets avantageux chez une jeune fille qu'une frayeur vive avait jeté dans cet état avec un trouble excessif dans toutes les fonctions; l'usage des bains favorisa l'écoulement des menstrues, et la guérit parfaitement d'une maladie qui n'avait d'analogie que dans l'affection connue sous le nom de *chorée* ou *danse de Saint-Gui*.

J'en ai vu d'assez bons effets dans deux cas de paralysie des extrémités inférieures et de la langue avec mouvements irréguliers et presque automatiques occasionés par le développement irrégulier des os du crâne, le premier, après une blessure à la tête, le second, par les efforts exercés sur cet organe pendant l'accouchement.

## HÉMIPLÉGIE.

*La paralysie de la moitié latérale du tronc* peut être distinguée en *hémiplegie avec compression du cerveau*, et en *hémiplegie sans compression de cet organe*. La première est le plus souvent le résultat d'une attaque d'apoplexie, et subsiste long-temps après, entretenue soit par un engorgement des vaisseaux sanguins, soit par un épanchement véritable, soit par une espèce d'atrophie des nerfs eux-mêmes. Dans les premiers cas, les eaux de Barèges sont essentiellement nuisibles, mortelles même. Deux symptômes que je regarde comme contre-indicatifs sont, le premier, une douleur permanente dans les membres affectés de paralysie, le second, la contracture des muscles fléchisseurs qui opposent une résistance presque convulsive à leur redressement. J'ai toujours vu les malades ainsi affectés, retirer peu d'avantage des eaux de Barèges, et le plus souvent même ne pas pouvoir les supporter sans danger. Le symptôme opposé, la flaccidité des muscles et leur inertie dans les mouvements qu'on veut imprimer

au membre supérieur sur-tout, sont des signes favorables de la possibilité de l'amélioration, sinon la guérison de cette infirmité.

*L'hémiplégie par cause de compression cérébrale*, peut provenir d'une *lésion traumatique* qui a déterminé l'altération du cerveau, et par suite une paralysie permanente de la moitié du corps. Les eaux administrées avec prudence, peuvent favoriser la résolution de l'épanchement qui entretient cet état; j'en citerai un exemple bien frappant : M. E....., fils d'un général distingué de l'empire, reçut dans l'œil droit un coup de fleuret qui pénétra dans la substance cérébrale, et détermina des convulsions violentes et la paralysie du côté gauche. A son arrivée à Barèges, il pouvait à peine s'appuyer sur sa jambe et faire usage de son bras. Les eaux, en bains et en douches, quoique prises sans précaution et de la manière la moins rationnelle, déterminèrent assez promptement un changement avantageux dans cet état, et je ne doute pas que les douches de Bourbonne, appliquées avec prudence sur la tête et sur la colonne vertébrale, ne finissent par l'améliorer de manière à la rendre très supportable.

*Dans l'hémiplégie sans compression du cerveau,*

survenue graduellement ou par une commotion de la moelle épinière, les eaux de Barèges offrent des avantages bien plus marqués que dans la paralysie cérébrale.

Quand elle dépend d'une *affection rhumatismale* qui a occasioné un affaiblissement graduel du système nerveux, quand elle doit son origine à des fatigues longues ou à des chagrins violents, ou si elle survient à la suite d'une affection vénérienne, d'exostoses, de douleurs ostéocopes, les eaux de Barèges peuvent être employées très utilement.

Elles le sont de même dans l'hémiplégie développée sous l'influence délétère des vapeurs de charbon, des préparations de plomb, d'arsenic, de mercure, chez les ouvriers qui travaillent ces métaux, ou chez les personnes qui font usage de leurs composés; paralysie à laquelle on pourrait donner le nom d'*hémiplégie par empoisonnement*.

## PARAPLÉGIE.

Quoique la paralysie de la partie inférieure du corps soit considérée comme une affection plus

grave que les autres espèces de paralysie, les eaux de Barèges agissent d'une manière plus favorable sur elle que dans l'hémiplégie; on remarque même que, dans cette dernière, l'action des eaux se manifeste plus promptement sur le membre abdominal que sur l'extrémité supérieure. Dans les deux espèces, la cause étant la même (l'interruption de l'action nerveuse dans la partie du corps affecté), on a, dans celle-ci, le grand avantage de pouvoir agir avec plus de facilité et plus d'énergie, sans avoir à craindre les dangers qui peuvent survenir dans l'hémiplégie, à cause du voisinage du cerveau. M. Gasc rapporte quatre exemples de paralysie occasionée par la déviation de la colonne vertébrale ou par la compression de la moelle allongée, qui toutes ont éprouvé une amélioration très sensible par l'usage de nos eaux : la paralysie de la vessie n'est point une contre-indication de leur usage. Dans ces affections, celles qui cèdent le moins facilement, sont les paraplégies qui surviennent chez des sujets replets, dont le corps est surchargé de graisse et chez lesquels l'estomac semble avoir augmenté d'activité, malgré le repos du corps. On n'obtient leur guérison que par une longue persistance dans les mêmes moyens, un régime sévère, un courage très grand chez les ma-

lades, et par-dessus tout, en ne laissant pas s'affaiblir graduellement par un repos mal entendu, des organes qui ont besoin de redoubler d'activité pour appeler à eux une vitalité qui est sur le point de leur échapper.

## PARALYSIES DIVERSES.

J'ai vu les eaux de Barèges produire des résultats avantageux dans une espèce de *paralyisie mobile* occupant successivement plusieurs points du corps, et s'emparant d'un nouvel organe à mesure qu'elle en abandonnait un autre.

Je n'ai aucun exemple qui m'ait prouvé qu'elles pussent être utiles dans la paralyisie du *nerf optique*. Cependant, si l'amaurose était survenue subitement après la suppression de quelques maladies de la peau, de la goutte ou de douleurs rhumatismales, il pourrait être utile d'essayer ce moyen, si les autres remèdes, capables de rappeler l'affection dont on soupçonnerait la métastase, avaient échoué.

Dans la surdité, des exemples assez nombreux m'ont prouvé qu'elles n'étaient presque jamais utiles et que souvent elles pouvaient produire des

résultats fâcheux. Il serait sur-tout peu prudent d'en faire usage, si un écoulement abondant par l'oreille, des douleurs violentes à la région temporale, ou quelques autres causes, pouvaient faire diagnostiquer une carie du rocher ou la formation d'un dépôt dans l'intérieur du crâne.

J'ai observé trois cas d'*aphonie* plus ou moins complète; deux ont cédé à l'usage des eaux : le premier dépendait de douleurs rhumatismales qui s'étaient portées sur le larynx après un exercice violent de cet organe; dans le second, l'*aphonie* était survenue à la suite d'une fièvre ataxique : elle durait depuis deux ans et fut guérie par les douches sur la nuque en moins de vingt jours; dans le troisième cas sur lequel les eaux ne produisirent aucun résultat, l'*aphonie* était due à une irritation chronique de toute l'arrière-bouche et de ses dépendances. Bordeu rapporte deux observations dans lesquelles les eaux de Barèges ont produit des effets aussi avantageux. Une femme desséchée par le marasme, et dont la voix était presque éteinte, fut guérie par les bains et par les douches de Barèges.

Je possède trois exemples de *paralysie de la langue* : deux ont cédé à l'usage des eaux, et le troisième a été amélioré sensiblement.

Sur quarante-cinq paralysies traitées depuis quatre ans à l'hôpital de Barèges, deux ont été complètement guéries pendant leur séjour aux eaux, et quatre plus ou moins long-temps après leur départ des Pyrénées; trente ont été améliorées très sensiblement, cinq n'ont éprouvé aucun effet de l'action des bains et des douches, et deux n'ont pu les supporter.

Malgré ces résultats assez avantageux obtenus par les eaux de Barèges, je suis loin de les regarder comme les seules convenables dans ce genre d'affection. Je considère au contraire toutes les eaux thermales toniques, soit sulfureuses, soit salines, comme répondant parfaitement aux indications à remplir dans le traitement des paralysies, c'est-à-dire comme capables de ranimer la vitalité des organes dans lesquels elle semble éteinte; ainsi les eaux de Luchon, celles de Caunteretz, celles de Bourbonne peuvent être employées avec plus ou moins d'avantage; les dernières sur-tout, à cause de la force de leurs douches, doivent être mises en usage, lorsque les autres n'ont pas produit d'effets assez marqués; il est même bon d'employer alternativement les eaux sulfureuses et les eaux salines pour agir sur la vitalité avec des principes qui possèdent chacun une action particu-

lière sur les divers tissus dont notre corps est composé.

#### NÉVRALGIES.

Je désignerai, sous cette dénomination, des douleurs quelquefois très vives, suivant ordinairement, d'une manière assez exacte, la ramification d'un nerf qui ne présente le plus souvent que très peu ou même point de gonflement, et revenant par accès plus ou moins éloignés. La plus fréquente et l'une des plus douloureuses est celle qui se porte sur le nerf fémoro-poplité, et que l'on connaît davantage sous le nom de *sciaticque*. Sur treize cas rapportés par M. Gasc, cinq ont été guéris et sept soulagés. J'ai été moins heureux : sur vingt-huit cas, huit seulement m'ont paru en voie de guérison, et dix améliorés légèrement ; huit autres n'ont éprouvé aucun changement dans leur état, et chez les deux derniers, les douleurs ont été exaspérées considérablement. Malgré ces succès, les anomalies de ce genre d'affection sont si nombreuses, et il est si difficile de constater si ces guérisons n'ont pas été de simples rémissions que la nature seule aurait produites, que je ne sais pas

encore si l'on doit regarder les eaux de Barèges comme un moyen de guérison à proposer dans les cas de névralgie essentielle. Il n'en est pas de même si cette affection alternait avec des douleurs rhumatismales, comme cela arrive fréquemment, avec une affection syphilitique, avec des dartres, comme j'en ai vu d'assez nombreux exemples; je puis même dire que la plupart des cas de guérisons que j'ai observés, pouvaient tous rentrer dans les complications dont je parle; ce qui me porte encore davantage à conclure que les malades affectés de *sciatique*, *sans complication aucune*, ne doivent pas être envoyés à Barèges.

J'en dirai autant par analogie des autres névralgies que je n'ai pas été à même d'observer à Barèges.

J'ai vu chez deux malades des contractions spasmodiques de la mâchoire améliorées par les eaux de Barèges; il n'en est pas de même de celles qui arrivent aux muscles à la suite de lésions nerveuses ou de piqure des tendons; j'ai toujours remarqué que l'on obtenait peu d'effet des eaux de Barèges dans cette affection, et qu'elles ne faisaient qu'augmenter leur intensité par leur action tonique: des eaux moins actives, moins excitantes, réussiraient dans ces cas, mieux dans ces affections; et les ré-

sultats que j'ai obtenus par l'usage de celles de Saint-Sauveur, dans une affection de cette nature et dans un tic douloureux de la face, me font penser qu'on pourrait les employer avec avantage dans les lésions de cette nature.

## SCROFULES.

Je suis arrivé à une maladie fréquente, grave et qui réclame d'autant plus toute notre sollicitude, qu'elle se manifeste le plus souvent sous les dehors de la santé la plus florissante et même de la plus grande beauté. Chez les personnes atteintes de cette dégénérescence, les contours gracieux et arrondis de leur figure, la blancheur éclatante et rosée de leur peau, des yeux grands et humides, une physionomie douce et mélancolique, excitent l'admiration des gens du monde; tandis que le médecin observateur distingue déjà sous cette enveloppe brillante, l'affreuse maladie qui doit bientôt la flétrir; et la connaissance du peu de ressources que l'art peut offrir dans ce cas, lui fait d'autant plus regretter d'avoir connu ces personnes, que chez elles les charmes du corps sont presque tou-

jours accompagnés de toutes les qualités du cœur et d'une résignation que rien ne peut altérer.

Depuis long-temps, les eaux minérales et surtout celles de Barèges et de Bonnes sont vantées dans le traitement de ces maladies. Bordeu les regardait comme la médication la mieux appropriée à leur nature, agissant sur toute la machine, produisant des révolutions permanentes sur les organes et à un degré nécessaire, quoique avec une douceur convenable.

Lemonnier a préconisé leur usage combiné avec l'emploi des préparations mercurielles\*. Sans admettre les explications de Bordeu sur la manière d'agir de ce médicament, qu'il fait passer de mailles en mailles par toutes les lames du tissu cellulaire, en brisant les concrétions qu'il rencontre, je pense comme lui que le mercure peut offrir des résultats avantageux dans ces maladies, et que l'action réunie des eaux et de ses diverses

\* Il a été conduit à cet emploi par les écrits de Warton qui dit positivement que les écrouelles sont souvent détruites par la salivation ; par Amatus Lusitanus, qui en a vu beaucoup être guéries par les frictions mercurielles.

préparations peut être d'une grande utilité dans beaucoup de circonstances.

Plus tard, la découverte du principe actif de l'éponge fit regarder l'iode comme le véritable remède contre les affections scrofuleuses, mais les résultats que l'on a obtenus de l'emploi de ce nouvel agent et de ses nombreux composés n'ont pas répondu aux espérances qu'il avait données.

Nous n'avons donc pas encore de spécifique contre cette maladie souvent incurable, et si l'on peut espérer la modifier quelquefois d'une manière avantageuse, ce n'est que par des moyens variés, différents, appropriés à la constitution de chaque malade, et aux différents degrés et symptômes que présente cette maladie; c'est pourquoi je crois rendre un service important, en indiquant les principaux traits capables de faire reconnaître ce que l'on peut espérer ou craindre de l'emploi des eaux de Barèges, dans les diverses formes qu'elle affecte et les moyens qui, unis à elles, m'ont semblé modifier avec le plus d'avantage, soit l'économie générale, soit les divers symptômes qui se présentent le plus fréquemment.

Pour le diagnostic, je ne puis mieux faire que de citer l'opinion de Bordeu, dont la dissertation

sur les écrouelles peut encore être regardée comme un des meilleurs traités qui aient été écrits sur cette matière.

« Le premier soin en voyant un écrouelleux, est d'examiner s'il est curable, ou s'il n'est pas dangereux de le traiter.

» Si c'est un adulte, il guérit plus difficilement qu'une personne plus jeune : Wiseman les regardait même comme incurables.

» Si c'est une femme qui n'est pas réglée, soit à cause de son âge, soit à cause de sa constitution, il ne faut pas entreprendre de la traiter.

» Enfin, quand même le malade serait un enfant, si son méésentère est pris depuis long-temps, s'il souffre jusqu'à un certain point, s'il a la fièvre et souvent le dévoiement, s'il est sujet à une toux sèche et à une difficulté de respirer, avec les hypochondres élargis, la face pâle, et tout le corps fort maigre, nous croyons qu'il convient de ne pas lui administrer des remèdes, et qu'il est vraisemblablement incurable. »

La meilleure manière de traiter les scrofules serait de les attaquer dès leur principe, dès que la blancheur de la peau, la grosseur des lèvres, la vivacité de l'esprit, jointes à une voix rauque, aux épaules élevées, feraient soupçonner une disposition

à cette maladie : si c'est un enfant né de parents ayant cette disposition, il faut le faire allaiter par une autre nourrice, ou mieux encore par une chèvre; plus tard on peut combiner le lait avec l'usage des eaux bonnes; on doit les baigner dans l'eau froide en les y laissant assez peu de temps pour qu'il y ait une réaction facile de la peau; s'il survient des engorgements, des glandes du cou, il faut favoriser leur opération plutôt que de chercher à les faire disparaître; c'est une gourme qu'il faut que les enfants jettent comme la plupart des animaux. Bordeu va même plus loin; il propose d'inoculer les scrofules après avoir disposé l'enfant convenablement.

Les eaux, dans ce premier degré, sont parfaitement indiquées, mais il ne faut pas se borner à les employer en bains; il est encore plus nécessaire de les administrer à l'intérieur, seules, ou mieux avec du petit-lait ou du lait fraîchement tiré. Cet aliment médicamenteux, loin d'être nuisible dans ces maladies, comme on le pense communément, a été mis au rang de leurs spécifiques les plus grands par Wiseman, qui s'est beaucoup occupé de ces maladies; les purgatifs, et sur-tout le mercure doux, doivent être employés en même temps s'il y a constipation; on a obtenu quelquefois de cette

manière , la diminution des engorgements abdominaux qui avaient résisté à tous les autres moyens.

Le *second degré* est caractérisé par l'engorgement des glandes et leur ulcération, le gonflement et la carie des os spongieux, la décoloration et la bouffissure du visage, le gonflement et l'œdème des extrémités, etc. Cet état doit être regardé comme une crise de la nature, qu'il faut surveiller mais qu'il serait dangereux de faire cesser trop tôt, malgré l'incommodité qui en résulte pour les personnes affectées. Les bains ne doivent être employés qu'avec ménagement à cette période de la maladie, et seulement tempérés et de courte durée; il faudrait les suspendre, si l'on s'apercevait que la diminution des symptômes extérieurs fût suivie d'une toux sèche et opiniâtre, si les digestions devenaient difficiles, si le ventre se tuméfiait. Si une petite fièvre lente revenant le soir et le matin, s'emparait du malade, il faudrait se hâter de quitter Barèges, et aller chercher sous un climat plus chaud et moins variable, des moyens hygiéniques et des soins propres à seconder les efforts de la nature, dont les ressources sont bien au-dessus de celles de l'art.

Le *troisième degré* est, pour nous, caractérisé

par une dégénérescence générale du tissu cellulaire sous-cutané : cet état pourrait passer pour de l'embonpoint, et en imposer à tout autre qu'à un observateur. Arrivé à ce point, les désordres les plus graves se portent tantôt sur un organe, tantôt sur un autre ; une petite toux s'empare du malade ; les digestions se font difficilement ou cessent même entièrement ; la moindre cause extérieure donne lieu à des désordres locaux, que ces malades regardent comme leur seule indisposition, et dont ils occupent uniquement leurs médecins. Tantôt c'est une entorse que l'on ne peut guérir, une douleur à la hanche que l'on traite de rhumatisme ou de sciatique, un malaise dans la colonne vertébrale que l'on attribue à un effort. Tous ces accidents négligés ou même soignés, finissent par amener la carie des os, des dépôts par congestion et des plaies fistuleuses intarissables. Alors les fonctions générales reprennent leur marche naturelle, et ces personnes se regardant comme presque guéries, viennent aux eaux pour faire cesser un écoulement qu'il est nécessaire de respecter, et d'où dépend ordinairement la vie du malade. Je pourrais citer beaucoup d'exemples à l'appui de ce que j'avance, mais je me bornerai à deux, que je regarde comme concluants et dignes de toute l'atten-

tion des malades et des méditations des médecins. On verra qu'il ne va pas moins de la vie ou de la mort, d'administrer à propos ou à tort les eaux de Barèges dans certains cas bien caractérisés.

La première observation est de Bordeu : « Nous fûmes consulté, il y a neuf ans, dit-il, par une fille âgée de vingt-cinq ans, qui, depuis l'âge de quinze ans, avait des glandes au cou, qui avait toujours été mal réglée, dont le ventre se bouffit et se durcit ensuite, sans doute par des tumeurs au mésentère et à la matrice; qui avait les deux mamelles squirrheuses, qui vomissait presque tout ce qu'elle prenait, qui avait de temps en temps les extrémités inférieures fort enflées, la face bouffie, pâle et plombée, qui avait perdu les dents, craché du sang et des purulences; et qui enfin, ne pouvait uriner qu'en se sondant elle-même, ce qu'elle ne faisait jamais qu'en se blessant et en rendant le sang avec l'urine. »

« Tout bien examiné, nous crûmes qu'il était de notre prudence de ne point attaquer une pareille maladie; car par où commencer et comment s'y prendre? en un mot, nous conseillâmes à la malade de vivre comme elle l'entendrait sans pourtant faire aucun excès, et d'éviter sur-tout toutes sortes de donneurs de remèdes de quelque état

qu'ils fussent. Qu'est-il arrivé ? c'est que cette malade vit encore ; elle va et vient ; elle travaille autant qu'il est possible avec les mêmes infirmités qu'elle a toujours ; elle fait presque tous les jours du sang par les urines , en se sondant ; elle crache tantôt des matières purulentes, tantôt du sang ; elle a des accès de fièvre fort vifs de temps en temps , et avec tout cela elle vit et nous ne doutons pas qu'elle n'eût succombé aux remèdes. »

La seconde est à peu près la contre-partie de celle-ci, et est tirée de ma pratique. Une jeune personne de vingt-deux ans , arriva l'année dernière à Barèges , pour une carie de l'extrémité supérieure du fémur datant de plus de quatre ans , après avoir passé par tous les degrés de coxalgie , de dépôt par congestion, et de luxation spontanée avec plaies fistuleuses ; une figure ronde et pleine, avec les contours les plus délicats, des membres arrondis et potelés, une coloration rosée, en auraient imposé pour la plus parfaite santé, si la blancheur de son teint, une transparence de cire, la bouffissure de la face et de fréquentes infiltrations des extrémités, ne nous avaient averti de la nature de cette affection : la respiration était souvent embarrassée, les digestions nulles, une cuillerée de lait produisait quelquefois des orages difficiles à

calmer, la menstruation était interrompue depuis les premiers symptômes de sa maladie.

Elle était venue à Barèges en 1829, et son état avait semblé s'améliorer après l'ouverture des plaies fistuleuses; elle avait la plus grande confiance dans nos eaux; elle avait entrepris un voyage fatigant dans l'espoir de se guérir: je n'osai la renvoyer sans faire quelques essais, que je me promis de surveiller avec la plus grande prudence. Quatre bains d'eau tempérée à 26 degrés, et d'une demi-heure de durée, lui furent administrés; toutes les fonctions se faisaient un peu mieux. Au cinquième, une légère douleur de tête me fit suspendre leur emploi; toux légère, oppression, cuisson de la langue; ce petit orage dura quarante-huit heures. Après quatre jours de repos, quatre nouveaux bains furent administrés; nouveaux symptômes pectoraux, la cuisse devient douloureuse, l'écoulement purulent diminue; des cataplasmes sont appliqués sur la partie; il survient une petite diarrhée; quelques lavements émollients, puis amylicés, puis opiacés, ne peuvent arrêter la fréquence des envies d'aller à la garde-robe; dix sangsues produisent un léger soulagement, pendant leur application et tant que dure l'écoulement du sang; retour des mêmes symptômes, nouvelles sangsues

remplacées par d'autres après leur chute ; cette fois la diarrhée ne se calme plus, une douleur vive se développe à la région du foie ; quelques sangsues sont appliquées , avec le même succès d'abord , puis sans résultats ; quelques émoullients calment un peu la malade, mais pour un moment seulement. Un vésicatoire sur les plaies fistuleuses de la cuisse n'amène aucun soulagement ; enfin cette malheureuse meurt après quatre jours de souffrances. Avec la prudence de Borden , cette jeune personne serait encore avec sa carie, sa toux, son estomac sans digestion ; mais elle vivrait !

Une jeune personne qui se trouvait à Barèges à la même époque , en 1829 , pour une affection tout-à-fait semblable, fut guérie par nos eaux, d'un ulcère au pied et d'une coxalgie commençante ; on lui conseilla le mariage : elle mourut le jour de ses noces suffoquée par une tumeur intérieure , développée entre les lames du médiastin , qui occasionait , depuis la suppression de ces accidents , une oppression légère à laquelle on ne faisait aucune attention.

On voit d'après cela, avec quelle circonspection il est nécessaire d'agir dans des cas semblables. Je n'en terminerais pas, si je m'abandonnais à détailler toutes les précautions qu'il faut prendre tour à

tour, pour rendre utiles des moyens qui paraissent bien innocents, et qui donnent lieu à des regrets bien grands quand on les a négligés ; l'inspection du malade et la comparaison des effets observés dans des cas analogues, peuvent seuls déterminer le diagnostic que l'on doit porter sur leur curabilité ou leur incurabilité, par l'usage des eaux de Barèges, et diriger le médecin dans les moyens qu'il doit employer pour favoriser leur emploi, ou du moins pour les empêcher de devenir nuisibles.

Sur vingt-cinq cas observés en quatre années, dans différents degrés de cette affection, dix ont été guéris, douze améliorés d'une manière remarquable, trois ont été exaspérés, et parmi eux, un a succombé aux eaux, et un autre quelque temps après.

## ULCÈRES DE DIVERSE NATURE.

Il n'est point d'affections sur lesquelles les eaux de Barèges agissent avec tant d'efficacité que les *ulcères atoniques* ; elles raniment la circulation, et donne du ton à la peau ; elles changent le mode de vitalité de la partie malade, et amènent la guérison par une modification générale qu'elles opèrent

dans l'économie. La manière de les employer est en bains, tempérés sur-tout, et en boisson; la méthode des bains locaux m'a paru tout-à-fait opposée au but que l'on se propose. S'agit-il d'une ulcère à la jambe? on plonge cette extrémité dans l'eau la plus chaude possible, on attire le sang vers cette partie, et au bout d'un certain temps on est tout étonné de voir augmenter cette affection, au lieu de la guérison que l'on attendait. Si l'on veut prendre des bains locaux, il faut les employer presque froids, de l'eau de la Chapelle et pas davantage. On peut ainsi alterner un bain général tempéré ou un peu chaud, et un bain local très tempéré. On pourrait même faire usage avec avantage, de l'eau de la source froide tempérée de Visos, qui paraît jouir de propriétés supérieures à celles de Barèges pour leurs vertus cicatrisantes.

J'ai vu des *ulcères scorbutiques* tellement graves qui, semblables aux scrofules, avaient détruit plusieurs os des doigts et de la main, céder rapidement à l'usage des eaux de Barèges employées de la même manière.

Les *ulcères carcinomateux* en éprouvent moins d'avantages. Je n'ai été à même d'en observer qu'un petit nombre, dans lesquels les eaux m'ont semblé produire des effets plus désavantageux que favo-

rables. Un cancer au nez a été exaspéré fortement par l'usage de ces eaux, et une glande squirrheuse à la mamelle a pris une accroissance rapide sous leur influence. Si l'on en faisait usage, ce devrait être toujours en bains très tempérés : ce sont ceux qui, dans ce cas, m'ont paru porter le moins de trouble dans l'économie. Elles sont on ne peut plus utiles pour rendre sans danger la suppression de vieux exutoires, *cautères* ou *vésicatoires* dont on voudrait se débarrasser. Je ne parlerai pas des ulcères scrofuleux, dartreux, teigneux, psoriques : nous en avons traité au sujet des maladies qui les produisent.

## MARASME.

Dans la maladie des *organes intérieurs*, les eaux de Barèges sont bien rarement recommandées, quoique depuis long-temps on ait des preuves nombreuses de leur utilité dans les dérangements qui en dépendent. Voici comme Meighan s'exprimait à ce sujet il y a près de cent ans, et son opinion est pour moi du plus grand poids dans les matières d'observation. « Excepté dans les affections externes, on a jugé peu de maladies propres à être

soumises à leur influence salutaire, mais l'analogie nous a heureusement appris à étendre leur usage, et l'expérience nous a constamment confirmé dans l'opinion favorable que nous avons conçue de cette nouvelle application. » Il les recommande particulièrement dans les constitutions détériorées par les fatigues ou par l'intempérance, dans les convalescences longues et difficiles; dans la vieillesse même, dernière maladie à laquelle on ne peut remédier. Elle peut servir, dit-il, à en ajourner autant qu'il est possible, la catastrophe inévitable. Il rapporte plusieurs exemples bien propres à confirmer l'éloge qu'il fait de ces eaux dans ces diverses circonstances; et je ne puis m'empêcher de traduire ici celles qui me semblent les plus dignes d'être connues.

« Une personne de Toulouse, âgée d'à peu près quarante ans, réduite au dernier degré du marasme par les excès et l'intempérance, fut envoyée à Barèges dans le seul espoir que les bains apporteraient quelque amélioration dans une affection hémorrhoidale, dont les douleurs la réduisaient à l'état le plus déplorable, parce qu'après toutes les tentatives que l'on avait faites sur elle, on regardait son état comme désespéré.

» Son estomac était incapable de digérer et

même de supporter aucune nourriture solide; la perte de la mémoire avait apporté dans sa tête une confusion d'idées qu'il était impossible de débrouiller; il était sujet à de fréquentes pertes de liqueur séminale, et un tremblement continu l'empêchait de tenir une plume dans sa main. Une maigreur extrême, une anxiété continuelle, et la décomposition de ses traits, caractérisaient chez lui de la manière la plus hideuse la décadence de la nature.

» Je l'engageai à commencer par boire, à la source la plus chaude, une petite quantité d'eau coupée avec égale partie de lait, et je lui fis adopter pour toute nourriture un peu de crème fraîche et du lait.

» Au bout de quelques jours, il put goûter les douceurs du repos, et à la fin de la seconde semaine, il commençait déjà à sentir un changement des plus heureux et des plus remarquables dans sa constitution. Je lui permis alors les bains tempérés que j'accompagnai de fréquents demi-lavements avec l'eau la plus chaude. Ces moyens réunis firent cesser ses douleurs hémorrhoidales, et tous ses pores semblèrent s'ouvrir pour recevoir les suc nutritifs qui n'y circulaient plus depuis long-temps; au point qu'après un mois et demi, cet homme

qui ne paraissait pour ainsi dire qu'une ombre, fut rendu au libre exercice de toutes ses fonctions. »

» M. de Beaujat, gentilhomme de Toulouse, âgé de près de 97 ans, encouragé par ce qu'il avait entendu dire de Barèges à des personnes qui y avaient été percluses et en étaient revenues avec l'usage de leurs membres, s'y fit transporter sans considérer les circonstances décourageantes que son grand âge apportait à sa guérison.

» A peine capable de se soutenir sur ses béquilles, car par une conséquence nécessaire de la nutrition de nos organes, les conduits nourriciers étaient sur le point de s'obstruer, et la rigidité des tendons des ligaments et de toutes les parties annonçait la perte future de tous les mouvements aussi bien que de l'existence, il prit des bains tempérés; je lui fis joindre à cela l'usage externe de l'eau la plus chaude mêlée avec le lait. Il continua ces deux médications avec tant de succès, que chaque jour il acquérait un nouveau degré de vigueur et de mouvement; six semaines après, il était dans le cas de se promener seul à l'aide d'une canne. »

## GASTRITES. GASTRALGIES.

Quoique dans les *affections des organes digestifs*, les eaux de Barèges soient rarement employées, cependant j'ai eu assez souvent l'occasion de voir leurs effets sur ces maladies, pour me croire obligé de consigner ici le résultat de mes observations.

Je pense, comme M. Gasc, que les eaux de Barèges sont contraires dans les gastrites et les gastro-entérites; mais combien de fois n'est-il pas arrivé de prendre pour des inflammations ce qui n'était que des affections nerveuses des voies digestives, et dans ce cas, elles peuvent produire les effets les plus avantageux.

*Dans les phlegmasies chroniques de ces organes*, elles peuvent même être employées avec succès, et déterminer leur guérison en les faisant passer momentanément à l'état chronique; dans un grand nombre d'exemples que je pourrais citer, j'ai reconnu des symptômes bien sensibles d'irritation après le cinquième ou sixième jour, et l'amélioration n'a eu lieu que lorsque ce mouvement légèrement inflammatoire a été calmé.

La meilleure manière d'employer les eaux de Barèges, dans ces cas, est de commencer à les prendre à l'intérieur, coupées d'abord avec le lait, de n'y joindre l'usage des bains que tous les deux à trois jours, et seulement de ceux dont la température ne dépasse pas 28° Réaumur. On diminuera peu à peu la quantité de lait, mais on ne les boira jamais entièrement pures, de même que l'on ne fera jamais usage des bains trop chauds. On ne poussera pas non plus la quantité de leur boisson à plus de deux à trois verres que l'on prendra toujours à jeun, en se promenant, et jamais passé l'heure du repas, ni le soir.

Si cependant, après quelque temps, ces eaux fatiguaient, il serait bon de recourir à celles de Caunteretz, qui passent pour les eaux véritablement spécifiques dans les maladies de l'estomac, dans les obstructions, les digestions difficiles avec quelques symptômes inflammatoires; et je puis citer l'exemple de trois personnes que, les eaux de Barèges excitant trop fortement, et même de manière à provoquer des accès de fièvre, je fus obligé d'envoyer à Caunteretz, et qui sont revenues parfaitement rétablies de ces affections.

Sur dix gastrites chroniques bien caractérisées, que mon service de l'hôpital m'a offert

l'année dernière, simples ou unies à d'autres affections, une seulement a été guérie, deux améliorées, et quatre n'ont éprouvé aucun changement sensible, ou n'ont pu continuer à en faire usage. (De ce nombre, deux ont été guéries aux eaux de Caunteretz.) La dernière a été exaspérée de la manière la plus violente.

Sur dix gastralgies, trois ont été guéries, cinq améliorées, deux seulement n'en ont éprouvé aucun soulagement.

*Dans les coliques, les diarrhées opiniâtres, les renvois, les flatulences, Meighan a vu les eaux de Barèges produire les effets les plus heureux; j'ai été à même d'en observer de semblables sur deux dames affectées d'une sécrétion intestinale glutineuse, qui avait remplacé des fleurs blanches; chez une troisième, la maladie occasionée par une cause que je ne pus découvrir, mais laissant au milieu des matières fécales une collection de mucosités semblables, comme elle le disait elle-même, à un gros crachat; et accompagnée de douleurs lombaires, qui l'avaient fait prendre pour la sécrétion d'une carie vertébrale, cette maladie fut améliorée d'une manière sensible.*

*Dans les engorgements des viscères abdominaux, malgré ce que dit Meighan de l'efficacité*

des eaux de Barèges , j'en ai vu trop rarement des effets avantageux pour les conseiller. Quand ces engorgements sont venus à la suite de fièvres intermittentes , ils provoquent souvent leur retour ; sur treize cas observés par moi , deux ont été guéris , trois améliorés , et sept ont été obligés de cesser l'usage des bains par le retour de la fièvre , par un état inflammatoire ou par d'autres causes analogues.

Le docteur Roux , dont nous avons déjà parlé dans le parallèle qu'il fait de quelques eaux des Pyrénées , s'exprime ainsi : » Dans les obstructions du foie , de la rate , du mésentère , du pancréas , les eaux de Luchon sont plus toniques que celles de Barèges , mais moins émollientes et moins douces ; elles sont plus propres aussi à exciter des fontes dans les corps vigoureux et cacochymes , mais dès que la fièvre paraît vouloir se mettre de la partie , que la douleur est marquée et que les nerfs sont irrités , on doit avoir recours aux eaux de Barèges. Je suis assez de cet avis ; mais j'ajouterai si celles de Barèges excitent encore trop , ayez recours à celles de Canteretz ou à celles de Saint-Sauveur , en essayant de boire de l'eau de la source de Hontalada.

Les personnes bilieuses , ou qui sont attaquées

de légères *jaunisses*, trouvent un soulagement bien marqué et assez prompt aux eaux de Bagnères; les eaux de Caunteretz et les Chaudes l'emportent à cet égard sur celles de Barèges et de Bonnes (Bordeu); cet effet provient de ce que les eaux de Bagnères sont beaucoup plus purgatives que celles de Caunteretz et les chaudes, et que celle-ci le sont un peu plus que les Bonnes et celles de Barèges qui constipent souvent. Meighan attribue cependant de grandes vertus à nos eaux dans les cas de jaunisses, et il cite à cette occasion deux exemples bien remarquables; mais je n'ai remarqué aucun fait qui puisse confirmer ce qu'il avance.

Le docteur Thierry rapporte à ce sujet l'observation de M. Despretz, médecin du roi d'Espagne, qui fut guéri à Barèges, d'obstructions et d'un rétrécissement du canal intestinal. M. Gasc regarde ces eaux comme indiquées dans l'hépatite et la splénite. Je crois qu'il y a encore beaucoup d'observations à faire à ce sujet.

## HÉMORRHOÏDES.

Les eaux de Barèges disposent aux hémorrhoides, et font disparaître par cette voie, un grand nombre

de maladies chroniques. Borden cite plusieurs exemples de constitutions détériorées, que les eaux de Barèges ne guérissent ou n'améliorèrent qu'en rappelant un flux hémorrhoidal supprimé, ou en le développant. J'ai vu une affection de la peau, des plus rebelles, qui avait été palliée trois fois par un traitement mercuriel, par un traitement au moyen des bains de vapeurs, enfin, par un traitement sudorifique, et qui revenait huit jours après la suspension des traitements et qui disparut tout-à-fait après le développement des vaisseaux hémorrhoidaux, que les eaux de Barèges et un assez grand nombre de petites applications de sangsues avaient favorisés.

Elles sont très utiles pour détruire les tubercules qui remplacent souvent les tumeurs hémorrhoidales; elles en provoquent la résolution, et débarrassent le malade de duretés qui dégénéraient facilement en véritables fistules, si l'on n'y faisait pas attention.

#### MALADIES DES ORGANES DE LA RESPIRATION.

Dans les *affections chroniques de la muqueuse bronchique et pulmonaire*, les eaux de Barèges,

ont été quelquefois employées avec avantage , surtout prises à l'intérieur , et coupées avec le lait fraîchement tiré ou élevé à peu près à la température de ces eaux , pour en empêcher la décomposition par leur refroidissement dans les bronchites chroniques. Dans les catarrhes pulmonaires elles favorisent l'expectoration , et déterminent ainsi la terminaison de ces maladies qui fatiguent et épuisent le malade. Les eaux de Barèges prises en bains ne produisent pas des effets aussi avantageux , et l'on est souvent obligé d'en suspendre l'usage.

Sur quatorze cas observés par moi , trois catarrhes pulmonaires , dont l'un durait depuis plusieurs années , ont été guéris entièrement ; un quatrième a éprouvé une diminution considérable dans la quantité de l'expectoration et dans les efforts fatigants qu'elle occasionait. Cinq n'ont éprouvé aucun changement dans leur état , et chez les cinq autres , le froid , la basse pression de l'atmosphère ainsi que les eaux , ont déterminé des symptômes d'irritation qui m'ont forcé d'en suspendre l'usage et de conseiller des eaux moins actives , une température plus chaude et un air moins léger que celui de Barèges.

Pour éclairer ceux qui auraient besoin de recourir aux eaux des Pyrénées , dans des maladies

semblables , je consignerai ici l'opinion de Bordet, sur la manière dont agissent les différentes sources des Pyrénées occidentales dans ces maladies.

« Les eaux de Bagnères , dit-il , rendent la respiration laborieuse dans ceux qui ont la poitrine délicate ou une disposition au catarrhe , soit prochaine, soit éloignée; elles leur causent un serrement de cette partie qui est plus ou moins marqué. Les autres eaux, au contraire , ouvrent et dégagent la poitrine , propriété qui est un peu moins énergique dans les eaux chaudes et de Cauteretz , que dans celles de Barèges et de Bonnes ; ces dernières ont quelque chose de béchique et procurent souvent l'expectoration; elles ont cet avantage, principalement sur les premières, qu'elles n'occasionent qu'un crachotement en irritant les entrailles. »

L'on voit d'après cela , que les eaux qui vaudraient le mieux , si celles de Barèges fatiguaient , et si l'air et le climat n'étaient point convenables , sont celles de Bonnes. Je crois cependant que dans beaucoup de circonstances , on pourrait se contenter de descendre à Saint-Sauveur , et d'y faire usage en même temps de bains tempérés , pris de trois en trois jours , et de l'eau de la fontaine de Hontalada. Quelques expériences heureuses que cette source nouvellement découverte fournira ,

font espérer à la médecine un nouveau moyen de rétablir la santé altérée dans les affections de poitrine.

Il est des cas , où les eaux de Barèges ont produit des effets tellement remarquables , que je n'oserais citer les observations propres , si je n'en avais trouvé de semblables consignées dans Meighan et Borden.

Un jeune soldat fut atteint d'une pleuro-pneumonie des plus aiguës , qui se termina par une accumulation de liquide entre les deux plèvres , et pour laquelle on fut obligé de pratiquer l'opération de l'empîème. Trois mois après , à son arrivée à Barèges , il crachait abondamment des matières purulentes , et il ne s'en échappait pas moins par la plaie fistuleuse de la poitrine ; il fit usage de l'eau de la buvette coupée avec du lait , à la dose d'un verre d'abord , puis jusqu'à quatre ; il prenait en outre un bain tempéré tous les trois jours : les premiers fatiguèrent un peu ce malade , mais peu à peu il se trouva mieux , et il en aurait pris tous les jours avec plaisir si je ne le lui eusse défendu expressément. Cinquante jours après , les crachats étaient muqueux et peu abondants , la plaie s'était cicatrisée , et tout annonçait le rétablissement de sa santé lorsqu'il partit de Barèges.

Chez un second malade , une plaie fistuleuse de la poitrine à la suite d'un coup de feu , dont la balle était restée dans le médiastin antérieur , sans doute , les eaux de Barèges produisirent une diminution notable des symptômes de toux , et diminuèrent l'écoulement purulent , qui auparavant , occasionait un malaise considérable toutes les fois qu'il venait à être moins abondant. Les eaux Bonnes ont produit des effets analogues dans un cas semblable , rapporté par Borden.

D'après cela , on voit que nos eaux ou celles de Bonnés , peuvent être employées utilement toutes les fois que la muqueuse bronchique seule est malade , ou que le tissu pulmonaire ne l'est que par une cause traumatique. Il n'en serait pas de même , si le parenchyme pulmonaire était lui-même affecté , et s'il y avait un commencement de phthisie bien caractérisée ; dans ces cas , les eaux ne pourraient , malgré leurs vertus , combattre les mauvais effets qu'un air trop léger et qu'un climat trop variable pourraient produire sur de semblables affections.

Je ne terminerai pas l'histoire de nos eaux dans les affections de la poitrine , sans rapporter un exemple frappant de la bonté de leurs effets dans les lésions les plus graves de l'appareil de la respiration.

Un jeune officier, épuisé par une vie active d'officier de hussards, arrive à Barèges dans l'état le plus déplorable. Il souffrait depuis plusieurs mois de la poitrine ; il avait eu une toux opiniâtre et un crachement abondant de matières purulentes et glaireuses ; son côté gauche avait considérablement diminué d'ampleur et offrait un son mat très prononcé ; les mouvements du cœur étaient irréguliers, il éprouvait une dyspnée assez forte à la moindre fatigue, et la toux était alors augmentée et accompagnée d'une expectoration assez abondante de matières glaireuses. Il portait au côté un large séton que l'on avait placé là comme une dernière ressource.

Je voulais l'envoyer aux eaux Bonnes ; mais, sollicité par lui, je lui permis de rester quelque temps à Barèges pour essayer l'effet des eaux et du climat.

Il buvait chaque matin deux verres d'eau coupée, avec moitié lait ; il prit des bains à la source du n° 16 ; en laissant entre chaque bain un jour d'intervalle, ses forces et sa santé revinrent si promptement, qu'après deux mois de traitement, il put aller à Gavarnie et au pic du midi, sans éprouver la moindre incommodité dans sa santé.

Je l'ai revu l'année suivante : il avait repris le

train de la garnison et n'avait éprouvé que quelques légers accès de toux et quelques stries sanguines dans la matière de l'expectoration. Et l'eau en boisson et les bains employés de la même manière, consolidèrent la santé dont il jouit en ce moment.

#### ASTHME.

Dans l'asthme, les eaux de Barèges ont été fortement préconisées, et ont trouvé de nombreux détracteurs. Je vais rapporter l'opinion des médecins qui ont observé et consigné dans leurs ouvrages l'effet des eaux sur ce genre de maladie : j'espère pouvoir, de ces données et des résultats de ma propre expérience, tirer des conséquences propres à fixer l'opinion publique sur un fait médical aussi important pour les médecins que pour les malades.

Jean Moulans est le premier qui ait cru reconnaître les propriétés dont nous parlons, dans l'eau d'une source nouvellement découverte de son temps, et dont Louis XIV fit faire le bain neuf. « Je rapporterai, dit-il, une expérience que j'ai faite de cette dernière eau. Étant à Barèges, auprès

de madame de Vantadour, un homme des environs me demandant secours contre un asthme qui le gênait extraordinairement, et voyant que j'étais loin des secours des remèdes, je le fis saigner et lui conseillai de boire de cette eau qui sort de la chambre du roi. Il en but sept matins, et dès le second, il s'en trouva tellement soulagé, qu'au septième, il en fut tout-à-fait guéri et n'a plus senti d'attaque de ce mal, ce qui fait voir que c'est le soufre qui prévaut sur les autres minéraux, et pour le bain, elle ne le cède pas en vertu à celle du grand bain. Il y a plusieurs personnes qui en ont bu depuis ce temps là, et s'en sont bien trouvées pour l'asthme seulement : il était juste que cette eau venant par les ordres du roi, elle fit des miracles, puisque toute la vie de ce grand monarque en est remplie. »

On ne peut faire aucun cas de cette observation qui n'a été dictée que par la flatterie; ou bien plutôt il ne s'agit que d'une affection aiguë de la poitrine que la saignée aura guérie et dont la boisson de l'eau aura favorisé la terminaison. Mais il existe d'autres faits non moins extraordinaires, recueillis par un médecin étranger à la France, et par conséquent désintéressé dans la question, et dont l'ouvrage entier, pour ce qui regarde les

choses d'observation, est écrit avec un style trop simple et trop naïf pour que l'on puisse révoquer en doute son témoignage. Je cite donc avec une entière croyance, deux des observations rapportées par Meighan.

« Un capucin de Condorn était depuis plusieurs années tourmenté par un asthme humide, accompagné de dépérissement général et d'un crachement de mucosités aqueuses avec une gêne de la respiration qui avait augmenté successivement depuis quatre années, au point de le mettre dans l'impossibilité de se coucher dans un lit.

» Après avoir bu pendant quinze jours de l'eau tempérée, il commença à expectorer avec moins de difficulté; la respiration devint plus facile, et l'amélioration augmenta si rapidement, qu'un mois après il pouvait dormir penché sur un double oreiller.

» Il ajouta à ce traitement quelques verres de l'eau la plus chaude, en continuant toujours l'usage de la tempérée, matin et soir et même au repas; il fut purgé à des intervalles raisonnables avec le sirop de tabac, et les évacuations se succédant à souhait, débarrassèrent les vaisseaux pulmonaires de la matière qui les remplissait et les tenait dis-

tendus. Après six semaines, il retourna chez lui parfaitement guéri de sa maladie. »

« Un horloger anglais, âgé de trente-six ans, souffrant depuis huit ans d'une oppression et d'une dyspnée habituelle avec peu ou point d'expectoration, s'était déterminé à quitter le climat de Madrid pour celui de Londres qu'il espérait devoir lui être plus favorable. En passant par Bayonne, on lui conseilla d'essayer l'usage des eaux de Bâges. Arrivé à ce sanctuaire de la santé, comme on peut appeler ce lieu, il commença à faire usage des eaux tempérées pendant quelque temps; il cracha des mucosités visqueuses, mêlées avec une matière granuleuse, qui devint de plus en plus abondante pendant cinq semaines, ce qui le soulagea considérablement. Sur la fin, ses accès de toux augmentant, il vomit de petites pierres dont le poids s'élevait à deux gros et vingt grains; il fut purgé plusieurs fois avec de la manne dissoute avec le petit-lait, en continuant toujours à boire les eaux et à prendre les bains pendant trois mois. Après ce temps, il fut entièrement débarrassé de sa maladie et eut le plaisir de pouvoir reprendre l'établissement qu'il avait en Espagne. »

Voici des faits bien clairs, bien détaillés, qui ont bien l'apparence de la vérité; à côté de cela

voyons ce que dit Bordeu sur cette maladie.

« La renommée porte que Fagon, premier médecin du roi, guérit radicalement un asthme par les eaux de Barèges qu'il fit prendre d'abord en boisson. Ce fait a été depuis consigné dans l'histoire. Quant à moi, voici ce que j'ai vu : 1° quatre asthmatiques, deux vieux et deux jeunes, à qui les eaux de Barèges en boisson procurèrent une expectoration abondante et du soulagement ; 2° deux autres asthmatiques que les eaux de Barèges incommodèrent d'abord, et en qui elles ne produisirent depuis aucun effet sensible ; 3° un vieillard, sujet autrefois à un flux hémorrhoidal et à un asthme avec grande oppression, lequel fut soulagé par une abondante expectoration excitée par ces mêmes eaux ; 4° un gentilhomme, bilieux, lequel était atteint depuis douze ans pendant l'été, d'un asthme qui disparaissait aux approches de l'automne; la boisson des eaux chaudes de Barèges, sans lui causer ni excréation ni commotion sensible dans la poitrine, le préserva cette année de son attaque ; 5° une jeune fille affligée de violentes convulsions de la poitrine, du diaphragme et du cœur, laquelle se trouvait bien de celles de Barèges, dont la boisson avait fait craindre la suffocation de la matrice. »

Voilà huit cas , parmi lesquels cinq ont éprouvé une amélioration sensible des eaux de Barèges ; sur les trois autres elles n'ont produit aucun effet défavorable. Dans une autre partie du même ouvrage, il émet une opinion bien différente sur ces eaux. » J'ai vu , dit-il, parmi les asthmatiques, une femme qui fut attaquée d'une hémoptysie le cinquième jour de l'usage des eaux de Bagnères, de la fontaine de la reine. Tout le monde sait qu'un grand nombre d'asthmatiques ont usé des eaux Bonnes , de celles de Barèges, des Chaudes et de celles de Cauteretz; enfin , on compterait à peine deux ou trois sujets , j'entends parmi les adultes , attaqués d'un asthme confirmé , qui aient été bien guéris par nos eaux ; car il faut distinguer le soulagement de la guérison parfaite. Au reste , l'asthme n'est-il pas souvent incurable ?

Dans un troisième lieu , il rapporte plusieurs exemples dans lesquels les eaux thermales ont favorisé l'expulsion de matières dures, de lambeaux, de vomiques anciennes, et des mucosités qui ont amené la guérison des malades ; j'en citerai un exemple. « Une femme, qui depuis trois mois était affligée d'une violente toux , avec crachement de sang , rendit en crachant une pierre de la grosseur d'un pois , et bientôt après , le pus ; les eaux de

Bonnes guérirent l'ulcère et ramenèrent l'embonpoint de la malade. »

Voilà des résultats bien différents, énoncés non-seulement par des auteurs différents, mais ce qu'il y a de plus surprenant par le même, dans un travail publié d'une seule fois. M. Gasc n'éclaircit pas davantage la question, puisque dans les deux asthmatiques observés par lui, l'un asthmatique et rhumatique, ne fut guéri que de ses rhumatismes, mais n'éprouva aucune amélioration du côté de l'asthme; l'autre affecté d'un asthme humide ancien, avec une bronchite chronique, n'obtint qu'un bien faible soulagement de la part des eaux minérales sulfureuses, qu'il prit en bains et coupées avec le lait. J'ai moi-même un assez grand nombre d'observations que l'on pourrait citer, pour ou contre les effets favorables de ces eaux. J'en étais à ce point d'indécision, lorsqu'en parcourant les nombreuses observations que j'ai réunies sur ces maladies, et en mettant d'un côté toutes celles de guérison, et toutes celles dans lesquelles les eaux n'avaient produit aucun effet, je m'aperçus que ces dernières avaient toutes pour cause une prédisposition héréditaire, une conformation vicieuse de la poitrine, une maladie organique du cœur et des organes de la respiration, tandis que l'asthme

curable dépendait de l'état de la muqueuse bronchique, irritée par des catarrhes successifs, par l'atmosphère délétère, produits par certaines émanations minérales ou animales, par la chaleur des hauts fourneaux, par quelque répercussion d'autres affections.

Par rapport aux symptômes, ce sont ordinairement les plus inquiétants et les plus tenaces qui offrent le plus de chances de guérison; ainsi, une expectoration abondante, une toux violente, l'impossibilité d'un repos horizontal; ne doivent pas ôter l'espoir de la guérison, tandis qu'une toux sèche, des retours périodiques, le froid des extrémités, un état plus nerveux qu'humoral, sont des signes qui peuvent faire craindre à juste raison que cette affection ne soit incurable, et même aggravée par les eaux.

Dans tous les cas, la seule manière utile d'administrer les eaux dans cette affection, est en boisson chaude, coupée avec demi-partie de lait, trait au moment même de s'en servir; en bain de vapeur sans immersion dans l'eau: ainsi, passer une demi-heure assis dans un coin de la douche, tandis qu'un autre en fait usage, ou à la piscine militaire, quelques bains à trois ou quatre jours de distance; de peu de durée, et dans lesquels la poitrine ne plonge

pas en entier; l'usage convenable de l'ipécacuanha, qui dans ce cas, agit plutôt comme antispasmodique, relâchant et détersif, plutôt que comme vomitif et purgatif; un régime sévère lacté, l'exercice du matin avant la grande chaleur, tels sont les moyens dont j'ai vu l'emploi être assez souvent suivi de la guérison des malades, pour pouvoir le conseiller à tous ceux auxquels les signes que nous avons donnés de la curabilité de l'asthme, peuvent faire désirer l'usage des eaux de Barèges.

Je ne veux pas prétendre par là, qu'elles soient les seules ou même les meilleures à employer dans ces cas; mais ce sont les seules jusqu'à présent sur lesquelles j'aie fait des expériences suivies. Je n'ôte donc rien aux eaux Bonnes et à celles de Caunteretz, à leur réputation dans ces maladies, mais je pense par analogie, que l'on doit employer ces eaux de la même manière, et aider de même leurs effets par les moyens dont nous avons parlé plus haut.

#### AFFECTION DES VOIES GÉNITO-URINAIRES.

Les eaux de Barèges ont une action très marquée sur les organes *génito-urinaires*, dont elles

excitent assez fortement toutes les fonctions. Je n'en connais aucune qui, prises en bains, disposent davantage à l'acte de la génération; elles pourraient être employées avec avantage dans les circonstances où il s'agirait de réveiller ces organes engourdis par des maladies chroniques, l'épuisement ou même l'âge le plus avancé.

Dans la *néphrite* et les *coliques néphrétiques*, les bains chauds de Barèges, loin de soulager les malades, augmentent sensiblement leurs douleurs, et s'opposent au passage des graviers à travers des conduits resserrés, par leur action trop tonique. Les bains les plus tempérés, au contraire, calment les douleurs, et peuvent favoriser la sortie et peut-être même la dissolution des corps étrangers qui en sont la première cause; c'est, je pense, à la basse température des eaux de Saint-Sauveur, que l'on doit attribuer les bons effets que l'on a obtenus dans cette affection par leur usage, et le mauvais effet que celles de Barèges ont souvent occasioné dans ces maladies. A Saint-Sauveur, les malades ne peuvent élever la température de leurs bains au-dessus d'un degré qui pourrait les rendre nuisibles, tandis qu'à Barèges, ils sont toujours pressés d'arriver aux degrés les plus élevés, croyant par là, hâter leur guérison, et poussant le manque

de jugement , jusqu'à penser que les douleurs qu'ils éprouvent, sont un signe de l'action favorable des eaux , tandis qu'elles sont une preuve certaine du contraire. Administrées de 25° à 28° degrés , je ne doute pas qu'elles ne fussent aussi avantageuses que celles de Saint-Sauveur , mais il est peut-être prudent d'avoir plutôt recours à ces dernières.

Meighan rapporte l'observation d'un magistrat de Bordeaux , attaqué de coliques néphrétiques , dont il fut entièrement débarrassé après dix semaines de séjour à Barèges. « Dans les moments de ses plus grandes souffrances , il était toujours soulagé immédiatement par les bains *les plus tempérés* , et n'éprouva pas moins d'avantages des lavements de l'eau la plus chaude.

» Durant le second mois , il continua à rendre une quantité de glaires avec des pierres graveleuses, dont quelques-unes étaient de la grosseur de petites lentilles. » Aussi Meighan regarde-t-il l'usage des *eaux tempérées* de Barèges en bains et demi-bains, les lavements de l'eau la plus chaude, et la boisson de cette eau coupée avec du lait, comme le moyen le plus sûr de soulager ces douleurs, d'élargir les passages, et de faciliter l'émission de la matière des graviers, et même d'en opérer la dissolution.

M. Gasc considère ces effets comme peu cer-

taïns. Pour moi, j'ai vu plusieurs malades obtenir des effets avantageux de leur administration, en bains très tempérés, et en boisson mêlée avec égale partie de petit-lait. On peut ajouter à cette boisson la décoction de *l'uva ursi*, que nos montagnes nous offrent dans son état de fraîcheur : on peut même la rendre encore plus diurétique par une légère addition de bicarbonate de soude. Après le bain et après l'usage interne de l'eau, il ne faut pas se coucher, mais se promener le matin et sans fatigue, pour faciliter le passage de ces liquides par les voies urinaires, au lieu de l'exciter à sortir par la transpiration cutanée.

Beaucoup de rhumatismes lombaires ont été confondus avec les coliques néphrétiques, il est cependant bien important de distinguer ces deux maladies, car les douleurs qui sont essentiellement favorables à la première, pourraient devenir très dangereuses pour la seconde.

Dans la *cystite aiguë et même chronique*, les eaux de Barèges ne peuvent guère être conseillées ; j'ai même vu plusieurs exemples d'exacerbations assez graves, produites par leur usage en bains trop chauds. M. Gasc, rapporte l'exemple d'un malade dont les bains chauds avaient exaspéré la maladie, et que les eaux de Saint-Sauveur améliorèrent

mais ne guérissent pas entièrement. Dans le *cattarrhe chronique de la vessie*, il faut examiner avec attention les causes qui le détermine et qui peuvent encore l'entretenir. S'il dépendait de matières graveleuses formées dans les reins ou dans la vessie, les moyens que nous avons indiqués plus haut, devraient être mis en usage. Si, au contraire, ils étaient dus à quelques rétrécissements du canal de l'urètre, nos eaux ne pourraient produire aucuns effets avantageux. S'il était entretenu par la présence d'une pierre dans la vessie, on pourrait les essayer en prenant les précautions que nous indiquerons plus bas. Dans tous les cas, les bains chauds ne pourraient convenir ni en bains ni en injection; ce ne serait qu'aux bains tempérés de Barèges ou à ceux de Saint-Sauveur, que l'on pourrait avoir recours dans nos Pyrénées. A l'intérieur elles devraient être employées comme nous l'avons dit précédemment.

On a beaucoup vanté le pouvoir des eaux de Barèges contre *la pierre*. Le docteur Desault, dans un mémoire publié en 1736, à Bordeaux, après des observations nombreuses faites par lui à Barèges, et d'après des expériences sur un grand nombre de calculs vésicaux, n'a pas craint de mettre ces eaux au rang des plus puissants lytho-

thriptiques, il dit avoir vu un moine ayant dans la vessie une pierre, dont la présence avait été constatée à plusieurs reprises d'une manière évidente, qui fut guéri dans une saison, seulement en buvant des eaux. Il a fait macérer dans l'eau des calculs vésicaux qui ont presque tous diminué de volume, et dont quelques-uns s'y sont entièrement dissous. Meighan vante de même les vertus dissolvantes; mais comme il ne parle de cette affection que d'après l'ouvrage de Desault, on ne peut citer son autorité. Je n'ai moi-même aucune observation à citer qui me soit propre; mais je pense qu'après les procédés nouveaux employés pour broyer la pierre dans la vessie, il serait facile de s'assurer de la nature de la pierre, avec un instrument moins volumineux que celui employé pour sa destruction complète; et si l'on trouvait qu'elle fût formée d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque, on pourrait essayer l'usage des eaux de Barèges, en bain, boisson, lavement, injection, parce que ces pierres sont dissoutes assez facilement dans ce menstrue: on pourrait tirer de cette épreuve des conséquences avantageuses sur les opérations les plus convenables à employer selon la nature des calculs. Formés d'oxalate de chaux, jaunes, tuberculeux, il faudrait les attaquer par l'instrument brisant; siliceux et jaunâtres,

L'opération de la taille serait préférable; enfin, blancs crayeux, formés de phosphate amoniaco-magnésien, on pourrait tenter les injections d'eau acidulée avec l'acide nitrique ou hydro-chlorique.

Dans les *rétrécissements du canal de l'urètre*, les eaux de Barèges ne peuvent produire aucun effet avantageux. Trop chaudes, elles augmenteraient la maladie; tempérées, elles ne la détruiraient pas.

Je les ai seulement vu amener quelques changements favorables dans quelques cas de lésions dues à des cautérisations intempestives de cet organe. Je ne puis m'empêcher à ce sujet, de dire combien de malheureux nous arrivent chaque année, chez lesquels l'emploi inconsidéré d'un moyen très bon en lui-même, a produit de ravages auxquels il est d'autant plus difficile de remédier, que les dérangements des facultés cérébrales les accompagnent presque toujours.

Dans les affections de *la matrice et de ses dépendances*, les eaux de Barèges ne doivent être employées qu'avec les plus grands ménagements. Trop chaudes, elles augmentent constamment le mal; à une température moins élevée, elles peuvent devenir utiles pour favoriser ou régulariser la menstruation chez les jeunes personnes dont les

règles tardent à paraître, ou lorsqu'elles ont été supprimées par une des causes nombreuses qui peuvent troubler cette fonction si importante à leur santé.

Elles ne sont pas moins utiles pour combattre les écoulements des femmes, connus sous le nom de fleurs blanches. Elles conviennent sur-tout lorsque cette affection tient à une atonie profonde de toute l'économie, lorsqu'elle est due à la métastase d'une affection dartreuse, ou à la suppression de la sécrétion mammaire lorsque l'on ne nourrit pas les enfants. Bordeu rapporte plusieurs exemples de guérisons par l'usage des eaux, entre autres celui d'une femme d'un tempérament fort chaud, que les eaux de Barèges en boissons et les bains et demi-bains tempérés guérèrent de fleurs blanches qui coulaient depuis six mois sans relâche, avec une suppression entière du flux menstruel. A ces symptômes se joignaient la fièvre, la maigreur, la faiblesse et un grand dérangement dans les fonctions de l'estomac. Dès les premiers jours du traitement, les fleurs blanches furent beaucoup plus abondantes qu'elles ne l'étaient auparavant; ce qui lui donna lieu d'attendre une fièvre critique, laquelle parut effectivement avec une légère sueur. Cette fièvre fut de courte durée et la malade ne

tarda pas à recouvrer ses fonctions; ses règles coulerent vers le quarantième jour, et elle put se retirer bien guérie. Les eaux Lanerre, à Bagnères, ont guéri de même des femmes atteintes de fleurs blanches depuis plusieurs années. J'ai vu une femme lymphatique qui n'était venue à Barèges que pour accompagner ses deux enfants scrofuleux, auxquels ces eaux avaient été prescrites : elle me parla de son état, et je l'engageai à profiter de cette occasion pour se débarrasser d'une incommodité contre laquelle elle avait épuisé toutes les ressources de l'art; la première année cet écoulement diminua considérablement, et les règles supprimées depuis long-temps, reprirent leur cours, quoique d'une manière peu régulière; elle est revenue une seconde année, et lorsqu'elle partit tout annonçait une guérison assurée.

Si cet écoulement provenait d'une phlegmasie chronique de la matrice ou de ses annexes, s'il dépendait d'un cancer ou d'un polype de cet organe, d'une irritation locale profonde, les eaux de Barèges ne pourraient que déterminer une augmentation dans les symptômes de ces maladies, et il faudrait, si l'on voulait faire usage des eaux, se contenter d'employer celles de Saint-Sauveur, ou les plus tempérées de Caunterets.

Dans tous les cas, avant de chercher à supprimer ces écoulements, il est nécessaire d'étudier avec beaucoup de soin les causes qui les ont déterminées, celles qui les entretiennent encore, et examiner s'il ne serait pas plus nuisible qu'avantageux de les supprimer.

J'ai reçu, il y a quelques jours, deux lettres de personnes guéries l'année dernière de fleurs blanches, l'une à Barèges, et l'autre à Saint-Sauveur. La première a été reprise, au commencement de l'hiver, d'une affection hystérique à laquelle elle était sujette avant que cet écoulement parût, et dont elle ne m'avait point parlé; la seconde, peu de temps après sa sortie des eaux, a éprouvé un crachement de sang qui ne s'est calmé qu'en rappelant l'irritation vers les organes où elle existait précédemment.

Si l'on juge un écoulement de nature à pouvoir être combattu par nos eaux, si l'on ne craint pas une métastase dangereuse sur d'autres organes, la meilleure manière de les employer, est la boisson coupée d'abord avec une infusion de coquelicots, et sur la fin tout-à-fait pure; on fera usage des bains tempérés et seulement de deux jours l'un; les injections m'ont rarement présenté des résultats avantageux. La cause en est facile à comprendre,

c'est que cette maladie est rarement locale, mais presque toujours entretenue par une disposition générale de l'économie, qu'il faut combattre par des moyens généraux. Je dois ajouter aussi que toutes les fois que j'ai voulu employer contre cette affection les amères, les toniques, les résines, les ferrugineux sur-tout, prétendus stomachiques et spécifiques contre ces affections, je n'ai obtenu que des résultats éphémères suivis le plus souvent de nouveaux désordres de l'économie, de spasmes nerveux, de palpitations, de digestions difficiles : les boissons acidules au contraire, les purgatifs doux, les infusions légèrement diaphorétiques, m'ont offert des ressources beaucoup plus avantageuses contre ces maladies.

#### SYPHILIS.

Dans les maladies vénériennes, les eaux de Barèges agissent d'une manière tout-à-fait différente, suivant qu'elles sont récentes ou passées à l'état chronique. Dans le premier cas, elles exaspèrent tous les symptômes. Les ulcères sont enflammés et desséchés, les écoulements sont rendus plus

douloureux, les engorgements des glandes durcissent et restent stationnaires, enfin, leur action est tout-à-fait opposée à celle des bains ordinaires.

Lorsque la période inflammatoire de ces maladies est passée, elles favorisent au contraire l'action des médicaments employés pour déterminer leur guérison. Meighan nous a laissé plusieurs exemples de traitements mercuriels, dans lesquels l'usage de ces eaux a contribué pour beaucoup à la promptitude, à la sûreté et à la commodité de la guérison. Sa manière d'administrer le mercure dans ce cas, consiste à l'employer en friction sur les membres, immédiatement après le bain et avec de fréquents repos. Il a pu ainsi administrer l'onguent mercuriel, préparé avec une quantité égale de mercure et de graisse, à la dose de deux gros à une demi-once, et sans donner lieu à aucun accident. Bordeu cite plusieurs exemples de guérison des affections vénériennes par l'usage des eaux de Barèges, sans le secours du mercure. Entre autres, deux jeunes gens qui furent *fort soulagés* de gonorrhées virulentes avec inflammation. Ils prirent d'abord les eaux de la Chapelle, puis ceux de l'entrée, c'est-à-dire des bains presque frais. Ils buvaient l'eau chaude, coupée avec du lait, sans employer les préparations mercurielles.

Dans les affections syphilitiques invétérées, les eaux de Barèges ont été assez souvent employées avec avantage : elles le sont peut-être encore plus dans les accidents qui surviennent après l'abus des préparations mercurielles ; on peut même dire que les eaux, comme toutes les préparations sulfureuses, sont le véritable antidote du mercure. François Borden a consigné dans le journal de Médecine de 1760, des observations qui prouvent que les tumeurs, les glandes, les caries, les tremblements qui ont résisté au mercure, se guérissent souvent par les eaux de Barèges. Je pourrais multiplier à l'infini, des exemples de plaies ulcéreuses aux aînes, à la suite de bubons dont on n'a pu obtenir la cicatrisation que par ce moyen ; de testicules endurcis et indolents, à la suite de l'inflammation de ces organes, dont les eaux ont déterminé la résolution. Malgré cela, je ne pense pas qu'il fût prudent d'en faire usage dans le cas de dégénérescences squirrheuse ou de sarcocèle bien formé. Je n'en ai retiré aucun effet sensible dans les cas d'hydrocèle, et j'ai regretté plus tard, de n'avoir pas pratiqué l'opération qui lui convient, en la faisant suivre, à plusieurs reprises, d'injections avec l'eau thermale pour en déterminer la cure radicale.

Elles font souvent reparaitre les anciens écoule-

ments du canal de l'urètre ; ordinairement , après l'avoir ranimé ainsi pendant un certain temps, elles suffisent pour le faire disparaître.

Elles sont sans action sur les végétations vénériennes , et sur les fissures qui se manifestent souvent à la marge de l'anus ; elles semblent même les exciter et empêcher leur guérison.

Les maux de gorge de même nature , et tous les désordres qui les accompagnent, résistent de même à cette médication.

Dans les exostoses et les douleurs ostéocopes , une seule année d'observation a fait dire à M. Gasc, qu'elles soulagent tout au plus quelquefois le malade ; il aurait pu dire , le plus souvent , puisque les cinq cas dans lesquels il les a employées, furent plus ou moins soulagés par les eaux de Barèges , comme il le dit lui-même. Une plus longue expérience lui aurait fait voir qu'elles guérissent assez souvent, mais toujours après un usage de plusieurs années. Sur trente-neuf observations d'exostoses et de douleurs ostéocopes , observées par moi , sept ont été entièrement guéries , trois la première année , deux la seconde et deux la troisième ; vingt-cinq ont éprouvé une amélioration sensible , six n'ont obtenu aucun soulagement , et trois sont partis plus souffrants qu'à leur arrivée ; ordinaire-

ment les exostoses se terminent par résolution , en laissant le plus souvent un gonflement indolent qui devient éburné , mais qui est quelquefois sujet à donner lieu à de nouvelles douleurs , quand elles persistent avec beaucoup de gonflement : deux expériences m'ont prouvé qu'un moxa ou le cautère appliqué immédiatement sur l'os , de manière à obtenir une exfoliation , amènent la cessation des douleurs , le repos et la guérison de cette affection douloureuse. Je traite en ce moment un malade chez lequel cette altération de l'os s'est opérée elle-même : la douche a donné lieu à un dépôt , et au fond j'ai trouvé l'os carié à une profondeur de quatre lignes : depuis ce moment , ce malade repose , et tout fait espérer une guérison sinon prompte du moins assurée.

#### FISTULE A L'ANUS.

Je parlerai de la fistule à l'anus , parce que , comme le disait le docteur Roux il y a soixante ans , les eaux de Barèges ont des prétentions sur cette maladie. Elles étaient même tellement en réputation pour cela , anciennement , que Louis XIV atteint

de cette incommodité , envoya des fistuleux à Barèges et aux eaux Bonnes , pour faire l'essai de ces eaux. Leurs partisans étaient partagés , lorsque le roi se décida pour l'opération. Meighan dit à ce sujet , que leurs vertus sont également remarquables pour détruire la grave infirmité , nommée fistule à l'anus , qui sont quelquefois au-dessus des secours de l'art , et qui persistent souvent à fatiguer les malades après qu'ils ont subi les opérations les plus pénibles ; les deux exemples qu'il cite pour prouver ce qu'il avance , ne sont pas assez complets pour ne pas laisser croire qu'il s'agissait seulement , dans ces deux cas , de fausses fistules ; ne communiquant pas avec l'intestin ; ce qui le ferait penser encore davantage , c'est ce qu'il ajoute plus bas. M. de la Pugeade , chirurgien distingué de Toulouse , est si convaincu des pouvoirs salutaires des eaux de Barèges , dans des cas semblables à ceux-ci , comme aussi dans les maladies hémorrhoidales externes et internes , que , quoique très habile opérateur , il envoie souvent ses malades pour en être guéris avec sûreté et facilité , faisant seulement de simples incisions , lorsque le cas l'exige , pour mettre plus à découvert le siège du mal. Si la maladie nécessite une opération complète , il manque rarement de les diriger sur ces eaux ,

aussitôt qu'il le peut, pour en amener plus sûrement la réussite.

J'ai vu quelques fistuleux à Barèges; nos eaux ne les ont pas guéris, mais je puis dire qu'elles ont singulièrement diminué les duretés et les callosités qui s'opposaient à leur prompt terminaison, au moyen de l'opération; et je ne doute nullement qu'employées dans le but de rendre l'opération plus facile, moins douloureuse, et leur guérison plus prompte, ces eaux ne produisent les plus heureux effets: il en est de même de leur action sur les callosités et les suintements qui restent souvent après cette opération, et qui peuvent donner naissance à de nouveaux désordres. Les eaux de Bonnes et de Saint-Sauveur me paraissent pouvoir remplir les mêmes indications.

#### PLAIES ET CORPS ÉTRANGERS.

Les eaux de Barèges ont une action tout-à-fait différente sur les plaies, selon qu'elles sont récentes ou en suppuration; dans le premier cas, elles les irritent, développent autour d'elles une auréole

d'un rouge livide , accompagnés de vives douleurs, et pourraient donner lieu à un état inflammatoire grave , si l'on en continuait l'usage : je note cet effet pour ne laisser aucun doute sur leurs propriétés excitantes.

Dans les plaies suppurantes , au contraire , elles favorisent le développement des bourgeons charnus, ou détergent les chairs baveuses ; mais pour obtenir une cicatrisation prompte et durable , il faut suspendre fréquemment leur usage , pour laisser le temps à la matière exsudée de prendre un peu de consistance.

Les circonstances où les eaux de Bâges se montrent au-dessus de toutes les eaux, c'est lorsque l'on veut déterger un ulcère profond , détruire des callosités , fondre , pour ainsi dire , les parois d'une fistule ancienne , ou déterminer la sortie des corps étrangers qui peuvent les entretenir.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les ressources qu'elles peuvent offrir pour la guérison des plaies entretenues par la présence des projectiles vulnérants ; par des esquilles , par des corps étrangers de toute espèce , des os cariés , nécrosés , etc. ; il faudrait pour cela , rapporter tout ce qu'a dit Meighan de leur puissance expultrice ; il faudrait parcourir cent quarante cas ob-

servés par moi-même dans l'espace de quatre années : en voyant pour ainsi dire les tissus se ramollir , les engorgements se résoudre , les parties contractées par les souffrances se détendre, on se rendrait compte de la facilité avec laquelle, parmi ces cas nombreux traités avant de venir aux eaux par tous les moyens possibles , trente-huit ont été guéris entièrement , soixante-seize améliorés , tandis que chez vingt-quatre malades seulement , elles n'ont opéré aucun effet ; ce qui serait sur-tout à remarquer , c'est que sur un aussi grand nombre , aucun n'a éprouvé d'accident ni même d'incommodité capable de nécessiter la suspension des bains.

Après cet exposé rapide de ces résultats , je me bornerai à quelques considérations sur le traitement de ces lésions qui, je puis le dire , avant mon arrivée à Barèges , étaient abandonnés aux seuls secours de la nature et au caprice des malades.

Il faut toujours commencer par le bain tempéré pour ramollir et détendre les parties souffrantes ; examiner après cela avec attention la cause des désordres ; voir si les corps étrangers qui l'entretiennent , peuvent être expulsés par les seules forces de la nature ; et si une main hardie et conduite par la connaissance parfaite des parties ne

pourrait pas l'aider plutôt que de le laisser se consumer en efforts souvent superflus , qui peuvent épuiser les forces du malade par la persistance des douleurs et par des suppurations intarissables ; si l'on ne peut agir ainsi , il faut employer les bains chauds et même les douches , pour exciter une inflammation salutaire qui favorise l'expulsion des corps étrangers , ou qui faisant connaître sa position , permette d'employer alors les moyens convenables pour en délivrer le malade.

Je pourrais citer un grand nombre de cas , où j'ai été assez heureux pour favoriser par de semblables moyens , des guérisons inespérées ; mais j'ai déjà dépassé de beaucoup les bornes que je voulais donner à un *Essai* , que les circonstances m'ont forcé de livrer au public plus tôt que je n'aurais voulu.

Je terminerai par quelques réflexions que je soumets au jugement de mes confrères , aussi bien qu'à celui des malades pour lesquels je les fais particulièrement.

C'est que 1° les eaux de Barèges sont rarement indifférentes dans leur application ;

2° Autant elles sont avantageuses , si elles sont employées avec prudence et modération , autant

elles peuvent devenir nuisibles , si l'on ne suit d'autres bornes que le caprice des malades ;

3° Quand même on remarquerait pendant leur emploi une amélioration toujours croissante, il ne faudrait pas les continuer trop long-temps, et songer à ce qui arrive à un ressort que l'on tend outre mesure ;

4° Enfin , malgré l'efficacité des eaux , il est très peu de cas où l'art ne soit appelé à jouer un des rôles principaux dans la guérison des maladies traitées par elles. Il faut toujours diriger leur emploi, souvent aider leur action , et quelquefois ne les regarder que comme des auxiliaires heureux de médications plus puissantes , que le médecin seul peut appliquer.

Ce n'est qu'en agissant ainsi, que l'on arrivera au seul but que je me suis proposé dans cet ouvrage, celui de concourir en quelque chose au bien être de mes semblables.

**EAUX THERMALES**

DE

**SAINT-SAUVEUR.**

Eaux Thermiales

Saint-Sauveur

## EAUX THERMALES

### DE SAINT-SAUVEUR.

J'ai souvent parlé dans cet ouvrage des eaux de Saint-Sauveur et de leurs effets, que les malades dont j'ai dirigé le traitement m'ont mis à même d'observer. J'ai dit que l'analogie de leurs principes et de leur action à la même température, pouvait permettre de les employer souvent avec avantage, les unes après les autres; c'est pourquoi je ne veux pas terminer ce travail sans donner un aperçu sur cet établissement.

Saint-Sauveur est placé dans l'angle méridional de la vallée triangulaire de Luz, que forment en se réunissant, les gorges de Gavarnie, de Pierrefitte et de Barèges.

Suspendu sur une corniche, à deux cent quarante pieds au-dessus du Gave, et adossé à des rochers qui le dominent encore davantage, il offre au voyageur un des points de vue les plus pittoresques des Pyrénées.

Sa position à cinquante mètres au-dessous de Barèges, exposée au soleil levant et au midi, abritée au couchant par la montagne immense qui le sépare de Canterets, fait qu'au milieu des neiges dont les points environnants sont couverts, la température s'y maintient constamment élevée au-dessus de 0°, et le rend propre à servir de lieu d'hivernage très convenable pour les malades qui ne voudraient pas s'exposer aux fatigues d'un long voyage, avant de reprendre, une seconde année, les eaux dans les Pyrénées.

On fait dater la découverte de ces eaux de la même époque que celles de Barèges. Un évêque de Tarbes exilé à Luz, fit, dit-on, élever dans le voisinage des sources, une chapelle avec cette inscription sur le frontispice *vos haurietis aquas de fontibus Salvatoris*. C'est à cela que l'on attribue le nom de Saint-Sauveur; mais il est aussi probable que ce fut le nom de ce lieu, qui fit adapter à cette chapelle ce passage de saint Paul.

Malgré cette prétention, il est certain qu'au milieu du siècle dernier, malgré le grand nombre d'étrangers qui venaient à Barèges, Saint-Sauveur était encore à peine connu. Meighan et Bordeu n'en parlent qu'à peine et même pas du tout, autant que je puis m'en rappeler, dans leurs ou-

vrages, qui, au contraire, renferment des documents précieux sur les eaux de Caunterets, de Bagnères de Luchon, et les eaux Bonnes et les Chaudes. Le docteur Thierry, régent de la faculté de Paris, visitant les eaux des Pyrénées, écrivait en 1752; « On m'a assuré, qu'à une petite lieue de là (Barèges), il se trouve des eaux analogues à celles de Barèges, et dont on peut tirer grand parti. »

Des vers de Bertin nous apprennent que vers la fin du siècle dernier, l'établissement thermal ne consistait qu'en un grand bassin, recouvert par une voûte creusée en partie dans le roc.

Sous une voûte ténébreuse,  
Où pend, où brille en perle une onde sulfureuse,  
Des veines d'un rocher reconvert d'un vieux mur,  
S'échappe à gros bouillons une onde sulfureuse,  
Qui, tombant dans le marbre ou sur la pierre creuse,  
Y dépose un limon doux, savonneux et pur.

On prenait le bain dans ce bassin, et la chaleur y attirait une grande quantité de couleuvres que leur familiarité et leur innocuité auraient fait passer chez les anciens pour les divinités tuté-

lares des eaux ; mais aujourd'hui on les a presque entièrement chassées du sanctuaire , au moyen de grilles placées à l'entrée des conduits par lesquels elles s'introduisaient jusque dans les baignoires.

Tablu de Bersegua , professeur de droit à l'université de Pau , mit le premier en vogue ces eaux dont il avait éprouvé sur lui-même les vertus lythontriptiques ; il fit à ces bains des améliorations considérables , et eut pour cela l'autorisation d'ouvrir entre la maison qu'il occupait et l'établissement , une porte qui donne lieu aujourd'hui à un procès entre la commune et le propriétaire actuel de cette maison.

Depuis cette époque , Saint-Sauveur a toujours été en s'agrandissant , et sous la restauration , la présence de deux princesses , mit ces eaux à la mode , et leur donna une vogue que leur position heureuse et leurs propriétés remarquables , leur conserveront. C'est l'époque glorieuse de Saint-Sauveur , et deux colonnes de marbre ont été élevées pour en perpétuer le souvenir.

Saint-Sauveur est beaucoup mieux bâti que Barèges , les logements y sont plus frais et plus commodes. M. Fabas y a fait construire un très beau salon de réunion ; les promenades y sont jolies et faciles ; la route de Luz , le chemin de Sagos et le

pont de Gonteaux, permettent de les étendre assez loin, sans beaucoup de fatigue; cependant Saint-Sauveur est triste, on s'y promène peu et l'on s'y réunit encore moins qu'à Barèges. Ce ne sont pas les officiers qui empêchent les réunions, comme le dit M. Lonchamp! c'est tout simplement à Saint-Sauveur, comme à Barèges, parce que l'on ne va guère à ces eaux que souffrant, parce que la petite quantité d'eau oblige les malades à se baigner à différentes heures du jour, et que la disposition des maisons ne permet pas de manger à des tables communes, qui forment ordinairement un noyau de réunion et de plaisirs que rien ne peut remplacer ici.

L'établissement thermal consiste en une galerie très élégante, soutenue par des colonnes et formant les trois côtés d'une cour dont le quatrième donne une échappée charmante à la vue sur le Gave et la route de Gavarnie. On y descend par un superbe escalier, et l'on peut se promener à couvert, en attendant l'heure de son bain.

Toutes les sources qui existaient anciennement, sont réunies aujourd'hui en un seul réservoir, placé sous la rue. La température de l'eau est de 28 degrés Réaumur; elle est distribuée de là, à la douche et aux cabinets qui seront au nombre de

seize, lorsque tous les travaux seront supprimés. Le plus ou moins d'éloignement de la source, donne de un demi à trois degrés de différence dans la chaleur du bain : les plus près sont presque à 28°, et les plus éloignés, le n° 1, n'a pas plus de 25°.

Les propriétés physiques de cette eau sont à peu près les mêmes que celles de Barèges; elles sont seulement plus fades au goût, et se digèrent moins facilement : ce que j'attribue en grande partie à leur moindre chaleur.

Leur analyse chimique n'a pas été mieux faite que celle de Barèges. D'après les derniers résultats donnés par M. Lonchamp, chaque litre d'eau contiendrait :

Sulfure de sodium	0,025360
Sulfate de sodium	0,038680
Chlorure de sodium	0,073598
Silice	0,050710
Chaux	0,001847
Magnésie	0,000252
Soude caustique	0,005201
Potasse caustique	des traces
Ammoniaque	des traces
Barépine	des traces
Gaz azote	4 centim. cubes

Je ne ferai que rappeler les propriétés médicales les plus remarquables, pour ne pas répéter ce que j'en ai dit dans le cours de cet ouvrage en traitant de chaque maladie.

Elles conviennent dans les rhumatismes, passés depuis trop peu de temps à l'état chronique pour faire usage de celles de Barèges.

Dans les affections du système nerveux, sciatiques, névralgies.

Dans les maladies des organes gastriques et pulmonaires, lorsque l'on a besoin d'aider l'usage de ces eaux par une chaleur plus élevée que la température ordinaire de Barèges.

Dans les affections des voies urinaires, la néphrite, le catarrhe vésical, la pierre, la gravelle.

Enfin, toutes les fois que celles de Barèges étant indiquées, une disposition particulière du sang à se porter à la tête ou aux organes pulmonaires, empêche d'en faire usage.

#### SOURCES DE HONTALADE ET DE VISOS.

On a fait, depuis peu, des essais sur quelques sources négligées, qui se trouvent à peu de dis-

tance de Saint-Sauveur et de Luz; les résultats que l'on a obtenus, méritent qu'on leur assigne une place parmi les eaux minérales des Pyrénées, et je dois particulièrement aux malades qui viennent à Barèges et à Saint-Sauveur, de leur signaler de nouvelles ressources qui peuvent leur offrir la découverte de ces sources.

La première est la source de HONTALADE (*Hont-de-lasades*, fontaine des Fées). Je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description et l'analyse que M. Bérard, professeur à la faculté de Montpellier, en a fait l'année dernière.

« Cette source se trouve aujourd'hui sous une grotte formée artificiellement dans un rocher schisteux noirâtre. L'eau minérale arrive à la surface de bas en haut. On a creusé dans le rocher une espèce de bassin autour de l'endroit d'où sort l'eau minérale; les parois en ont été construites en bonne maçonnerie, afin d'isoler autant que possible cette eau des eaux naturelles qui l'entourent. Ce bassin est couvert par une voûte, et l'eau minérale qui s'y rassemble en sort à plein tuyau par un canon de la grosseur d'un canon de fusil. A la distance d'un mètre et demi, tombe en abondance de la voûte de la grotte, de l'eau ordinaire, qui n'a aucune saveur et qui paraît très vive et

très pure ; cette eau s'écoule dehors par un canal pratiqué autour du réservoir dont on a parlé. La température de l'eau minérale prise dans le tuyau par où elle s'échappe , est de  $21^{\circ} 7$  cent. ( $17^{\circ} 4$  R.); celle de l'eau naturelle qui se précipite à côté , est de  $10^{\circ}$  cent. ( $8^{\circ}$  R.) On estime que cette source est de 50 mètres plus élevée que celle de Saint-Sauveur.

L'eau minérale de Hontalade est parfaitement limpide ; elle a l'odeur et la saveur des eaux appelées sulfureuses ; elle paraît au premier abord sans action sur les papiers réactifs ; mais , si on laisse pendant quelques instants cette eau en contact , dans un flacon fermé , avec du papier de tournesol rougi , elle reprend sa teinte bleue d'une manière bien évidente ; ce qui annonce que l'eau minérale a une action alcaline.

On a cherché à déterminer par des moyens appropriés , la quantité d'acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré) , qu'elle contient ; elle s'est trouvée de 5 parties sur 1,000 parties d'eau en volume : cette détermination a été prise à la source.

Le gaz hydro-sulfurique n'est pas le seul que contienne l'eau de Hontalade. Quand on la reçoit de la source dans un verre , on voit , au bout de

quelques instants une foule de petites bulles de gaz naître dans cette eau, et venir crever à la surface. Si on l'introduit dans une fiole et qu'on la chauffe, on voit aussi une très grande quantité de petites bulles se former au fond du vase et s'échapper ensuite, et ce phénomène ne s'arrête que quand l'eau est parvenue à l'ébullition. Ce gaz a été recueilli et a été reconnu pour du gaz azote pur, entraînant seulement très peu de gaz hydro-sulfurique pendant son dégagement. L'eau en contient 17 parties sur 1000 estimées en volume.

L'eau de Hontalade contient, comme presque toutes les eaux sulfureuses, cette substance savonneuse particulière, à laquelle les chimistes donnent aujourd'hui le nom de *glairine* ou *barégine*; elle se dépose en filaments blancs sur les pierres sur lesquelles l'eau coule au sortir de la grotte; d'ailleurs la présence de cette matière est bien constatée par l'évaporation de l'eau. Si on en prend un litre, par exemple, qu'on l'évapore avec soin dans une capsule, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 5 à 6 centimètres cubes, et qu'on l'abandonne à elle-même pendant une nuit, elle se prend en une gelée qui ressemble à de l'empois d'amidon. La proportion de cette substance peut difficilement être déterminée avec exactitude, parce qu'on ne

connaît pas encore le moyen de la séparer ; cependant, en la détruisant par la calcination en vases ouverts, on doit avoir une estimation très rapprochée : on a trouvé par ce moyen que l'eau de Hontalade contenait sur 10000 parties en poids, 260 parties de barégine supposée sèche et exempte d'eau.

Quant aux sels, l'eau de Hontalade ne contient que des sels à base de soude de chaux et de magnésie, et ces bases sont saturées par les acides sulfurique, hydro-chlorique, carbonique et la silice.

Quand on évapore l'eau de Hontalade jusqu'à siccité et qu'on redissout ensuite les sels qui ont été ainsi séparés, dans peu d'eau distillée, cette disposition est évidemment alcaline ; il existe donc dans l'eau un alcali soluble ; cet alcali est la soude, car on s'est assuré qu'il n'existe point de potasse dans cette eau minérale ; quand les sels sont séparés par l'évaporation totale de l'eau, cette soude se trouve alors à l'état de carbonate, mais il n'est pas probable qu'elle existât ainsi dans l'eau minérale ; ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que la soude était primitivement unie à l'acide hydro-sulfurique, et que pendant l'évaporation, l'acide carbonique de l'air a déplacé l'acide hydro-sulfu-

rique et s'est combiné avec la soude; en effet, dès que l'eau s'est évaporée seulement à moitié, elle a déjà perdu tout le gaz hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré) qu'elle contenait.

La totalité du poids des sels contenus dans 10,000 grammes d'eau est de 1,369; on en a déterminé la valeur et les proportions par les procédés connus.

Il résulte de cette analyse et des considérations ci-dessus, que l'eau minérale de Hontalade contient en gaz :

Gaz hydro-sulfurique combiné avec la soude. . . . .	5/1000 de son volume.
Gaz azote. . . . .	17/1000 de son volume.

Sur 10,000 grammes, cette eau contient les substances ci-après :

Barégine ou glairine. . . . .	260 grammes.
Soude et acide hydro-sulfurique. . . . .	316
Chlorure de sodium (sel ord <sup>re</sup> ). . . . .	760
Sulfate de magnésie (sel d'Epsom). . . . .	40
Carbonate de chaux. . . . .	63
Carbonate de magnésie. . . . .	45
Silice. . . . .	145

L'expérience a prouvé que cette eau a été utili-

sée avec succès contre diverses névroses, telles que migraines, maux d'estomac et coliques.

Des toux accompagnées de crachement de sang, probablement déterminées par un orgasme nerveux fixé sur la poitrine, lui ont dû leur guérison.

L'analyse chimique démontre aussi que l'usage de cette eau serait très approprié contre les névralgies partielles ou générales, l'hystérie, les suppressions menstruelles, les palpitations de cœur et autres maladies qui affectent le système nerveux.

La seconde est la source de Visos : elle surgit dans une roche schisteuse abondante en sulfure de fer, à une petite demi-lieue de Luz, au couchant du petit village de Visos, en face de ceux de Sargos et de Grust : le sentier qui y conduit est une des plus jolies promenades que l'on puisse faire aux environs de Luz.

Cette eau, connue depuis un temps immémorial, dans la vallée de Barèges, est employée par ses habitants pour guérir les ulcères atoniques et de mauvaise nature ; ils la regardent comme infail-  
lible dans le traitement des agneaux qui ne peuvent se tenir sur leurs jambes à la suite de rhumatismes, auxquels ils sont sujets dans les lieux humides.

MM. Sabas, père et fils, paraissent l'avoir employée avec avantage dans le traitement des ulcères baveux, et la considéraient comme une des eaux les plus détersives et les plus vulnéraires des Pyrénées : les expériences que je fais en ce moment sur ces eaux, m'ont confirmé dans la bonne opinion que l'on doit en avoir.

Voilà ce qu'en dit M. Bérard, qui a étudié cette eau pendant son séjour à Barèges, en 1833.

« Cette eau minérale froide à la source, telle qu'elle m'a été remise dans une bouteille, est claire et limpide; elle n'avait rien déposé lorsque je l'ai examinée, c'est-à-dire, quelques heures après qu'elle avait été apportée de la source.

Elle a l'odeur des eaux sulfureuses, et les réactifs amènent évidemment la présence de l'acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré).

Cette eau minérale contient aussi du gaz acide carbonique, car elle précipite l'eau de chaux et les sels de plomb, etc.; le précipité formé par les sels de plomb, que j'ai examiné particulièrement, est un mélange de beaucoup de carbonate de plomb, et d'un peu de sulfate de plomb. C'est cet acide carbonique, qui tient en dissolution le carbonate de magnésie et de chaux, que cette eau contient aussi.

L'ébullition devrait dégager la plus grande partie de ce gaz acide; c'est ce que je n'ai pourtant pas éprouvé.

L'eau de Visos renferme une substance de nature organique, analogue à la barégine, dite glairine, mais qui, cependant, m'a paru en différer par quelques propriétés. La proportion de cette substance, estimée en la détruisant par le feu, a été, sur 10,000 g<sup>r</sup> d'eau minérale, de 0, g<sup>r</sup> 340 g<sup>r</sup>.

Quand on évapore l'eau de Visos dans une capsule, pendant cette opération, il se sépare une poudre blanche qui s'attache en partie aux parois de la capsule et qui est un mélange de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie; et si on pousse l'évaporation jusqu'à siccité et qu'on calcine, la matière noircit et répand une odeur bitumineuse qui est encore plus sensible quand on décompose les carbonates qui font partie de ce résidu, par un acide.

L'acide carbonique, qui se dégage alors, a une odeur d'asphalte très prononcée, de sorte que l'eau de Visos est bitumineuse, et que c'est le mélange de ce bitume, qui donne à la matière organique qu'elle contient les propriétés particulières dont j'ai parlé.

La totalité des sels contenus dans l'eau minérale de Visos, a été, d'après une seule analyse que j'ai faite et qui demanderait sans doute à être répétée pour qu'on pût ajouter une foi entière à ces nombres, de 2, g<sup>r</sup> 247, sur 10,000 g<sup>r</sup> d'eau minérale. Ces sels sont principalement des carbonates et des sulfates; ils ont pour base principalement, la chaux et la magnésie; il y en a aussi à base de soude.

Voici les résultats définitifs de mon analyse :

L'eau de Visos contient du gaz hydrogène sulfuré.

Elle contient aussi en plus grande quantité de l'acide carbonique, mais je ne l'ai point déterminé. Elle contient de plus, sur 10,000 g<sup>r</sup>, les substances suivantes.

Substance organique, mêlée probablement de bitume. . . . .	0, g <sup>r</sup> 140
Carbonate de chaux. . . . .	1, 267
Carbonate de magnésie. . . . .	0, 256
Sulfate de chaux. . . . .	0, 490
Sulfate de magnésie. . . . .	0, 050
Chlorure de calcium, dit muriate de chaux. . . . .	0, 180

Chlorure de sodium et carbonate de soude en  
petite quantité.

La température de cette eau, à la source, est de  
9 degrés Réaumur.

## TABLE DES MATIÈRES

XIV.

AUXI-PROPOS

INTRODUCTION

Description de la source

Description de la source au Vallon de Buzon

Description de la source

Description de la source et de l'origine de ces sources

Description de la source

Description de la source

Description de la source

Description de la source

---

 TABLE DES MATIÈRES.
 

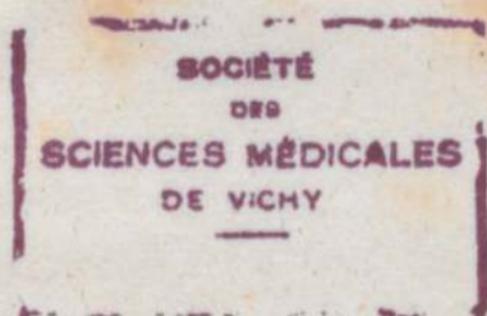
---

AVANT-PROPOS.	1
BIBLIOGRAPHIE.	v
Motifs de cet ouvrage.	1
Aperçu historique sur la Vallée de Barèges.	8
Découverte des eaux.	12
État actuel de Barèges.	22
Topographie physique.	24
Du Bastan.	26
Des montagnes.	31
Sources thermales.	42
De la chaleur et de l'origine de ces sources.	50
Établissement thermal.	56
Piscines.	63
Douches.	66
Buvette.	71
Administration de l'établissement.	<i>Ib.</i>

TARIF ET RÉGLEMENT des Eaux thermales de Barèges.	77
<i>Observations sur ce Règlement.</i>	<i>Ib.</i>
TARIF.	78
RÉGLEMENT.	87
HOPITAL MILITAIRE.	104
Routes, promenades, voitures.	113
Propriétés physiques de l'eau de Barèges.	120
Composition chimique.	122
De la barégine.	129
Des eaux de Barèges artificielles.	136
De l'usage des eaux en général.	138
Action générale des eaux de Barèges.	144
Mode d'administration des eaux.	148
Est-il nécessaire de se soumettre à une préparation avant de faire usage des eaux de Barèges?	150
Doit-on suivre un régime en prenant les eaux?	152
Est-il indifférent de prendre des bains à une source ou à une autre.	153
A quelle heure doit-on prendre les bains?	156
<i>La distance à observer entre les repas et le   bain.</i>	<i>157</i>
Doit-on se coucher ou rester levé, se reposer ou se promener après les bains et les douches?	162
De l'usage interne des eaux de Barèges.	164
Pendant combien de temps doit-on faire usage des eaux de Barèges? Doit-on les prendre de suite ou mettre quelque intervalle entre les bains?	168

Considération sur les maladies pour lesquelles les eaux de Barèges sont recommandées.	170
Maladies de la peau.	171
Dartre squameuse.	173
Dartres pustuleuses.	178
Dartres papuleuses.	183
Syphilides.	184
Teigne.	188
Affection des tissus musculaires fibreux et tendi- neux.	189
Rétractions musculaires.	196
<b>MALADIES DES TISSUS OSSEUX ET SYNORIAUX.</b>	198
Ankyloses.	<i>Ib.</i>
Ganglions.	200
Tumeurs blanches.	201
Luxations spontanées.	206
Dépôts par congestion.	208
Carie.	214
Affection cérébrale.	219
Hémiplégie.	223
Paraplégie.	225
Paralysies diverses.	227
Néuralgies.	230
Scrophules.	232
Ulcères de diverses natures.	243
Marasme.	245
Gastrites. Gastralgies.	249
Hémorrhoides.	253

DES MATIÈRES.	311
Maladies des organes de la respiration.	254
Asthme.	260
Affection des voies génito-urinaires.	268
Syphilis.	278
Fistules à l'anus.	282
Plaies et corps étrangers.	284
EAUX THERMALES DE SAINT SAUVEUR.	291
Sources de Hontalade et de Visos.	297



111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121

des sciences  
études des sciences de la réputation  
Alors des sciences de la réputation  
études de la réputation de la France  
études de la réputation de la France

SOCIÉTÉ  
DES  
SCIENCES MÉDICALES  
DE VICHY

B.M. DE VICHY



358479 0044

